

RÉFORMES POLITIQUES ET RÉVISION DE LA CONSTITUTION

# LA CLASSE POLITIQUE SE MOBILISE

La classe politique, dans sa quasi-totalité, adhère aux réformes politiques et à la révision de la Constitution. A l'évidence, les avis divergent mais convergent en ce qui concerne la poursuite des

réformes politiques, décidées par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. En ce sens, le weekend dernier a été très chargé sur le plan des activités politiques. Des partis ont animé des meetings et d'autre

ont réuni leurs militants pour aborder les réformes politiques, notamment la révision de la Constitution.

P. 3

Kamel Cherif

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 13 Avril 2015 - 23 Jourada al Thani 1436 - N° 928 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-FRANCE

## Le Président Bouteflika reçoit Jean-Pierre Raffarin

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le président de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées au Sénat français, Jean-Pierre Raffarin.

P. 28



LANCER DU PROCESSUS DE LA RÉVISION DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE VOISINAGE (PEV)

## Lamamra à Barcelone

P. 5

ALGÉRIE-QATAR

## M. Louh rencontre à Doha le Premier ministre qatari

P. 28



HABITAT

# L'AUTRE BONNE NOUVELLE DE TEBBOUNE



Le Gouvernement examine la possibilité d'augmenter le montant des aides à l'autoconstruction

LE D<sup>o</sup> MUSTAPHA ZEBDI, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DE PROTECTION ET DE L'ORIENTATION DU CONSOMMATEUR ET DE SON ENVIRONNEMENT, INVITÉ, HIER, DU FORUM DE DK NEWS

## Pourquoi les prix ont-ils pris l'ascenseur ?

P. 8-9



CARBURANTS

## NAFTAL dément toute pénurie et évoque l'effet de la rumeur

P. 7

## BANQUE La Cnep-Banque augmente l'âge du Crédit jeune à 40 ans

P. 7

SANTÉ

L'exposition au WI-FI est-elle dangereuse ?

Pages 14-15

6 QUESTIONS À AMINE HACHEMI

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION ECAF (ÉTUDIANTS ET CADRES ALGÉRIENS DE FRANCE)

UNE ACTION MULTIFORME  
LES PONTS DE L'AMITIÉ ET DU SAVOIR

P. 16

FOOTBALL

LA FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE, MOB-RCA, EN MAI

La date et le lieu bientôt fixés

P. 26

MDN

26 contrebandiers arrêtés et 2 véhicules tout-terrain saisis dans le sud du pays

P. 3



23° : ALGER

29° : TAMANRASSET p. 2

## Météo



### Régions Nord : 23° à Alger

Localement brumeux près des côtes en début de matinée, puis temps généralement ensoleillé à partiellement voilé vers les régions de l'Ouest en cours de journée. Tendance orageuse probable vers les régions de l'intérieur en fin de journée et soirée. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera peu agitée à agitée.

### Régions Sud : 29° à Tamanrasset

Temps voilé du Sud-Ouest vers la Saoura et le Sahara central. Ailleurs, temps ensoleillé.

Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable locaux.

### CE MATIN À LA RÉSIDENCE DJENANE EL MITHAK

### Clôture du projet de jumelage entre la DACM et son partenaire espagnol



Le ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, présidera ce matin à 9h, à la résidence Djenane El Mitak, la cérémonie de clôture du projet de jumelage portant appui à la Direction de l'aviation civile et de la météorologie (DPCM) du ministère des Transports, pour le renforcement de son rôle dans le domaine de la sécurité aérienne, retenu avec le partenaire espagnol.

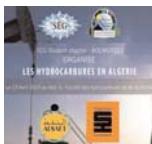
### BIBLIOTHÈQUE DIDOUCHE MOURAD

### Rencontre avec Slimane Ben Aziz

A l'occasion de la Journée du savoir et en collaboration avec la fondation Moulood Ferroua pour la culture et l'éducation, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce après-midi à partir de 14h, à la bibliothèque Multimédia Jeunesse de Didouche Mourad, Alger, une rencontre avec le journaliste Slimane Ben Aziz.

### CE MATIN À L'UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS

### Journée scientifique sur «Les hydrocarbures en Algérie»



Le Club scientifique SEG (Society of exploration geophysicists) de la faculté des hydrocarbures et de la chimie de Boumerdès, organise ce matin à partir de 9h30, une journée scientifique sur «Les hydrocarbures en Algérie». L'événement sera animé par M. Samir Berkhti, directeur audit et fiscalité Alnaft, M. Amir Ali Amir, directeur de la gestion des contacts, M. Farid Akreche et saïd Gaci de Sonatrach.

### CE MATIN AU SIÈGE DE L'UGCAA

### Conférence sur «L'approvisionnement en fruits et légumes»

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), organise ce matin à partir de 10h30 en son siège sis 18, rue Mohamed Boudoum, Alger, une conférence qui portera sur «Les prix et l'approvisionnement en fruits et légumes».

### DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence à l'occasion de la Journée mondiale de l'hémophilie

À l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'hémophilie, qui coïncide avec le 15 avril de chaque année, le Forum de DK News reçoit demain mardi 14 avril à 10h30, le P' Salim Nekkai chef de service hématologie au CHU Beni Messous, le D' Meriem Bensadok, spécialiste en hématologie dans le même service, le D' Karima Chenouk, médecin biologiste et la présidente de l'association



des hémophile Latifa Lamhen. La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sis 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



### MARDI 14 AVRIL AU FORUM MOBILIS

### Les TIC et l'amélioration des performances des entreprises

Pour sa 3<sup>e</sup> édition, le Forum de Mobilis destiné aux journalistes, traitera demain mardi 14 avril 2015 à partir de 9h30, du «Rôle des TIC dans l'amélioration des performances et de la compétitivité des entreprises». La rencontre qui se tiendra, à l'auditorium de la direction générale de Mobilis, sera animée par M<sup>me</sup> Hirane Boukaila, de l'entreprise BKL, M. Mohamed Affif, CTO de HB Technologies, M. Abdelmalek Chetta, Consultant en Management des entreprises et spécialiste IT, et M<sup>me</sup> Ichira Malika ou M. Balaloua Abderhmane de Snelgaz. Mobilis, conscient de son devoir d'encourager la pénétration des TIC à différents niveaux de la société, tentera d'apporter toute la lumière aux thématiques discutées lors de ses forums, afin d'approfondir les connaissances des journalistes, à travers les interventions de bon nombre d'experts reconnus dans chaque thématique traitée.



### CNCPPDH

### Session de formation ce matin pour les journalistes sur les droits de l'Homme

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (Cncppdh), M. Farrouk Ksentini, présidera ce matin à partir de 8h30 au niveau de l'hôtel Essafir, l'ouverture



des travaux d'une session de formation sur les droits de l'Homme au profit des journalistes. Cette session de formation de deux jours placée sous le thème «Journalistes et droits de l'Homme», est organisée par la Cncppdh en partenariat avec l'ambassade du Canada à Alger à travers l'ONG Journalists for human rights.

### VENDREDI À LA SALLE IBN HALDOUN

### Spectacle du Ballet national algérien



Les chorégraphes du Ballet national algérien présentent leur dernier spectacle «Algérie ma Liberté», vendredi 17 avril à partir de 17h à la salle Ibn Khaldoun.

### TLEMCEN

### 70 étudiants au 3<sup>e</sup> Festival estudiantin des arts plastiques

Plus de 70 étudiants artistes peintres de 31 wilayas du pays prennent part à la 3<sup>e</sup> édition du Festival national estudiantin des arts plastiques, ouvert dimanche à la faculté des lettres arabes de l'université de Tlemcen. La cérémonie d'ouverture présidée par le recteur de l'université Abou Belk Belkaid a été marquée par le vernissage de l'exposition qui compte quelque 90 œuvres.

### MÉDÉA

### Formation de 500 cadres et fonctionnaires des collectivités locales

Cinq cent (500) cadres et fonctionnaires de Médéa, affectés au niveau des différents services administratifs des collectivités locales, prendront part au programme de formation et de perfectionnement, initié par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales en vue de l'amélioration du niveau de qualification du personnel administratif. Ce programme de formation, qui s'étalerà sur une période d'une année, réparti sur plusieurs sessions, sera encadré par une équipe de professionnels, issus de différentes universités du pays et des enseignants relevant de l'institut national de perfectionnement en équipement (Inpe) de Ksar el-Boukhari, au sud de Médéa, qui abrite le premier cycle de formation.

### Horaires des prières

Lundi 23 jourada al-thani 1436

	Max	Min
Alger	23	15°
Oran	24°	14°
Annaba	18°	14°
Béjaïa	20°	14°
Tamanrasset	29°	16°





## RÉFORMES POLITIQUES ET RÉVISION DE LA CONSTITUTION La classe politique se mobilise

**Kamel Cherif**

**La classe politique dans sa quasi-totalité adhère aux réformes politiques et à la révision de la Constitution.**

A l'évidence, les avis divergent, mais convergent en ce qui concerne la poursuite des réformes politiques, décidées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

En ce sens, le week-end dernier a été très chargé sur le plan des activités politiques. Des partis ont animé des meetings et d'autres ont réuni leurs militants pour aborder les réformes politiques, notamment la révision de la Constitution.

Les partis au pouvoir et ceux qui sont dans l'opposition plaident en faveur de la révision du texte fondamental du pays, sachant que la révision de la Constitution interviendra en apothéose aux réformes politiques entamées depuis 2011.

Partis et personnalités politiques, s'accordent à mettre au-dessus de toutes considérations la préservation de l'unité nationale ainsi que la consolidation du consensus national. Le débat tourne autour de la forme de révision de la Constitution. Certains préconisent un référendum national et populaire, alors que d'autres souhaiteraient voir cette révision passer par le Parlement.

Peu importe la forme car sur le fond les partis politiques adhèrent à la révision de la Constitution qui conduira l'Algérie vers la modernité et la prospérité. Ils soutiennent ainsi les réformes qui entament leur dernière ligne droite avec la révision constitutionnelle. Cet engouement de la part de la classe poli-

tique permet aussi d'évincer les aventuriers du débat, sachant que certaines parties s'opposent à tout ce qui provient du Pouvoir y compris les réformes politiques ! Des aventuriers qui confondent opposition, militantisme et intérêt national. Le débat qui s'empare de la classe politique concernant la révision de la Constitution vient consolider la pratique démocratique en Algérie et c'est là l'objectif de la future Constitution. La comparaison de ce qui se passe en Algérie aux événements qui secouent la région et le Monde arabe d'une manière générale, font ressortir que la démocratie se porte de mieux en mieux en Algérie. L'organisation des différentes élections dans des conditions ordinaires depuis plusieurs années et le rétablissement définitif des institutions élues ont consacré la démocratie en Algérie. C'est dans ce sillage que la révision du texte fondamental du pays interviendra, faisant de l'Algérie un pays de paix et de stabilité.

## EDUCATION : Le CNES rejette les amendements du statut particulier de l'enseignant chercheur

Le Conseil national des enseignants du supérieur (CNES) a fait part hier de son refus des amendements portés sur le statut particulier de l'enseignant chercheur considérant que le statut amendé impliquait un recul par rapport au texte initial.

«Le CNES rejette formellement le projet de décret

exécutif modifiant et complétant le décret exécutif portant statut particulier de l'enseignant chercheur qui implique un recul par rapport au texte initial», a-t-il affirmé dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion la semaine écoulée.

«Le Conseil décide d'entamer un mouvement de protestation et observera un ar-

rêt de travail de 3 jours (14, 15 et 16 avril) et convoque une réunion des membres du bureau national la semaine prochaine», indique le communiqué. Selon la même source, «le Conseil qui maintient sa session ouverte, se réunira samedi prochain pour adopter les décisions nécessaires dans la perspective d'une grève illimitée si la

tutelle persiste dans son mépris des revendications légitimes des enseignants».

La dernière réunion du CNES a été consacrée à l'examen de nombre de questions liées aux conditions de travail au sein de l'Université et la révision du statut particulier de l'enseignant chercheur et d'autres d'ordre social.

## 26 contrebandiers arrêtés et deux véhicules tout-terrain saisis dans le sud du pays (MDN)

Vingt-six (26) contrebandiers ont été arrêtés et deux véhicules tout-terrain saisis mardi dans le sud du pays par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements, relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezam (6<sup>e</sup> Région militaire), ont arrêté hier 11 avril 2015, vingt-six (26) contrebandiers et ont saisi deux véhicules tout-terrain», précise la même source.

Treize (13) quintaux de denrées alimentaires, dix-neuf (19) détecteurs de métaux, deux (2) groupes électrogènes et sept (7) téléphones portables, ont également été saisis, ajoute le communiqué du MDN.

## Exposition de modèles de salles d'informatique intelligentes de l'Ecole des sous-officiers du matériel d'Oran

Une exposition de modèles de salles d'informatique intelligentes dont dispose l'Ecole des sous-officiers du matériel (ESOM) Chahid Bendraoua Abdelkader d'Aïn Turck (Oran) a été ouverte hier au Centre d'information territoriale de l'Armée nationale populaire (ANP) à Oran.

Ces moyens pédagogiques de pointe «constituent un des fruits du bond technologique atteint par différentes structures de l'ANP, surtout en matière de formation», a indiqué le commandant de cette école, le colonel Messaoudi Belayadi lors de la cérémonie d'ouverture des Journées d'information sur cet établissement militaire de formation, présidée par le chef d'état-major de la 2<sup>e</sup> Région militaire, le général Yacine Aidoud. Ces salles informatique intelligentes permettent d'adapter le système de formation militaire au niveau de différentes forces de l'ANP, dont l'arme du matériel, au progrès technologique, a ajouté le même responsable, soulignant le grand intérêt accordé par le commandement de l'ANP à la modernisation de la formation.

Les stagiaires de l'ESOM d'Aïn Turck peuvent, grâce à ces salles intelligentes dotées de systèmes informatique, se former sur les matériels les plus modernes dont dispose l'ANP, dont les nouveaux chars pouvant surmonter des obstacles marins et terrestres, s'incliner, sauter et s'adapter à n'importe quelle condition.

Ces salles contribuent à la formation des stagiaires sur les caractéristiques technologiques et électromécaniques du matériel.

Ces journées d'information, qui s'étaient jusqu'au 16 avril courant, constituent pour les visiteurs, notamment les jeunes, une occasion de connaître les opportunités professionnelles qu'offre l'ESOM.

L'institution militaire d'Aïn Turck, distante de 15 km d'Oran et s'étendant sur une surface globale de 74 hectares, qui était en 1975 un centre d'instruction de la logistique avant sa reconversion en 1980 en centre de formation technique de logistique, a été baptisée en 1983 Ecole des sous-officiers du matériel.

APS

## PARLEMENT

### Bouras salue les résultats de la mission médicale pour le Sud et les camps de réfugiés sahraouis

Le député à l'Assemblée populaire nationale (APN), Djamel Bouras a salué hier à Alger les résultats de «la mission médicale» effectuée par des médecins algériens établis en France dans les wilayas de Ouargla et Tindouf et dans les camps des réfugiés sahraouis.

M. Bouras a qualifié cette opération organisée par l'association de solidarité médicale et humanitaire en coopération avec l'APN, de «fructueuse et d'importante», soulignant qu'elle était de nature à consolider la coopération scientifique et médicale et à renforcer l'échange d'expériences entre les médecins en Algérie et ceux établis en France, dont le nombre dépasse les 16.000 dans différentes spécialités».

Les médecins algériens établis en France accompagnés de médecins français, syriens et libanais ont présenté dans les hôpitaux de Ouargla, Tindouf et «Rabouni» aux camps des réfugiés sahraouis, «leurs expé-



riences et savoir-faire dans différentes spécialités».

Les membres de la mission ont procédé à la formation de médecins de ces hôpitaux dans diverses spécialités telles que la chirurgie générale, cardiologie, gastroentérologie, orthopédie, urologie, ophthalmologie, radiologie et autres».

Ces médecins ont souligné la nécessité de «renforcer et de coordonner la coopération avec les médecins des hôpitaux algériens, en leur offrant l'opportunité de tirer profit des nouvelles technologies en vigueur dans les grands hôpitaux notamment en chirurgie et ophthalmologie».

A l'hôpital d'Ouargla les médecins en question ont effectué plus de 600 examens médicaux, dont 160 consultations ophthalmologiques, et offert 800 paires de lunettes. Cette opération médicale de volontariat sera vulgarisée dans d'autres régions du sud.

# LOGEMENT : L'AUTRE BONNE NOUVELLE DE TEBBOUNE

## Le Gouvernement examine la possibilité d'augmenter le montant des aides à l'auto-construction

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune a fait état, dimanche, de l'examen par le Gouvernement de la possibilité d'augmenter le montant de l'aide destinée aux bénéficiaires de lots de terrains dans le cadre de l'auto-construction.

M. Tebboune qui intervenait sur les ondes de la Radio nationale, a indiqué que son ministère examinait la possibilité de revoir à la hausse le montant de ces aides, à la demande des citoyens désirant en bénéficier dans le cadre de l'auto-construction, notamment dans les régions du sud.

Une telle décision ne sera approuvée qu'avec l'aval du Gouvernement et après consultation du ministère des finances, a-t-il ajouté. Le montant de cette aide s'élève, actuellement, à 1 million de dinars pour les habitants de l'extrême sud (Adrar, Tamanrasset, Illizi et Tindouf), 800 000 DA pour ceux des wilayas de Laghouat, Biskra, Béchar, Ouargla, El Oued et Ghadames et 700 000 DA pour les habitants des autres wilayas.

Dans ce contexte, le ministre a indiqué que cette formule était très prisée par les habitants du sud et des hauts plateaux, précisant que le nombre de demandes avaient dépassé les 320 000 demandes.

Huit communes dans la wilaya de Ghadames ont pu répondre à toutes les demandes en matière de logement grâce aux formules Logement social et Auto-construction, a ajouté le ministre. Pour M. Tebboune, l'auto-



construction permettra de concrétiser l'objectif qu'entend atteindre le Gouvernement, à savoir l'élimination de la crise de logement d'ici à 2019, en ce sens qu'il permettra d'alléger la charge qui pèse sur les programmes de logement public. Outre cette formule qui sera élargie plus tard au reste des wilayas, le programme sectoriel quinquennal (2015-2019) prévoit la réalisation de 1,6 millions de logements.

Dans ce contexte, M. Tebboune a indiqué que plusieurs souscripteurs dans différentes formules de logement (location-vente, logements promotionnel et participatif) pourraient en être exclus après présentation du certificat négatif, une mesure à même de mettre un terme à la spéculation consacrée aux sociétés désirant créer des usines de fabrication de logements.

Concernant le programme «location-vente» supervisé par l'Adil, M. Tebboune a souligné que «des souscripteurs de 2001 et 2002 auront leurs décisions de pré-affectation avant la fin 2015 et les clés à partir du premier semestre de 2016». Le paiement de la

deuxième tranche du prix de leurs logements se fera en juin, à condition de prouver par le certificat négatif qu'ils ne possèdent aucun logement, ni terrain destiné à la construction, a déclaré le ministre.

Pour le Logement promotionnel public (LPP), les souscripteurs pourront s'acquitter de la deuxième tranche en juin et juillet, a indiqué le ministre affirmant que «la priorité, dans la distribution de logements, sera accordée aux souscripteurs Agdl 2001 et 2002 réorientés vers cette formule». Plusieurs projets ont été lancés dans le cadre de ces programmes, en témoigne le montant de 7 milliards de dollars versés à titre d'avances aux maîtres d'œuvre en 2014.

Dans le cadre du lancement d'autres projets, les efforts seront intensifiés pour améliorer les capacités de réalisation nationale, a affirmé le ministre, annonçant une rencontre prévue la semaine prochaine avec les maîtres d'œuvre inscrits sur la deuxième short-list pour examiner leur faible affluence vers les programmes de logements.

Le ministère de l'Habitat qui oeuvre à encourager toutes les initiatives visant à lancer des projets de fabrication de logements, compte lancer prochainement un appel pour la participation à la troisième short-list consacrée aux sociétés désirant créer des usines de fabrication de logements.

Des appels d'offres ont été lancés récemment pour la création de trois usines publiques, au moment où les privés s'orientent vers ce genre de projets, a affirmé le ministre, rappelant un projet algéro-français lancé récemment.

## BISKRA

### Le prix d'architecture 2014 remporté par le concepteur d'une agence de voyages

Le premier prix national d'architecture et d'urbanisme (prix du Président de la République) de 2014 a été décerné, dimanche à Alger, à l'architecte Smaïl Mellouai, concepteur du siège de l'agence Touring Voyages à Biskra.

Ce premier prix a été décerné par le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelmadjid Tebboune, en présence de plusieurs membres du gouvernement, des parlementaires, de responsables locaux et d'architectes étrangers. Cette agence a été conçue selon une architecture reflétant la culture, l'environnement et le climat de la région, l'architecte s'étant inspiré du palmier datier pour créer des formes architecturales en symbiose avec le patrimoine local. La gestion de la lumière du soleil permet d'éviter l'ensoleillement de cette structure en été et de chauffer la bâtisse naturellement par la chaleur du soleil en hiver.

«Cela fait deux ans que le chauffage n'a pas été allumé dans cette agence. Cela permet d'économiser l'énergie», a déclaré M. Mellouai.

## BOUIRA

### 23 000 logements en cours de réalisation

Plus de 23 000 unités de logements, toutes formules confondues, sont en cours de réalisation à Bouira, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre des plans quinquennaux allant de 2005 à 2014, au terme desquels la wilaya a bénéficié d'un programme global de 82 902 unités tous types confondus destinés à répondre aux besoins croissants des citoyens en matière de logements à Bouira, indique-t-on dans un rapport établi récemment par le secrétariat général de la wilaya et dont l'APS a obtenu une copie.

Le logement public locatif (LPL) s'est taillé la part du lion dans ce programme avec un quota de 20 325 logements attribué à la wilaya qui a réceptionné quelque 8 125 unités, alors que plus de 10 800 autres unités sont en cours de réalisation. Le taux d'avancement des travaux de ce grand chantier est de 25 à 75 %, selon le document.

Pour l'habitat rural, la wilaya s'est vu attribuer un programme de quelque 47 223 logements, dont plus de 8 200 sont en cours de réalisation à travers plusieurs communes. Dans le cadre de cet important programme, les autorités locales ont réceptionné pendant cette période (2005-2014) un total de 34 500 unités, d'après les statistiques contenues dans le rapport du Secrétariat général de la wilaya.

## Les promoteurs se feront délivrer le certificat négatif directement auprès des services de Conservation foncière

Le directeur général de l'Habitat au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Naceri a fait savoir dimanche que les promoteurs immobiliers chargés des différents programmes de logement retireront le certificat négatif auprès des services de la conservation foncière.

Les souscripteurs n'auront pas à demander le certificat négatif pour le remettre à l'Agence pour l'amélioration et le développement du logement (Adil) (pour les souscripteurs de logements locatifs), et à l'entreprise nationale de promotion immobilière (pour les postulants au logement promotionnel public). «Cette formalité se fera directement entre le promoteur et le service de conservation foncière», a affirmé le responsable qui s'exprimait sur la chaîne 2 de la radio nationale. Cette mesure vise à faciliter les procédures de souscriptions pour les citoyens et d'alléger la pression que les services de conservation foncière sont appelés à connaître du fait du nombre des souscripteurs.

Le ministère de l'Habitat a exigé le certificat négatif dans le cadre du dossier de souscription afin de consacrer la transparence et la rigueur dans la distribution.

S'il s'avère qu'un souscripteur possède un logement ou un lot de terrain à bâtir, il sera exclu des listes des bénéficiaires et se verra retenir 10 % du montant versé au titre de la première tranche du paiement, a-t-il mis en garde. Les souscripteurs exclus pourront

toutefois introduire des recours qui seront examinés par une commission mise en place à cet effet au niveau du ministère.

Revenant sur le programme de location vente, M. Naceri a indiqué que la remise des pré-affectations aux souscripteurs des programmes 2001-2002, définissant le site du logement et le nombre de pièces, était prévue avant la fin de l'année 2015. A condition, a-t-il précisé, que le taux d'avancement des travaux atteigne 70%.

Le taux d'avancement dans la majorité des projets de logements locatifs dans le cadre du programme 2013 se situe entre 5 et 35%.

La rigueur de l'hiver a retardé quelque peu l'avancement des programmes de logements locatifs, a-t-il admis signalant cependant que le rythme a connu récemment une amélioration notamment sur les sites d'Alger (Sidi Abdallah, Bouinian, Ain Malha et Ouled Fayet). La remise des clefs des logements Adil devra intervenir au courant du premier semestre 2016. Entre 2 000 et 7 000 unités seront remises, a-t-il assuré. Concernant le logement promotionnel public, il a expliqué que le versement de la 2<sup>e</sup> tranche coïncidera avec la remise des décisions d'affectation, à son tour liée à un avancement des travaux à 70%. Le prix des LPP (80 000 DA/m<sup>2</sup>) correspondra à la qualité des appartements du point de vue de la conception, de la superficie et des matériaux utilisés, a encore estimé le responsable.

## L'architecture traditionnelle doit donner leur spécificité aux nouvelles villes algériennes

Les participants à un colloque international sur l'habitat en Algérie ont appelé, dimanche à Batna, à «conférer une certaine spécificité» aux nouvelles villes du pays, en s'imprégnant de l'architecture traditionnelle.

«La longue histoire de l'habitat présente, en Algérie, des modèles d'architecture «extraordinaires» dont la spécificité peut constituer une source d'inspiration dans la construction des nouvelles villes sans pour autant renoncer aux exigences de notre temps», a indiqué à l'APS le P<sup>r</sup> Pierre Clément de l'Ecole d'architecture de Paris-Belleville (France).

Pour ce spécialiste qui a été directeur d'un laboratoire de recherche pendant 20 ans, «la nécessité exige de rechercher une qualité de vie avec toutes ses caractéristiques sociales et conviviales à l'intérieur des nouvelles villes, surtout qu'un certain nombre d'Algériens assurent également de ressentir davantage de repos dans les anciens centres urbains».

En réalité, a ajouté le P<sup>r</sup> Clément, la crise du logement et le besoin de satisfaire une demande croissante en ce domaine conduisent parfois à oublier certains aspects pourtant intimement liés à l'âme du logement et de la ville».

De son côté, le P<sup>r</sup> Boudjemaâ Aïchour, président du colloque et responsable du laboratoire d'architecture, d'urbanisme et de transport urbain à l'université de Batna, organisateur de la rencontre, a estimé que les nouvelles villes réalisées à ce

jour en Algérie «ne sont que des extensions des villes-mères» et «ne possèdent pas de suffisamment d'éléments attractifs à l'image de l'emploi qui reste un élément vital pour toute ville».

L'expérience, a-t-il ajouté, «a montré qu'en dépôt des énormes moyens dépendent par l'Etat pour financer les programmes d'habitat, de multiples problématiques ont vu le jour dans les agglomérations et les cités nouvelles, dont la pression sur les transports et la violence», ce qu'il nécessite, selon lui, l'association de tous les acteurs, dont l'université, les architectes, les élus et les citoyens, pour y trouver des solutions.

Certaines communications ont abordé les modèles architecturaux traditionnels connus en Algérie notamment dans la région des Aurès, de Kabylie et au Sahara qui ont en commun, a-t-on noté, «d'assurer l'intimité de l'habitation et d'offrir tout ce qu'il faut pour le bien-être de ses occupants».

Le colloque de trois jours, placé sous le thème «habiter en Algérie, expériences, comparaisons internationales, climat, sociétés, villes et architectures», vise à favoriser le débat entre les spécialistes et les producteurs de logement afin de construire des villes durables, selon les organisateurs.

La rencontre réunit des spécialistes de plusieurs universités algériennes ainsi que de France.

# CORÉE DU SUD L'Algérie présente au 7<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau

**La 7<sup>e</sup> édition du Forum mondial de l'eau s'est ouverte dimanche dans les deux villes sud-coréennes de Daegu et de Gyeongju avec la participation de l'Algérie, sous le slogan «De l'eau pour notre avenir».**

Principal événement international lié aux questions et enjeux de l'eau, ce forum enregistre la participation des représentants officiels de plus de 170 pays ainsi que d'institutions régionales et internationales, des professionnels, des scientifiques, des organisations non gouvernementales (ONG) et des représentants de la société civile.

L'Algérie est représentée par une délégation conduite par le ministre des Ressources en eau, Hocine Nécib.

La participation de l'Algérie à ce forum s'inscrit dans l'objectif de présenter l'expérience menée par le pays pour mettre fin au spectre du stress hydrique et les progrès réalisés en matière de sécurisation de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement à travers les barrages, les transferts, le dessalement d'eau de mer, épuration des eaux usées et réutilisation des eaux épurées dans l'agriculture.

Il s'agit aussi pour la délégation algérienne d'améliorer l'efficience de la politique publique de l'eau à travers les échanges d'expériences dans ce domaine et, également, de se solidariser avec les pays qui souffrent encore des problèmes de l'eau et d'assainissement, expliquent à l'APS des membres de la délégation.

Cette manifestation internationale a pour objectif de réunir l'ensemble des acteurs du secteur pour débattre des questions liées à l'eau dans toutes ses dimensions, de formuler des propositions concrètes et de susciter un engagement politique.



tique réel et durable en faveur de l'eau, explique-t-on.

La 7<sup>e</sup> édition de ce Forum a pour nouveauté l'organisation de sessions dédiées à la mise en place de solutions à travers des feuilles de route.

Ainsi, le programme de cette rencontre planétaire, organisée en collaboration avec le Conseil mondial de l'eau (CME), s'articule autour de quatre grands axes: les processus de travail, l'exposition mondiale, le forum citoyen et le grand prix mondial pour l'eau destiné à récompenser l'innovation technologique, institutionnelle et financière.

Concernant les processus de travail, ils comprennent un processus politique structuré en trois niveaux (ministériels, parlementaires et autorités locales et régionales), un processus régional organisé en six zones géographiques (Asie-Pacifique, Afrique, Amérique, Europe, Monde arabe, Méditerranée) et un processus thématique axé sur des aspects liés à la sécurité de la ressource, le développement durable et les mécanismes de mise en œuvre. Pour ce qui concerne l'exposition mondiale, elle constitue un espace

dans lequel les gouvernements, les organisations internationales, les universités et centres de recherche prennent part à la promotion de leurs activités et la présentation de leurs technologies, produits et services. De même, une zone d'exposition spéciale est prévue pour présenter l'avenir de l'industrie de l'eau. En outre, le forum citoyen constitue un espace de discussion et de sensibilisation sur les problématiques liées à l'accès à l'eau et à l'assainissement à travers le monde. Le Forum mondial de l'eau est organisé une fois tous les trois ans depuis 1997 par le CME en partenariat avec le pays hôte.

Il s'inscrit dans le processus de collaboration mondiale sur les problématiques liées à l'eau en offrant aux politiciens et décideurs un espace universel de débat et de contributions d'experts. Les précédentes éditions de cette manifestation se sont déroulées respectivement à Marrakech (Maroc, 1997), La Haye (Pays-Bas, 2000), le Japon (2003), Mexico (Mexique, 2006), Istanbul (Turquie, 2009) et Marseille (France, 2012).

## ALGÉRIE - ETATS-UNIS

### Les Etats-Unis prêts à assister l'Algérie dans le domaine agricole dans un cadre «gagnant-gagnant»

Les Etats-Unis sont prêts à assister l'Algérie dans ses efforts pour accroître les productions agricoles dans le cadre de «l'approche gagnant-gagnant», a déclaré dimanche l'ambassadeur américain à Alger Mme Joan A. Polaschik. «Les Etats-Unis sont prêts à assister l'Algérie dans ses efforts pour accroître les productions agricoles, notamment la transformation du lait, fabrication du matériel agricole et les techniques de production animale», a affirmé Mme Polaschik à l'ouverture à Alger d'un atelier sur la sécurité alimentaire. Le bureau des affaires de l'ambassade peut également aider à établir des relations entre les organisations et entreprises américaines spécialisées et l'Algérie dans ce domaine» ainsi qu'en ce qui concerne «le transfert de technologie», ce qui constitue la «clé de l'approche gagnant-gagnant», a-t-elle souligné.

Les participants à cet atelier, qui s'étalera sur deux jours, dont des experts algériens et américains, doivent notamment se pencher sur les moyens permettant de mieux protéger les chaînes alimentaires des contaminations.

Prévenir les contaminations accidentelles est «cru-



ciale pour assurer l'accès, la disponibilité, la qualité et la stabilité de l'alimentation», a souligné le directeur des services vétérinaires auprès du ministère de l'Agriculture, Abdelkrim Boughanem.

M. Boughanem a également évoqué le risque des «contaminations volontaires sinon criminelles», estimant que les chaînes spécialisées en agro-alimentaire ne tiennent pas compte de ces facteurs polluants. A ce propos, il a fait remarquer que les systèmes mis en place à savoir, «les HACCP (système qui identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs à la sécurité alimentaire) détectent uniquement les dangers et les défaillances non intentionnelles», ajoutant que cette lacune pourrait causer «des dégâts d'ordre sanitaire et économique». Pour l'heure l'Algérie, contrairement à d'autres pays, «n'a pas enregistré fort heureusement de cas de contaminations par quiconque agent ou poison susceptible de causer une maladie ou affection», a-t-il assuré.

Pour lutter contre ces risques, «il faut prévenir», a-t-il insisté, en préconisant que «la gendarmerie, la police, les douanes et le ministère de la santé» soient associés aux efforts visant à identifier les risques et les combattre.

## LANCÉMENT DU PROCESSUS DE LA RÉVISION DE LA PEV M. Lamamra prend part à une réunion ministérielle à Barcelone



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, prendra part lundi à Barcelone (Espagne) à une réunion ministérielle dans le cadre du lancement du processus de révision de la Politique européenne de voisinage (PEV), initiée par l'Union européenne (UE), indique dimanche un communiqué du ministère.

La rencontre «sera consacrée à un échange de vues sur l'avenir de la politique de voisinage à la lumière des mutations et des réalités nouvelles que connaît la région et de la nécessité de l'adapter aux besoins, attentes et potentialités de chaque pays partenaires, ainsi qu'aux défis communs de sécurité et de développement de la région», précise la même source.

Prendront part à cette conférence les ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'UE et leurs homologues des pays partenaires de la PEV de la rive sud de la Méditerranée.

M. Lamamra «exposera, à cette occasion, l'approche algérienne concernant les fondements et les composantes de cette politique dans le cadre de sa contribution à l'initiative de révision de la PEV dont la méthodologie correspond à la position de l'Algérie qui a toujours soutenu la nécessité d'une démarche concertée devant assurer une meilleure co-appropriation des actions de coopération de cette politique», ajoute le communiqué.

Le chef de la diplomatie algérienne saisira également cette opportunité «pour souligner la contribution effective et substantielle de l'Algérie dans la promotion des liens de voisinage avec les pays voisins subsahariens à travers une démarche inclusive et de dialogue visant à assurer les conditions durables d'une paix, d'une sécurité et d'une prospérité partagées au bénéfice de tous les peuples dans la région».

Cette conférence «intervient en parallèle avec la poursuite des consultations entre l'Algérie et l'UE en vue de la finalisation d'un plan d'action bilatéral relatif à la PEV qui viendrait en appui à l'accord d'Association et à la redynamisation qui connaissent les relations de coopération avec les Etats membres de l'UE et ses institutions», relève la même source.

## EMPLOI

## Clôture du Salon de l'emploi par la signature de conventions et la remise de prix aux meilleurs participants

La 5<sup>e</sup> édition du Salon national de l'emploi (SALEM-2015) a été clôturée hier à Alger, par la signature de conventions de partenariat et la remise d'attestations de participation et des prix aux meilleurs participants à cette manifestation qui a regroupé plus de 300 microentreprises.

La cérémonie de clôture de ce salon a été présidée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, en présence de membres du gouvernement.

Cette manifestation, placée sous le thème «La formation: clef pour l'accès à l'emploi», avait pour objectif de présenter et de valoriser les dispositifs de promotion de l'emploi, de faire connaître le savoir-faire et les compétences des microentreprises.

S'informer des capacités et des possibilités de sous tra-



tance détenues par les micro entreprises exposantes, susciter l'intérêt des visiteurs, notamment les jeunes en quête d'un parcours professionnel, tant à travers le salariat que l'entrepreneuriat et vulgariser les avantages accordés dans le cadre des dispositifs d'emploi, figuraient également parmi les objectifs de ce salon.

SALEM 2015, organisé par le ministère du Travail et de l'Emploi, représente aussi, une opportunité de rencontre et d'échanges entre les jeunes bénéficiaires de ces dispositifs afin de présenter leurs entreprises et leurs produits et services, et de nouer des relations d'affaires entre eux et avec les différents opérateurs économiques.

Des organismes chargés de la mise en œuvre des dispositifs dédiés à la promotion de l'emploi et à la création de micro entreprises (ANSEJ, CNAC et ANEM) et des ministères concernés par la promotion de l'emploi et des jeunes ainsi que des chambres professionnelles ont pris part à ce salon.

Les différents partenaires associés à la création des micro-entreprises comme les banques, la CNAS, la CASNOS, ainsi que les services des impôts, des douanes, et le Centre national du registre du commerce (CNRC), étaient également présents à cette manifestation.

Des ateliers d'initiation sur l'entrepreneuriat et le parcours du promoteur en matière de création et gestion des micro-entreprises, sur les techniques de recherche d'emploi, et sur les techniques d'élaboration d'un curriculum vitae (CV) et lettres de motivation, ont été animés en marge du salon.

## M. Ghazi: Les pouvoirs publics décidés à encourager davantage les dispositifs de promotion d'emploi

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a indiqué dimanche à Alger, que les pouvoirs publics étaient décidés à encourager davantage les dispositifs publics de promotion de l'emploi dédiés aux jeunes.

«Les pouvoirs publics sont décidés à encourager davantage les dispositifs publics de promotion de l'emploi dédiés aux jeunes, aussi bien dans le cadre du salariat que dans celui de la création d'activités»,

a précisé le ministre lors de la clôture de la 5<sup>e</sup> édition du salon national de l'emploi. S'agissant du salon, M. El Ghazi a fait savoir que cette édition représente "un succès" au regard de l'affluence qu'il a drainé tout au long de la semaine et qui a permis d'enregistrer 155.000 visiteurs.

«Cet engouement des jeunes pour ce salon constitue un facteur encourageant qui laisse augurer des perspectives prometteuses pour le développement futur de la

micro-entreprise et de l'esprit d'entrepreneuriat auprès de la jeunesse», a-t-il ajouté.

Le salon a été marqué notamment par la remise d'attestations de certification du bureau international du travail (BIT) à 73 cadres formateurs de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) au terme d'une formation.

Des prix ont été également remis au meilleur stand, à la meilleure start-up, aux

meilleurs produits en plus des prix de l'innovation et de la femme entrepreneur ainsi que des prix des meilleures couvertures médiatiques.

Les entrepreneurs participants à ce salon ont remis au ministre du travail, à titre symbolique un prix de reconnaissance pour le président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour l'ensemble des politiques engagées pour la promotion de l'emploi et de la jeunesse.

## AQUACULTURE

## Ouargla : un secteur en évolution constante

Le Sud possède d'importantes potentialités susceptibles d'y permettre un développement des activités aquacoles, a indiqué, hier à Ouargla, le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques (MPRH), Sid Ahmed Ferroukhi, en ouverture d'un salon régional sur la pêche continentale et l'aquaculture. Le ministère s'emploie, en collaboration avec divers partenaires, à assurer l'accompagnement et la formation des investisseurs versés dans la filière aquacole, appelés à jouer prochainement un rôle socioéconomique important, en termes de production destinée à la commercialisation de produits halieutiques et la génération d'emplois, a-t-il ajouté. Le premier salon de la pêche continentale et de l'aquaculture à Ouargla, vise à valoriser justement le savoir-faire des professionnels et les spécificités des ressources et écosystèmes halieutiques au niveau des wilayas concernées, selon les organisateurs. Il s'agit de promouvoir le plan d'action de l'économie de la pêche continentale et de l'aquaculture au niveau local, de renforcer l'intégration de ces activités dans le développement et de créer les synergies nécessaires, en plus de fédérer et de mobiliser les opérateurs économiques et de favoriser les rencontres interprofessionnelles. Ce salon, auquel prennent part une cinquantaine de professionnels dans le domaine de la pêche continentale et de l'aquaculture, des opérateurs économiques, des associations de la société civile, des institutions d'accompagnement et de soutien à l'investissement, des organismes de formation et de recherche, est inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2015-2019, dans la perspective de développer les activités aquacoles à l'échelle locale. Dans le cadre de ce programme 2015-2019, il est prévu pour l'aquaculture une production de 20.000 tonnes de poisson d'eau douce émanant de plus de 410 projets, avec la création de 9.000 emplois directs et indirects, a-t-on signalé.

Le secteur de l'aquaculture, introduit dans la wilaya d'Ouargla en 2002, est depuis en évolution constante, au regard des résultats palpables constatés sur le terrain et l'extension de cette expérience. Ces résultats ont commencé à être perçus avec déjà la concrétisation d'un projet d'envergure dans le domaine piscicole, fruit d'un investissement privé, entré en exploitation en 2008. Ce projet a été conçu pour une capacité de production de 1.000 tonnes/an de poissons des espèces Tilapia du Nil et Tilapia rouge, a-t-on indiqué à la direction de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques. Plusieurs agriculteurs se sont ensuite lancés dans la pisciculture, généralement intégrée à leurs activités agricoles, et ont élargi la gamme d'élevage aquacole à d'autres espèces, telles que le poisson chat, à travers l'ensemencement de milliers d'alevins, pour la plupart dans la commune de Hassi-Benabdallah, à une vingtaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya.

Les efforts consentis depuis 2002 par le secteur de la pêche et des ressources halieutiques à Ouargla ont donné lieu à l'ensemencement de plus de 692.000 alevins à travers les différents bassins et lacs de la wilaya, selon les indications fournies par la direction concernée. Le secteur, et dans un souci de diversifier et d'intensifier l'élevage de poissons, ont décidé l'introduction d'une nouvelle espèce: la crevette d'eau douce. Les travaux de réalisation d'une ferme aquacole destinée à l'élevage de ce type de crevettes à pattes blanches ont dès lors été lancés, en coopération avec un partenaire sud-coréen, au niveau de la commune de Hassi Benabdallah.

Cet important projet, livrable cette année et pour lequel la partie algérienne a investi 260 millions DA contre 6 millions de dollars pour la partie coréenne, s'étend sur 10 hectares et comprend une unité de production de nourriture de poissons et un centre de recherche composé de plusieurs laboratoires hautement équipés. Sa capacité de production devra osciller entre 10 et 20 tonnes/an de crevettes d'eau douce "Gammare". La wilaya de Ouargla qui s'étend sur une superficie de 163.233 km carrés réèle d'importantes ressources en eau, pouvant lui permettre de développer l'activité aquacole, d'autant que ses eaux souterraines sont estimées à 60 milliards de mètres cubes outre une étendue de milliers d'hectares de terres agricoles. Elle compte aussi plusieurs lacs à Hassi Ben Abdallah, Zerzaim (Mégarine), El-Mir (El-Hedjira), Merdjadjé et Tataouine (Nezla), susceptibles d'accueillir des activités aquacoles. Pour aménager les surfaces susceptibles d'accueillir les projets aquacoles dans la wilaya de Ouargla, une direction de la pêche et des ressources halieutiques a été



crée, conformément au décret exécutif n°01-135 du 22 mai 2001, ainsi qu'une chambre nationale de pêche et d'aquaculture (décret exécutif n°02-304 du 28 septembre 2002).

Une annexe du Centre national de recherche et de développement de la pêche a également été mise en place suite à une décision ministérielle en octobre 2005. Une annexe du Centre national de recherche et de développement de la pêche a également été mise en place, sur une superficie de 39.892 m<sup>2</sup>, dans la commune de Hassi-Benabdallah (daïra de Sidi Khouded), suite à une décision ministérielle en octobre 2005. Comme contribution du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au développement de la filière, en lui assurant un encadrement scientifique spécialisé, l'université Kasdi-Merbah à Ouargla a ouvert une spécialité d'ingénieur en aquaculture.

Selon les données de la direction de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques, la wilaya d'Ouargla recense actuellement plus de 200 agriculteurs qui ont décidé d'intégrer l'activité aquacole dans leurs exploitations, même si la plupart de ces exploitants ne sont pas encore au stade de la véritable production de poissons.

**BANQUE****La Cnep-Banque augmente l'âge du Crédit jeune à 40 ans**

La Caisse nationale d'épargne et de Prévoyance (Cnep-banque) a augmenté, désormais, l'âge maximum requis pour l'obtention du «Crédit jeune» à 40 ans au lieu de 35 ans, a-t-elle indiqué dimanche dans un communiqué.

Cette mesure permettra, ainsi, à une large tranche de la jeunesse de saisir cette opportunité pour un prêt à la construction, l'extension, la surélévation ou à l'achat d'un logement neuf ou ancien, explique cette banque publique.

De plus, la Cnep-banque maintient les avantages octroyés dans le cadre de ce prêt, que ce soit en termes du taux (5% pour les épargnants et 6% pour les non épargnantes), ou en termes de montant puisqu'il pourra atteindre



les 100% si les revenus de l'emprunteur sont en adéquation avec ses capacités de remboursement.

Pour augmenter ses capacités d'emprunt, le postulant peut formuler sa demande en s'appuyant sur une caution ou une co-débition, dont l'auteur doit être âgé lui aussi de 40 ans au plus, souligne la même source. Par ailleurs, la durée de remboursement établie sur 40 ans pour le «Crédit jeune» est maintenue dans la limite d'âge de 75 ans, précise encore la Cnep-Banque rappelant que l'allongement de la durée se fera sans incidence sur la tarification de l'assurance en vigueur.

Lors de son lancement en 2008, ce type de crédit était accessible aux jeunes de 30 ans au maximum, puis à la catégorie des 35 ans au moins en 2011 avant que n'intervienne ce changement qui porte l'âge maximum à 40 ans.

**EPAL****Accostage et déchargement normal des tankers au port d'Alger**

Les opérations d'accostage et de déchargement de carburants des pétroliers se déroulent «normalement et sans aucune perturbation» au port d'Alger depuis le 8 avril dernier, a indiqué dimanche l'entreprise portuaire d'Alger (Epal).

L'Epal a souligné dans un communiqué qu'en dépit des mauvaises conditions «météo» annoncées par un BMS de l'office national de la météorologie (ONM) pour trois jours à compter du 5 avril, les deux «tankers» qui avaient été mis en rade par mesure de sécurité ont été autorisés à accoster de nouveau au port d'Alger «à titre exceptionnel et prioritaire et malgré les conditions météorologiques difficiles».

Sur la base du bulletin météorologique spécial de l'ONM reçu le 5 avril par l'Epal «et qui fait état de l'arrivée d'une grande tempête de force 8 (35 à 45 noeuds), avec des vents violents de Nord-Est et Est pour une durée de 3 jours, le port d'Alger a mis en exécution les mesures urgentes et nécessaires pour protéger les personnes et les biens», indique le communiqué de l'entreprise.

La cellule de crise installée à cette occasion au niveau du port d'Alger, qui n'est «pas protégé des vents de Nord-Est et Est, a décidé de faire sortir tous les navires, y compris les deux pétroliers, amarrés au niveau des quais exposés au ressac et aux vents violents, et remis en rade le 6 avril dernier, pour leur sécurité», précise t-on.

Les deux pétroliers transportant du carburant ont été autorisés à partir de mercredi 8 avril «à titre exceptionnel et prioritaire et malgré les conditions météorologiques difficiles, à accoster en vue de leur déchargement», ajoute l'Epal.

Le déchargement des deux tankers par pompage s'est effectué en 24 heures. Un des deux pétroliers actuellement



en route vers Béjaïa, le Kandava, battant pavillon des îles Marshall, a «accosté de nuit malgré les règles de sécurité interdisant les opérations de nuit, lorsqu'il s'agit des pétroliers», précise l'Epal, selon laquelle «cette action a été réalisée dans le souci de permettre la reprise des opérations de déchargement, mais tout en respectant la réglementation en vigueur».

Depuis, les opérations se poursuivent normalement au port d'Alger, ajoute t-on de même source. Une forte tension sur les carburants a été enregistrée en fin de semaine dans le centre du pays, en particulier dans les wilaya de Blida et d'Alger. Selon le P-DG de Naftal, «les approvisionnements se font normalement, la production au niveau des raffineries fonctionne correctement, le mouvement de transport par camions, bateaux, pipelines et trains est normal (...).»

«Il n'y a, donc, pas lieu de craindre de ne pas trouver de carburant», a-t-il affirmé dans une déclaration à l'APS.

**ENTREPRISES****Maghreb Leasing Algérie lève un emprunt obligataire de 2 milliards de DA**

La société de crédit-bail Maghreb Leasing Algérie (MLA) a levé un emprunt obligataire institutionnel d'un montant de deux (2) milliards de DA sur le marché financier algérien, a-t-elle indiqué dimanche dans un communiqué.

Cet établissement financier a souscrit, à la fin mars dernier, son premier emprunt obligataire institutionnel de deux milliards de DA sur une période de cinq (5) ans avec un taux d'intérêt progressif et un amortissement annuel de 20%, a-t-elle précisé.

Cette opération porte sur 200.000 obligations d'une valeur nominale de 10 000 DA chacune et émises par MLA en direction des souscripteurs institutionnels (banques, établissements financiers et autres investisseurs institutionnels).

Le taux d'intérêt annuel de cet emprunt a été fixé à 2,5% pour la première année de la souscription avant d'augmenter progressivement à 2,75% en



2016, à 3,25% en 2017, à 4% en 2018 et à 5% en 2019.

Cet emprunt a été réalisé avec la garantie de la Cnep-Banque et du Crédit populaire d'Algérie (CPA), et avec le concours de BNP Paribas El Djazaïr en sa qualité d'intermédiaire en bourse. Pour cet établissement spécialisé en

crédit-bail, la réussite de cette opération, qui a enregistré un taux de souscription de 123%, va la conforter dans ses missions d'accompagnement et de financement des Petites et moyennes entreprises (PME) et Petits et moyens investissements (PMI).

Le crédit-bail est un mode de financement par lequel une société financière (crédit-bailleur) met à la disposition d'une entreprise un bien d'équipement pour une période déterminée contre paiement d'une redevance périodique.

Au terme de ce contrat, l'entreprise bénéficiaire a le choix soit de restituer le bien soit de l'acquérir pour un montant défini lors de la conclusion du contrat. La Commission de surveillance des opérations en bourse (Cosob), autorité de régulation du marché boursier en Algérie, avait accordé en janvier dernier son aval à MLA pour l'émission de cet emprunt obligataire.

**CARBURANTS****Naftal dément toute pénurie et évoque l'effet de la rumeur**

Les stations de service d'Alger et des wilayas avoisinantes ne connaissent aucune pénurie de carburants, a déclaré dimanche à l'APS le P-dg de Naftal, Saïd Akretche, expliquant les longues files d'attente des automobilistes devant ces stations par l'effet de la rumeur suite à une rupture temporaire de carburants à Blida.

«Rien ne justifie la crainte des automobilistes à se précipiter vers les stations. Le carburant est disponible suffisamment et le système de distribution fonctionne correctement», affirme-t-il. Face à ces files d'attente des véhicules et pour répondre à cette brusque hausse de la demande, Naftal a dû doubler le volume des carburants destinés à ces stations envahies par les automobilistes.

Ainsi, 7 millions de litres de carburants ont été distribués samedi dernier au niveau des stations de la capitale, alors que la moyenne habituelle est de 3,5 millions de litres par jour.

«Les automobilistes viennent et font le plein. C'est la preuve qu'il n'y a aucun manque de carburants», soutient M. Akretche. Néanmoins, ajoute-t-il, les petites stations, dotées d'une faible capacité de stockage, se vident rapidement. Ce qui a encouragé, selon le même responsable, la propagation de la rumeur de pénurie.

«Les approvisionnements se font normalement, la production au niveau des raffineries fonctionne correctement, le mouvement de transport par camions, bateaux, pipelines et trains est normal. Le personnel est mobilisé. Il n'y a, donc, pas lieu de craindre de ne pas trouver de carburant», rassure-t-il.

Selon le premier responsable de Naftal, le phénomène d'afflux vers les stations est dû plutôt à ces rumeurs circulant sur une éventuelle pénurie suite à une rupture temporaire constatée, jeudi dernier, au niveau des stations de Blida et de l'Ouest d'Alger.

Les stations de ces zones ont mis du temps pour se réapprovisionner, déclenchant, ainsi, cette rumeur de pénurie, d'après les explications de M. Akretche qui précise, toutefois, que la distribution des produits pétroliers est, parfois, soumise à des aléas causant des retards d'approvisionnement pouvant durer jusqu'à une demi-journée.

«Aucun système ne peut fonctionner de manière parfaite. Il peut arriver que des problèmes surviennent au niveau de l'exploitation, des ports, des pipelines ou des routes. Mais dans ces cas, il ne s'agit pas de pénurie». Filiale à 100% du groupe Sonatrach, Naftal a pour mission principale de distribuer et commercialiser des produits pétroliers et dérivés sur le marché national, rappelle-t-on. L'Algérie produit près de 12 millions de tonnes de produits pétroliers finis alors que la demande s'élève à 13,5 millions annuellement, soit un déficit de 1,5 million compensé par l'importation.

L'augmentation de la demande est, essentiellement, engendrée par les exigences du développement économique et par la croissance du parc automobile en Algérie.

Pour faire face au déficit des carburants, Sonatrach prévoit l'augmentation à hauteur de 30% des capacités des raffineries en activité (Skikda, Alger et Arzew), de la reconstruction de celle de Hassi Messaoud et de la création de trois nouvelles raffineries (Biskra, Ghardaïa et Tiaret) dotées d'une capacité de 5 millions de tonnes chacune et dont la mise en service est prévue entre 2018 et 2019.

APS

**LE D<sup>R</sup> MUSTAPHA ZEBDI, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DE PROTECTION ET DE L'ORIENTATION DU CONSOMMATEUR ET DE SON ENVIRONNEMENT, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS**

M A R C H É :

# Pourquoi les prix ont-ils pris l'ascenseur ?

**La culture de la dénonciation de la hausse des prix et du boycott de certains produits lorsqu'ils deviennent inaccessibles pour les citoyens doit s'inscrire dans l'esprit collectif des citoyens, se sont accordés à dire, hier, des membres de l'Association nationale de la protection et orientation des consommateurs.**



**Appel à la création d'un laboratoire national de contrôle des produits**

#### Sonia Belaïdi

D<sup>r</sup> Mustapha Zebdi, président de l'Association de protection des consommateurs et le vice-président, Sami El Ksouri étaient les invités du Forum de DK News qui avait pour thème «Le pouvoir d'achat des consommateurs, le rôle des citoyens dans la stabilisation des prix et le boycott des produits lorsque leur prix atteignent un seuil inaccessible».

À ce titre, le D<sup>r</sup> Zebdi a mis l'accent sur le rôle de la société civile dans la fixation des prix des fruits, légumes et produits alimentaires, rappelant, ainsi, les citoyens à passer de consommateurs aux conso-acteurs, car ils ont un rôle prépondérant à jouer dans la détermination des prix des marchandises.

Au-delà des variables de l'offre et de la demande, les consommateurs doivent être conscients du pouvoir important qu'ils exercent sur le marché et s'inscrire dans une dynamique de changement et de modification de la

donne. «Les acheteurs ne doivent pas subir les prix mais plutôt faire en sorte de les établir», a-t-il ajouté.

L'hôte de DK News a donné à titre d'exemple le prix de la sardine qui ne descend pas sous la barre des 500 DA et celui de la pomme de terre qui varie entre 100 et 120 DA.

#### La sardine à l'index ...

À ce sujet, il a précisé que la plupart des citoyens boycottent la sardine depuis un bon moment et pour continuer sur la même lancée, l'association qu'il représente a lancé un appel pour un boycott général de la sardine à partir du 15 avril.

«Ce boycott durera une semaine qui sera renouvelée si les mêmes prix persistent», a-t-il averti.

Quand au vice-président général de l'association, Sami El Ksouri, il a rappelé que les citoyens ont pu avoir gain de cause suite aux boycotts précédents de certains produits comme la viande, la banane et autres.

Pour lui, il est inadmissible que certains produits disponibles affichent des prix exorbitants et qu'il est donc temps de mettre un terme à ces fluctuations.

S'exprimant sur les services, il a donné l'exemple du service sanitaire où les consultations médicales chez les médecins exerçant dans le secteur privé soient de l'ordre des 1500 et 2000 DA, alors que le salaire moyen de la plupart des Algériens n'excède pas les 40.000 DA.

Il a donc appelé la Sécurité sociale à se mettre à niveau pour le remboursement efficace et équitable des malades.

En ce qui concerne la pénurie en carburant, les invités du forum ont déploré le fait qu'un producteur de pétrole ne détienne pas des réserves stratégiques pour prévenir les manques. Comme dernier point, les conférenciers ont appelé à la création d'un laboratoire national de contrôle des produits pour éviter les accidents domestiques, les allergies et d'autres affections.

# L'alibi de l'offre et de la demande

#### Said Abjaoui

Chaque fois qu'on parle de l'envolée des prix, l'explication est vite, même très vite donnée et le coupable très vite désigné. C'est la loi de l'offre et de la demande. C'est réglé et enterré. Chaque fois qu'on parle de pouvoir d'achat, il est répondu que la solution ne concerne pas que l'augmentation des salaires, mais également la disponibilité en abondance des produits sur le marché, c'est-à-dire qu'on revient encore à la loi de l'offre et de la demande. Ainsi, la boucle des explications est bouclée. Il n'y a plus d'autres

explications. Et pourtant, la boucle ne peut pas être bouclée.

L'inflation a une explication économique. Elle est parfois le résultat de la qualité de la gouvernance. C'est-à-dire de la gestion. La qualité des produits de consommation bien entendu. Dans l'état actuel, ce n'est point faute de défenseurs de la qualité de gestion qui ont manqué. Pour nous en parler, le Forum de DK News a invité hier M. Mustapha Zebdi, président de l'Association de la protection et de l'orientation du consommateur et de l'environnement. Le SG de la même association a également été invité à la même conférence débat.

Des questions ont été posées de

prime abord. Pourquoi les prix ont-ils pris l'ascenseur ? Faudrait-il imposer une marge de bénéfices pour nous sortir de l'alibi de la loi de l'offre et de la demande ? Faudrait-il lier celle-ci à la notion de citoyenneté et cette dernière à celle de contribuable ? Faudrait-il inclure les élus toutes institutions comprises dont les deux chambres parlementaires à la défense du consommateur ?

Comment défendre les consommateurs ? D'abord, bien sûr par la voie du dialogue pour faire aboutir les revendications. Mais, obligatoirement il faudrait passer par les adhésions des consommateurs à des mouvements de revendications de leurs

droits de consommateurs. Le nombre peut constituer un pouvoir de dissuasion qui peut faire augmenter le pouvoir d'influence et d'action sur les milieux concernés par la prise de décision.

L'autre instrument d'exercice d'un pouvoir d'influence est celui auquel il a été fait recours, à savoir le boycott. Tel produit est brutalement soumis à une hausse de son prix doit être boycotté.

Demandons-nous quand même s'il existe une culture de boycott des produits chez nos consommateurs nationaux ?

Dernièrement, dans un certain nombre de wilayas, il y eut une pénurie de carburants. C'est quand même grave qu'on ne dispose

pas dans des wilayas des réserves stratégiques de carburant.

Le carburant est un produit subventionné. Les services de sécurité ont arrêté des contrebandiers qui tentaient de faire passer vers la Tunisie une certaine quantité de ce produit pour le vendre vraiment moins cher juste pour avoir des devises.

On devrait considérer ce trafic comme une fuite de capitaux, tout comme on devrait caractériser la vente de poissons par nos chalutiers en Méditerranée également de fuite de capitaux, s'est exclamé un participant.

# Vers le boycott des produits de la pêche ?



**O. Larbi**

Le docteur Zebdi, président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et de l'environnement a annoncé une action de boycott des produits de la pêche algérienne estimant que « le renchérissement est tel qu'aucun citoyen aux revenus moyens ne peut consommer du poisson, une fois par semaine. »

#### Pouvoir d'achat et hausse des prix

D'Zebdi a indiqué que le boycott était de ce fait une réussite : « 80% des consommateurs ont éliminé ces produits de leur régime alimentaire. Je rappelle néanmoins que les précédentes actions de boycott du poulet ont ramené son prix de vente à 180DA le kilo, que celui des œufs est retombé de 13 à 8DA l'œuf. D'autres actions ont eu lieu comme celle du boycott des viandes rouges... »

Le secrétaire général de l'Association souligne que le consommateur algérien ne comprend pas que « lorsque les prix mondiaux baissent, ceux pratiqués en Algérie augmentent. Il en est de même lorsque le temps est beau ou qu'il pleut ! »

« Heureusement que l'Etat soutient les prix des produits de première nécessité » ajoute M. Zebdi.

Des mesures comme l'éradication du commerce informel n'ont pas apporté les avantages promis au consommateur.

Les orateurs sont d'accord pour déplorer que les prix des services aient suivi la même courbe ascen-

dante : « La consultation médicale chez un généraliste est fixée à 800DA, le moindre examen radiologique est payable à plusieurs milliers de dinars. Qu'est-ce qui est remboursé à l'assuré social ? »

#### Conso-acteur, 5<sup>e</sup> pouvoir

L'Association est engagée dans une démarche de conscientisation et de responsabilisation du consommateur, travail qui doit aboutir à peser sur les prix du marché.

Il s'agit, ni plus ni moins, de « devenir un 5<sup>e</sup> pouvoir ! »

« Le boycott est une action pacifique, citoyenne qui rééquilibre les rapports entre commerçants et consommateurs. Par ces actions le consommateur peut atteindre ses objectifs de baisse du coût de la vie. »

#### Exercice

Le docteur Zebdi propose une formulation : « Tous les produits de consommation sont devenus des produits annuels » ce qui voudrait dire que les fruits et légumes de saison par exemple ne jouent plus du fait de la meilleure utilisation des capacités de production sur tout le territoire national.

A cours de son intervention, le docteur Zebdi a abordé les dommages causés aux ressources halieutiques par la modification des conditions « normales de pêche ».

La production annuelle de pêche nationale est de 200 000 tonnes pour 40 millions d'habitants selon des travaux de recherche étayés par le MPRH.

M. Zebdi assure que la production est tombée à 100 000 tonnes ;

ce qui pourrait expliquer la cherté du poisson sur les carreaux des pêcheries.

Cet argument « occasionnel » est renforcé par les pratiques selon lesquelles des cargaisons de poissons sont exportées en Tunisie où ce qui revient à 800 dinars en Algérie est écoulé à 200 dinars en Tunisie. Les exportateurs préfèrent la monnaie tunisienne au dinar algérien. Des pratiques plus anciennes voudraient que la pêche soit vendue en mer...

#### Boycott

M. Zebdi affirme que 15 associations de wilaya soutiennent le boycott.

Il est certain que dès mercredi 15 l'attention sera concentrée sur cette action des consommateurs algériens de poissons.

Ce sera l'exercice pratique du passage du consommateur abusé à conso-acteur.

#### Positif

Les multiples démarches des associations de consommateur sont des signaux d'alerte qui peuvent intéresser les pouvoirs publics dans l'intérêt de la production nationale et la santé des consommateurs.

L'Association que préside M. Zebdi se félicite des convergences avec l'Union générale des commerçants et artisans algériens dont le siège est à Belouizdad.

Le fait que les orateurs se soient abstenus de porter des jugements critiques sur les causes de l'érosion du pouvoir d'achat est un appel du pied pour un débat approfondi sur les prix à la consommation.

## À RETENIR ....

### 80% des familles algériennes ne consomment pas de poisson régulièrement

D'après une étude réalisée par l'Apoce, 80% des familles à revenu modeste ou moyen, ne consomment plus de poisson de manière régulière. Ce produit essentiel devenu trop cher, a été abandonné par une grande partie des consommateurs algériens. A ce propos, l'Apoce va entreprendre à partir du 15 avril, une opération de boycott d'une semaine (renouvelable) dont l'objectif est de faire baisser les prix qui ont atteint des chiffres surréalistes. A ce jour, 15 associations nationales ont adhéré à l'opération.

## FRUITS, LÉGUMES ET VIANDES

### Plafonner les prix des produits élémentaires

Le secrétaire général de l'Association pour la protection du consommateur et de son environnement

## À RETENIR ....

(Apoce), Mustapha Zebdi, a plaidé hier pour le plafonnement des prix des produits alimentaires à large consommation tels que les fruits et légumes de saison afin de protéger le pouvoir d'achat des Algériens qui est selon lui de plus en plus menacé. A ce propos, M. Zebdi, suggérer l'établissement d'une liste de ces produits et le plafonnement du bénéfice des commerçants.

## FAUTE DE LABORATOIRES QUALIFIÉS

### Les échantillons des produits alimentaires sont analysés à l'étranger

Abordant l'aspect lié à la santé et à la sécurité des consommateurs, le D'Zebdi, a déploré l'absence de laboratoire de contrôle de qualité capables de vérifier la conformité des produits exposés sur le marché. Face à cette situation, l'association a dû faire appel à un laboratoire étranger pour analyser 12 échantillons de boissons gazeuses commercialisées « Néant » par des opérateurs économiques nationaux.

Rachid Rachedi



## TAYEB ZITOUNI L'A ANNONCÉ À EL-BAYADH

# Lancement de l'opération d'actualisation du fichier national des Moudjahidine

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a fait état, hier à El-Bayadh, du lancement de l'opération d'actualisation du fichier national des Moudjahidine et ayants droit et de la mise en place de mesures d'allègement des procédures administratives en direction de cette catégorie sociale.

«Le ministère des Moudjahidine a entamé l'actualisation du fichier national des Moudjahidine et des ayants droit et la mise en place de mesures d'allègement des procédures administratives en faveur de cette catégorie sociale, en reconnaissance à leurs sacrifices pour le recouvrement de la souveraineté nationale», a indiqué M. Zitouni lors d'une rencontre avec les membres de la famille révolutionnaire, au deuxième jour de sa visite de travail dans la wilaya.

S'agissant de l'assouplissement des procédures administratives en faveur des Moudjahidine et ayants droit, liées à la constitution de dossiers administratifs et médicaux, le ministre a expliqué qu'il



s'agira pour eux de remplir un seul formulaire, disponible au niveau des différentes directions du secteur, dans le cadre des démarches du ministère visant la lutte contre la bureaucratie.

«L'opération de raccordement par le ministère des Moudjahidine des 48 wilayas à travers un réseau numérisé, a été finalisée et devra contribuer à une meilleure prise en charge des dossiers des Moudjahidine et ayants droits au niveau local et le règlement des problèmes administratifs rencontrés par cette catégorie sociale», a-t-il souligné.

Concernant le volet des pensions, M. Zitouni a assuré que «tous les dossiers dé-

posés avant la première semaine du mois de décembre dernier ont été régularisés et que 2015 sera l'année du règlement définitif des dossiers des pensions».

Réitérant l'intérêt accordé par le gouvernement au volet de l'écriture de l'histoire, M. Zitouni a signalé que «tous les moyens sont mobilisés pour la réalisation d'un inventaire global et la collecte du plus grand nombre de témoignages, en vue de les répertorier et les mettre à la disposition des générations futures, dans le cadre de la préservation de la mémoire collective considérée comme «un legs à préserver».

«Le ministère des Moudjahidine a commencé à recueillir les enregistrements de témoignages vivants de ceux là même qui ont pris part à la guerre de Libération nationale, et que les efforts portent sur l'enregistrement sur support audio-visuel «CD» de l'Histoire de chaque région, avec ses épisodes et ses différentes haltes historiques, depuis les résistances populaires jusqu'à l'indépendance du pays», a déclaré le ministre.

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a annoncé, dans une déclaration à la presse, l'organisation prochaine, par son département, d'un colloque sur la résistance populaire des Ouled Sidi Cheikh.

## LIGNE FERROVIAIRE TIZI-OUZOU - BOUMERDÈS-ALGER- BLIDA-TIPASA

# De 100 à 150 millions de voyageurs par an



La ligne ferroviaire reliant Tizi-Ouzou - Boumerdès-Alger- El Aroun (Blida)-Tipasa dont le chantier a été lancé la semaine dernière, pourra assurer, une fois mise en service, le transport de 100 à 150 millions de voyageurs par an, a annoncé, dimanche à Boumerdès, le ministre des Transports, Amar Ghoul.

Parallèlement, cette voie ferrée de 300 km de long, et d'une vitesse allant de 160 à 220 km/heure, transportera des «tonnes de marchandises /an», a ajouté M. Ghoul, dans son intervention au cours d'un exposé sur les projets de son secteur, présenté à Thénia.

Le ministre a souligné que ce projet, inscrit au titre du programme présidentiel visant la réalisation de 12.500 km de voies ferrées, à l'échelle nationale, est constitué d'une voie double «électrifiée», dotée d'«équipements modernes qui relèveront le niveau de ses prestations, sur le double plan sécurité et préventif». Ce projet, équipé des meilleurs systèmes numériques en vigueur en matière de signalisation, communication, gestion, et entretien, sera accompagné par

lions de tonnes de marchandises», a-t-il encore estimé.

S'exprimant sur l'autre projet de voie ferrée, en cours d'études, qui reliera le port de Dellys, Draâ El Mizane (Tizi-Ouzou) et la gare Aamar (Bouria) sur une distance de 60 km, le ministre a soutenu qu'il vise l'ouverture de «nouvelles perspectives économiques, touristiques et commerciales pour toutes les zones qu'il traversera, dont Dellys, les régions du littoral de Boumerdès et les deux (2) wilayas concernées».

M. Amar Ghoul a entamé sa visite dans la wilaya par la gare ferroviaire de Boumerdès, où il a entendu un exposé sur le projet de modernisation de cette structure, avant de prendre le train pour Thénia, où un exposé sur les différents projets du secteur, à l'échelle nationale, lui a été présenté.

Le ministre a procédé, à cette occasion, à la mise en service de la ligne ferroviaire Thénia-Bordj Menaiel, avant de poursuivre son périple, à bord du train, pour l'inauguration de gares ferroviaires à Si Mustapha, Issers et Bordj Menaiel.

## PROTECTION CIVILE

### 12.000 agents pour la surveillance des plages durant la saison estivale 2015 à travers le pays

Douze (12) mille agents de la protection civile seront déployés à travers les différentes plages du pays pour assurer la surveillance et la sécurité des estivants, a-t-on appris hier à Tlemcen du chargé de communication de ce corps. Ce chiffre peut être augmenté à 20.000 durant les week end et les jours fériés en fonction du flux des estivants, a indiqué le colonel Achour Farouk lors d'une rencontre régionale ayant regroupé vingt directeurs de la protection civile des wilayas de l'ouest et du centre du pays et des cadres de la direction générale de la protection civile, dans le but d'apporter des corrections nécessaires au dispositif de surveillance des plages et de lutte contre les feux de forêt.

## 23636 lieux non baptisés à travers 23 wilayas du pays

23636 lieux, cités, rues et édifices publics à travers 23 wilayas du pays ne sont pas baptisés, selon un recensement visant à répertorier et numérotier tous les sites concernés pour faciliter la mise en place du système de géolocalisation (GPS), a appris l'APS hier auprès de la directrice de la gouvernance locale au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, Fatima Hamrit.

Lancée en mai 2014, l'opération de recensement de tous les lieux baptisés et non baptisés vise à donner une identité aux rues en Algérie et une adresse au citoyen, en plus de perrenier la mémoire populaire, en accordant la priorité aux symboles et héros de la révolution algérienne et à des personnalités ayant servi l'humanité, a affirmé Mme Hamrit.

L'opération concerne également la dé-baptisation d'autres lieux qui n'ont pas de repères et l'adoption d'une nouvelle numérotation pour tous les lieux.

L'adoption d'un système efficace de baptisation et de numérotation des rues est de nature à faciliter l'intervention rapide des différents services de secours, grâce au système GPS, a souligné la responsable.

Le recensement des sites sera finalisé fin juin 2015, à travers l'ensemble du territoire national, a annoncé Mme Hamrit, insistant sur les dimensions socio-économique, culturelle et historique de l'opération. Dans un bilan sur l'état d'avancement de cette opération à l'échelle nationale, elle a indiqué qu'au 1 mars 2015 l'opération a été finalisée dans 8 wilayas relevant un taux variant entre 30% et 80% dans d'autres.

Les nouvelles appellations sont proposées par l'APC avec la participation des citoyens. Une commission de wilaya présidée par le wali ou un représentant valide celles à retenir. S'agissant de l'adoption d'une nouvelle numérotation des rues et cités, M. Hamrit a souligné que «chaque commune prend en charge la numérotation à travers l'élaboration d'un plan de numérotation à soumettre à l'APC pour validation».

La responsable a, toutefois, appelé les APC à impliquer les citoyens lors de la numérotation pour pallier d'éventuelles entraves. La couleur des plaques de baptisation et de numérotation sera unifiée (blanc et bleu) à travers l'ensemble du territoire national.

## LES AGENTS RADIES DES GARDES COMMUNAUX : La commission examine les dossiers

La commission nationale chargée de l'étude des dossiers des agents radiés du corps des gardes communaux a tenu dimanche à Alger sa deuxième réunion dans le cadre du dialogue «continu» entre le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales et les membres de cette corporation.

La commission, qui regroupe des représentants du ministère de l'Intérieur et des gardes communaux, examine, au cas par cas, les requêtes et recours introduits par les agents radiés du corps pour des motifs disciplinaires.

Le directeur général des ressources humaines, de la formation et des statuts au ministère de l'Intérieur, Merabti Abdellahim, a déclaré à la presse que les dossiers d'un nombre de gardes communaux radiés «eront l'objet d'un examen minutieux suite auquel les dispositions légales nécessaires seront adoptées». 6 dossiers ont été examinés lors de la première réunion tenue le 1er avril.

«La cadence de travail de la commission sera accélérée afin d'examiner tous les dossiers concernés», a fait savoir M. Merabtine selon lequel le nombre de personnes radiées «n'est pas défini avec précision».

Il a indiqué que la commission était souveraine dans ses décisions pour adopter les mesures adéquates après examen des recours.

Le responsable a rappelé que la rencontre de dimanche intervenait dans le sillage du dialogue engagé entre les deux parties en février dernier pour examiner le dossier relatif à la retraite qui prévoit une couverture sociale à 100% et l'accès aux micro-crédits.

Il a annoncé que le ministère de l'Intérieur avait entamé, jeudi dernier, des réunions avec les secteurs concernés pour parvenir aux résultats escomptés.

Pour sa part, le coordinateur national des gardes communaux, Benamara Tayeb a salué la volonté affichée par les parties concernées pour la prise en charge «graduelle» des dossiers des agents du corps des gardes communaux notamment les radiés. La voie du dialogue entre les gardes communaux et le ministère restent ouvertes, a-t-il dit. Plusieurs cas seront examinés durant la présente réunion, a-t-il soutenu affirmant que nombreux revendications, notamment celles relatives à la carte Chifa, à la revalorisation des salaire et au microcrédit, étaient examinées actuellement faisant savoir que les revendications déjà satisfaites concernaient les heures supplémentaires, la retraite, la revalorisation des primes de risque et d'astreinte.

La plateforme des revendications comprend 12 points relatifs aux préoccupations à caractère socioprofessionnel dont l'augmentation de la pension de retraite, le règlement des dossiers des malades chroniques et des invalides de la période du terrorisme.

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avait fait savoir récemment qu'il œuvrait à mettre en place des mesures permettant de répondre aux douze préoccupations exprimées par les agents de la garde communale dans le cadre de la plateforme du 13 avril 2014.

Il a été ainsi procédé à la promulgation d'un décret exécutif garantissant aux agents de la garde communale de se redéployer vers de nouveaux emplois, le même niveau de rémunération, ainsi que la stabilité de l'emploi.

Ces mesures concernent également l'élargissement de la retraite proportionnelle exceptionnelle au profit des agents de la garde communale redéployés au ministère de la Défense nationale. De ce fait, il a été procédé à l'introduction des modifications nécessaires au dispositif réglementaires régissant la retraite proportionnelle exceptionnelle pour la prise en charge de cette préoccupation.

Pour la question de la réhabilitation des agents de la garde communale ayant bénéficié de décisions de justice de réintégration, tous les concernés ont été réintégrés. Il a été décidé en outre de la mise en place d'un dispositif dérogatoire au profit des agents de la garde communale leur permettant de bénéficier, d'une pension spécifique d'invalidité. Concernant les heures supplémentaires, il a été décidé d'instituer une indemnité équivalant à un mois de salaire pour chaque année de service au sein du corps des gardes communaux.

Pour la revalorisation de l'indemnité de risque et d'astreinte, le taux de cette indemnité a été relevé de 75% à 90% du traitement pour l'ensemble des grades avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2012.

## ORAN

# Un vibrant hommage rendu au défunt géographe Abed Bendjlid

Un vibrant hommage a été rendu dimanche à Oran au géographe algérien Abed Bendjlid, décédé en février dernier à l'âge de 71 ans.



Lors d'une cérémonie d'hommage, organisée par le Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CrascRASC), en présence de collègues, amis et membres de la famille du regretté, les intervenants se sont relayés pour évoquer les qualités du défunt. «Un exemple pour les générations présente et future, ayant consacré un parcours scientifique de plus de 50 ans», a-t-on souligné.

Le défunt était membre du conseil scientifique du Crasc, directeur du comité de rédaction de la revue «Insaniyat» et un des ses fondateurs, comme il avait aussi occupé le poste de directeur de la division de recherche «Ville et Territoire».

Selon le directeur du Crasc, P<sup>r</sup> Hadj Smaïha Djilali, feu Bendjlid était un des piliers du centre, qui a travaillé

avec persévérance comme professeur à l'Université voulant un amour pour l'Algérie.

«Cet homme a formé, depuis plus de 50 ans, des générations de géographes, dans les universités d'Oran, d'Alger et de Constantine», a évoqué le même responsable.

Pour un de ses collègues et ami, Hassen Remaoune, «le défunt a lutté contre la maladie avec courage, comme il savait le faire. Il sera cependant toujours là dans les cœurs et les mémoires, avec son intelligence, sa disponibilité pour la chose académique et certainement aussi sa courtoisie et sa modestie». «Bendjlid faisait partie d'une génération et d'une école, pour qui le labeur et l'activité scientifique ne nécessitaient pas de publicité pour être valorisées», a-t-il en-

core souligné. «Il était aussi très connu et apprécié pour ses prises de positions. Il défendait ses principes contre toute injustice et criait haut et fort ses opinions», a ajouté une de ses collègues chercheurs au Crasc et aussi une de ses anciennes étudiantes.

Pour un autre de ses collègues et ami, M. Tighaza, chercheur au Crasc, le dernier numéro de la revue «Insaniyat», «de Sahara et ses marges» l'a beaucoup fatigué en pleine période de maladie, mais il a travaillé d'arrache-pied pour le terminer et faire profiter les générations futures des fruits de travail du groupe de jeunes chercheurs de la division de recherche «Ville et Territoire».

Les membres de sa famille ont également mis en exergue le côté humain du défunt, «généreux, sérioux, rigoureux et très affectueux».

## EL TARF

# Une stèle en «mur d'eau» en hommage aux Martyrs

Une stèle commémorative conçue sous la forme d'un «mur d'eau», en cours de réalisation au cœur du chef-lieu de la wilaya d'El Tarf, sera inaugurée le 5 juillet prochain à l'occasion du 53<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance, a indiqué, dimanche, le wali, Mohamed Lebka.

Erigée au centre d'une toute nouvelle place publique en cours d'aménagement au cœur du chef-lieu de la wilaya d'El Tarf, la stèle comportera les noms et prénoms des Chouhada tombés au champ d'honneur dans l'historique base de l'Est, a déclaré le même responsable lors d'une visite d'inspection dans la commune.

Le monument «se veut être un hommage modeste aux martyrs qui n'ont pas hésité une seconde à donner leur vie pour le recouvrement de l'indépendance de l'Algérie et de sa dignité», a ajouté M. Lebka, soulignant que la future place publique qui aura pour nom El Istiqlal (l'indépendance) sera un lieu de détente et de loisirs pour les familles de la ville d'El Tarf, actuellement contraintes à se déplacer jusqu'à El Kala, sur une distance de 25 km, pour profiter d'une promenade en plein air. Selon le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (Duac), Mo-



hamed-Hosni Abou, une enveloppe financière de l'ordre de 70 millions de dinars a été mobilisée pour la concrétisation de cet ensemble où les travaux se poursuivent sur un «rythme soutenu».

## BISKRA

# La ville de Doucen se souvient de la révolte de l'Oasis El Amri de 1876



Le 130<sup>e</sup> anniversaire de la révolte de l'oasis El-Amri contre l'occupant français a été commémoré samedi à Doucène, dans la wilaya de Biskra, donnant lieu à diverses manifestations, a-t-on constaté.

Le centre culturel de cette commune, située à 82 km à l'ouest de Biskra, a accueilli une riche exposition de livres et de documents sur l'histoire de l'Algérie et sur l'épisode de cette révolte qui fut dirigée par Mohamed-Yahia Ben Mohamed.

Selon des historiens approchés par l'APS, cette oasis des Zibans occidentales avait été, entre le 11 et fin avril 1876, le théâtre d'une grande révolte populaire contre l'armée d'occupation française dont la supériorité militaire a fini par avoir raison de la bravoure cette refusant le joug de la soumission.

Des conférences historiques, une course hippique et des exhibitions de fantasia ont figuré au programme des manifestations organisées conjointement par la commune de Doucen et la direction du tourisme.

## TÉBESSA

# Le futur pôle touristique de Bekkaria lancé en travaux en 2015

Les travaux d'aménagement du pôle touristique de Bekkaria (30 km à l'est de Tébessa) seront lancés «courant 2015», a indiqué le directeur du tourisme, Kamel Tighaza, samedi à l'APS.



L'opération prévoit l'implantation de nombreux équipements de loisirs, de divertissement et de tourisme ainsi que des infrastructures de services à l'image de banques, d'agences de voyage et de lignes de transport, ainsi que des logements de type rural dont l'architecture «spécifique» sera inspirée du patrimoine bâti de cette région de l'extrême-est du pays, a ajouté le même responsable. Le complexe projeté sur ce pôle dotera la région d'un «espace attractif qui n'aura rien à envier aux plus grands complexes touristiques», a estimé M. Tighaza, soulignant que le pôle est destiné à renforcer la dimension touristique de la wilaya de Tébessa, célèbre pour ses vestiges de la civilisation aérienne vieille de plus de 10 000 ans, et pour ses vestiges romains et byzantins.

La ville de Tébessa, l'antique Théveste, est notamment connue pour ses vestiges romains qui constituent, ainsi que l'ancienne enceinte byzantine qui ceinture l'agglomération et l'arc de triomphe près d'un temple dédié à Minerve (début du III<sup>e</sup> siècle), les principaux attraits de l'agglomération.

## OUARGLA : TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

# 150 jeunes filles visitent des structures du secteur

Cent cinquante (150) jeunes lycéennes ont effectué samedi une visite guidée vers les structures relevant du secteur des Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la ville de Ouargla, à l'initiative de la délégation régionale des télécommunications relevant de la wilaya, a-t-on constaté.

Cette visite de terrain a été une occasion pour ce groupe de jeunes filles, issues de cinq wilayas que coiffe la délégation régionale des télécommunications, pour découvrir les opportunités professionnelles qui leur sont offertes dans le secteur des TIC. Des explications sur le fonctionnement des services d'Algérie Télécom, en plus des différentes opportunités professionnelles destinées à cette catégorie dans ce domaine ont été mises en exergue, lors de cette visite retenue dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des jeunes filles dans le secteur des TIC.

Cette initiative vise à informer les jeunes lycéennes sur les capacités que dispose le secteur des TIC et les encourager pour y faire carrière professionnelle, a précisé le délégué régional par intérim Naam Bouhafas. Rencontres par l'APS, les participantes à cette journée, lancée par l'Union internationale de télécommunication (UIT) en 2011, ont salué cette initiative qui a «donné une opportunité aux lycéennes ayant brillé durant leur parcours scolaire en vue de les encourager à choisir des spécialités liées au secteur des TIC».

L'élève Douâa Hadjadj du lycée Mbarek El-Mili (chef-lieu de wilaya), qui a décroché la meilleure moyenne (18,15) dans la wilaya de Ouargla lors du deuxième trimestre 2015, a indiqué que cette visite lui a permis de découvrir «le monde infini et passionnant» des TIC. Les jeunes lycéennes ont visité différentes structures, à savoir le centre d'amplification à Béni Thour, le centre d'impression de Bour El-Haïcha, le complexe de gestion d'information (Cgir), le réseau multiservices (RMS), la direction opérationnelle des télécommunications (DOT).

Elles ont pris part également à un concours culturel, organisé au cours d'une visioconférence avec les wilayas de Ouargla, Ghardaïa, Illizi et El-Oued, au niveau de la délégation régionale des télécommunications, dont les trois lauréates devront participer à l'olympiade nationale des jeunes filles prévue le 23 du mois courant.

## ITALIE

**Un millier de migrants secourus en Méditerranée**

Un millier de migrants ont été secourus par des bâtiments de la marine italienne et des navires marchands à une cinquantaine de kilomètres des côtes libyennes, rapportaient samedi les gardes-côtes italiens.

Les migrants, qui se trouvaient à bord de trois embarcations surchargées, avaient lancé un appel de détresse par téléphone satellitaire. Ils ont été conduits en Sicile. Un cadavre a également été retrouvé.

La semaine dernière, 1.500 personnes avaient été secourues de la même façon.

Deux autres canots pneumatiques, transportant 73 personnes, dont des Syriens, des Kurdes et des Somaliens, ont été interceptés par ailleurs par les policiers italiens au large des Pouilles. Deux passeurs albanois ont été arrêtés lors de cette opération.

Au moins 480 migrants ont péri en Méditerranée durant les trois premiers mois de l'année, contre un peu moins de cinquante pendant la même période de 2014, a déclaré vendredi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Matteo Salvini, chef de file de la Ligue du Nord (opposition xénophobe italienne) s'en est pris samedi au président du Conseil Matteo Renzi, en estimant que l'Italie assurait «un service de taxi pour aider les trafiquants».

**TURQUIE  
Saisie de 600 kilogrammes d'héroïne dans l'est**

Les services de police turcs ont procédé à la saisie samedi d'une quantité de 600 kilogrammes d'héroïne dans la province orientale d'Elazig, rapporte la presse locale.

Des éléments de la police ont intercepté un camion transportant la drogue qui provenait de la province de Van, plus à l'est d'Elazig aux frontières turco-iraniennes et à destination d'Istanbul, indique l'agence de presse Anadolu. Cette saisie est la plus grande prise réussie par la police depuis le début de l'année en cours.

En décembre dernier, une quantité de 559,7 kilogrammes de la même drogue avait été saisie lors d'une opération de la police anti-stups dans la capitale turque Ankara.

**RUSSIE :  
15 blessés, 100 bâtiments détruits dans un incendie dans le sud de la Sibérie**

Au moins 15 personnes ont été blessées dimanche dans un incendie qui a détruit plus de 100 bâtiments dans la République de Khakassie dans le sud de la Sibérie, a rapporté l'agence RIA Novosti citant une source officielle.

«En raison de feux d'herbe non autorisés dans des régions sauvages, combinés à un temps sec et des vents forts, le feu a jusqu'ici incendié plus de 100 bâtiments dans 16 villages et a blessé 15 personnes, deux d'entre lesquelles reposent dans un état critique», a fait savoir Viktor Iatsounenko, responsable du centre national de gestion de crise relevant du ministère. Près de 500 personnes et 90 véhicules sont engagés sur place pour éteindre le feu, a-t-il ajouté.

APS

## GUÉ DE CONSTANTINE

**Viol sur mineure  
3 ans de prison ferme**

**La cour criminelle a traité l'affaire, en ce mois d'avril 2015, du dénommé Karim âgé de 32 ans. Ce dernier est accusé de viol sur la personne de Hind, âgée de 16 ans.**

A.Ferrag

Ce jour là, Hind accepte de se rendre chez Karim et là, l'irréparable se produit : elle perd sa virginité.

Hind va raconter son calvaire à sa famille. Les parents de la victime déposent plainte contre l'accusé.

Karim est arrêté, il nie les faits qui lui sont reprochés.

Karim comparaît devant la cour



criminelle, pour répondre du chef d'inculpation retenu contre lui, à savoir viol sur mineure de moins de 16 ans.

Appelé à la barre Karim, l'accusé maintient ses déclarations affirmant qu'il est innocent et déclare ne pas connaître la victime et qu'il n'a rien à voir dans cette affaire en soulignant qu'il s'agissait d'une mise en scène préparée contre lui afin de sauver le vrai auteur du viol.

Hind raconte toute sa mésaventure, répond avec assurance que son

violeur était Karim.

Le représentant du ministère public reprend les faits et requiert 7 ans de prison ferme à l'encontre de Karim.

L'avocat de la défense demande que son client soit acquitté pour manque de preuves. « Mon client est sage, simple, gentil et parfait, je maintiens que mon client est innocent dans cette affaire. »

A la fin des délibérations, le président prononce une peine de 3 ans de prison ferme.

**SURVEILLANCE AÉRIENNE  
DU TRAFIC ROUTIER:****135 survols effectués durant le premier trimestre de 2015**

L'Unité aérienne de la Sécurité nationale a effectué, durant le premier trimestre de l'année 2015, 135 survols dans le cadre de la surveillance aérienne du trafic routier en survolant les principales artères

d'Alger et les routes allant de et vers la capitale, a indiqué dimanche un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). L'Unité aérienne de la Sécurité nationale a effectué ces 135 survols en hélicoptère en coordination avec des agents de police chargés de la régulation du trafic routier déployés à travers la capitale, en vue de déterminer les points noirs routiers pour mieux les réguler.

**AÏN TEMOUCHENT :****Démantèlement d'un réseau de vols de véhicules**

Un réseau de vols de véhicules composé d'une dizaine de personnes a été démantelé, en début de semaine courante, par les éléments de la police judiciaire d'Aïn Temouchent qui ont récupéré 29 voitures volées, a-t-on appris dimanche de la Sécurité de wilaya.

Agissant sur informations relatives aux activités douteuses du nommé B.K (37 ans), originaire d'Aïn Temouchent et présumé chef de ce réseau, les policiers ont réussi à arrêter ce dernier et un de ses complices, en plus de l'identification du reste des membres de ce réseau, a indiqué le lieutenant Bellemou Zoheir, chargé de communication à la Sécurité de wilaya.

L'enquête a révélé que le présumé auteur principal a contacté des agences de location de véhicules de wilaya de l'est du pays, auprès desquelles il a loué, sur contrat, des voitures pour une durée de six

mois au profit de sociétés, tout en s'acquittant des premiers montants, selon la même source. Une fois à Aïn Temouchent, il les revendait à de tiers personnes réussissant même à obtenir les cartes grises des voitures des agences de location sous le prétexte de formaliser les dossiers de location, a-t-on ajouté.

Le mis en cause a réussi même à emboîter une agence de location de voitures à Aïn Temouchent, a encore indiqué le lieutenant Bellemou Zoheir soulignant que la plus grande majorité de ces voitures volées étaient écoulées à Aïn Temouchent.

L'enquête se poursuit pour déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire d'escroquerie et de vol et d'éventuelles autres compllicités et les deux personnes arrêtées seront présentées, ce dimanche, devant le parquet d'Aïn Temouchent, selon la même source.

**HIER À 1H55  
Tremblement de terre de 3,4 dans la wilaya**

Un tremblement de terre d'une magnitude de 3,4 sur l'échelle ouverte de Richter a eu lieu dimanche à 01h55 (heure locale) dans la wilaya de Aïn Temouchent, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

L'épicentre de la secousse a été localisé à 34 km Nord Ouest de Bouzedjar, dans la wilaya de Aïn Temouchent (en mer), a précisé la même source.

**Aucun dégât n'est signalé après le séisme de Bouzedjar**

Aucun dégât humain ou matériel n'a été enregistré suite au séisme, qui a touché la commune de Bouzedjar (34 km d'Aïn Temouchent), a-t-on appris, hier, auprès de la Protection civile de la wilaya. La secousse tellurique, enregistrée dimanche à 1h55 mn, en mer, à 34 km au nord de Bouzedjar, n'a fait ni victime, ni de dégât matériel, a assuré le lieutenant Mohamed Moulkhaloua, chargé de la communication. Selon le CRAAG, l'épicentre de ce séisme, d'une magnitude de 3,4 degrés sur l'échelle de Richter, a été localisé à 34 km au nord de cette ville côtière.

**BOUDIAF L'A ANNONCÉ À OURGLA**

## Création prochaine d'un SAMU aérien dans le sud du pays

Un Service d'assistance médicale d'urgences aérien (Samu-aérien) sera mis en place prochainement, au niveau des wilayas du Sud du pays, en vue d'y améliorer la prise en charge médicale, a affirmé, dimanche à Ourgla, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.



«Ce projet, à concrétiser un étoile collaboration avec les institutions concernées, sera annoncé très prochainement une fois les études techniques, en cours finalisées», a indiqué le ministre, en ouverture des travaux du séminaire national sur la santé dans le Sud, à laquelle a assisté aussi le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi.

«Le ministère de la Santé accorde une priorité absolue à la mise en place de services mobiles du SAMU au niveau de l'ensemble des wilayas du Sud», a indiqué le ministre de la santé.

Il a ajouté que, pour ce faire, «tous les moyens nécessaires seront mobilisés pour remédier aux carences relevées et liées notamment à l'éloignement des structures hospitalières et le manque de moyens humains et matériels d'intervention rapide, qui jusqu'à présent entraînent la prise en charge rapide des victimes des accidents de circulation et certaines évacuations de cas urgents nécessitant une médicalisation spécialisée». Tout en mettant l'accent sur l'équité dans l'accès aux soins de qualité pour tous, qui constitue une obligation dans la politique nationale de la santé, M. Boudiaf a fait savoir que «le ministère de la santé s'emploie à étoffer les programmes existants et à lancer de nouveaux chantiers de développement et de promotion de la santé, entre autres, le jumelage entre établissement hospitaliers, la télémédecine, les soins à domicile et le renforcement des unités médicales mobiles».

### Vers un nouveau concept de circonscription sanitaire

Le ministre a souligné, par ailleurs, que la stratégie à mettre en œuvre, en attendant la promulgation de la nouvelle

loi sanitaire instituant un nouveau découpage basé sur la notion de circonscription sanitaire, devra permettre la prise en charge d'une série d'axes prioritaires. Il s'agit, a-t-il expliqué, de l'organisation et la promotion des prestations médicales, à travers une couverture sanitaire satisfaisante du territoire, avec des structures fixes et mobiles, que ce soit en terme couverture sanitaire que d'activités de prévention, ainsi que l'implication des citoyens de ces régions dans la promotion de la santé.

L'amélioration de la prise en charge locale des pathologies nécessitera le transfert vers des structures spécialisées de haut niveau, à travers notamment le jumelage et la formation du personnel, ainsi que l'adaptation du dispositif de surveillance épidémiologique et de veille sanitaire avec les risques sanitaires spécifiques de la région et les menaces sanitaires à potentiel épidémique, font partie de cette stratégie, a-t-il poursuivi.

M. Boudiaf a, en outre, insisté sur une meilleure prise en charge des besoins sanitaires des différentes couches sociales, y compris des populations nomades et ceux issus de l'immigration clandestine, par notamment le renforcement et l'organisation des équipes médicales, le développement quantitatif et qualitatif de leurs capacités d'intervention, notamment dans le domaine des prestations médicales, du dépistage précoce, de prévention et de réaction rapide aux risques épidémiologiques.

Pour le ministre de la Santé, le développement de la télémédecine est un autre atout pour les praticiens exerçant dans les régions reculées pour avoir un accompagnement et une assistance dans les différentes spécialités, que ce

soit pour le diagnostic ou le traitement.

### Valoriser la ressource humaine locale

Dans l'optique de valoriser les ressources locales, le ministre de la Santé a fait état de la mise en place de mécanismes spécifiques en matière de formation pour l'ensemble des corps de la santé, qui englobera notamment les études médicales spécialisées, les conditions d'accès à la formation paramédicale et de sages-femmes, pour que le secteur «ne soit plus otage d'une formation qui ne tienne pas compte des besoins réels de la santé publique et des spécificités des régions enclavées». Cette rencontre sur la promotion de la santé dans le Sud devra permettre, deux jours durant, de traiter des procédures prises depuis 2014 en faveur des régions du Sud, pour l'amélioration du dispositif hospitalier et du réseau de prise en charge médicale adaptée aux spécificités géographiques et climatiques des régions du Sud du pays, ont indiqué les organisateurs. Elle vise à établir une approche globale et intégrée devant donner lieu à une stratégie axée sur le développement durable de la Santé dans le Sud du pays, conformément aux orientations du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, ont-ils ajouté.

Le programme de cette rencontre, à laquelle ont assisté les directeurs de la santé des 48 wilayas du pays, de cadres centraux de la santé, responsables des établissements hospitaliers, représentants des syndicats et des présidents des assemblées populaires des wilayas (APW), prévoit une série de communications et exposés sur le secteur de la santé dans le Sud et la problématique de la prévention et de la promotion des prestations médicales dans ces régions.

## 3 nouveaux Centres anticancer pour la santé militaire

Les services de la santé militaire seront dotés de trois nouveaux Centres anticancer (CAC) dans les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Régions militaires, a appris l'APS lors de la 2<sup>e</sup> édition de la manifestation internationale «Al Moustachfa» (l'hôpital) tenue à Alger du 8 au 11 avril 2015.

Le projet de réalisation de ces trois centres est en phase d'étude, a indiqué le commandant Hacene Grid de la direction centrale de la santé militaire, précisant que ces hôpitaux seront réalisés à Blida pour la 1<sup>re</sup> Région militaire, Oran (2<sup>e</sup> Région) et Constantine (5<sup>e</sup> Région).

La capacité d'accueil de chaque centre est de 80 lits, a-t-il précisé. Concernant les nouvelles infrastructures, il a cité la création d'un centre de chirurgie médicale et un hôpital de jour à proximité de l'hôpital militaire Mohamed Seghir Nekkache à Ain Naâdja (Alger) sur une superficie de 8 200 M<sup>2</sup>.

Un centre de soins a également été créé à Blida sur une superficie de 42 000 M<sup>2</sup> avec une capacité de 168 lits ainsi que deux autres centres à Blida et Tamanrasset dotés d'un service de radiothérapie pour le cancer.

Le taux d'avancement des travaux de ces trois centres a atteint 70 %. Les services de la santé militaire seront dotés d'un hôpital dans la 3<sup>e</sup> région militaire à Bechar (342 lits), un autre dans la 4<sup>e</sup> Région militaire à Ourgla dont les travaux ont démarré il y a deux mois ainsi qu'un projet de création d'un centre de santé mentale à proximité de l'hôpital militaire de Ain Naâdja, a fait savoir le commandant Grid. Les centres de Bechar et Ourgla prendront en charge les éléments de l'armée mais également les citoyens des régions du sud.

Une direction spéciale a été installée pour prendre en charge la création des cliniques privées. Elle supervisera deux projets à Bouchaoui et Beni Messous dont un hôpital de santé maternelle et infantile.

## Dotation du service maternité du CHU d'Oran de 34 nouveaux lits

Le service maternité du Centre hospitalo-universitaire d'Oran (Chuo) sera doté de 34 nouveaux lits dont 22 ont été installés samedi et 12 autres le seront lundi, dans le cadre d'un plan d'urgence lancé par la Direction générale du Chuo, a-t-on appris dimanche du chargé de communication du Chuo. Une aile abandonnée du service de maternité du CHU d'Oran, composée de cinq grandes salles, vient d'être réhabilitée pour un coût de 7 millions DA et dotée de 18 lits pour les accouchements et quatre pour la réanimation, a indiqué Kamel Babou. Avec l'installation de 12 autres lits, lundi, le service maternité disposera de 280 lits, selon la même source qui a souligné que la maternité de l'hôpital d'Oran est très sollicitée, non seulement par les malades de la wilaya d'Oran, mais aussi de malades en provenance des wilayas limitrophes. Depuis quelques temps, faute de place, des malades ont été installées à même le sol, ce qui est inacceptable en termes de prise en charge médicale et qui a nécessité un plan d'urgence, a rappelé le chargé de communication du Chuo. Le service de maternité enregistre, quotidiennement, une moyenne de 40 accouchements, une quarantaine d'interventions chirurgicales et entre 20 et 25 césariennes, selon la même source qui a indiqué que 8 nouvelles couveuses pour prématurés ont été installées vendredi au niveau de ce service, ainsi que 10 nouvelles tables d'accouchements. En outre, ce service sera doté prochainement d'une banque de sang, a-t-on encore annoncé.

## Permettre aux patients de bénéficier des nouvelles molécules en ouvrant le champ des essais cliniques

Le président de la société algérienne d'oncologie médicale, Pr Kamel Bouzid a préconisé, samedi à Alger, l'ouverture du champ des essais cliniques pour permettre aux patients de bénéficier des nouvelles molécules.

Dans une conférence de presse en marge de la 1<sup>re</sup> édition des journées de formation continue sur le cancer dans le cadre du plan national anticancer (2015-2019) le spécialiste a indiqué que plusieurs pays, avancés et voisins, ouvraient les établissements hospitaliers aux essais cliniques alors qu'en Algérie cette opération est à l'arrêt depuis deux ans. Le ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière a mis au point un dis-

positif juridique régissant cet aspect mais les obstacles bureaucratiques entravent l'opération, a déploré Pr Bouzid rappelant que certains pays ont effectués des essais cliniques de médicaments qui se sont avérés efficaces à un stade avancé de la maladie.

Pr Bouzid, qui est chef de service de sérologie, au centre anticancer Pierre et Marie Curie a regretté par la même que des dépenses colossales soient consenties pour l'acquisition de médicaments anticancéreux en privant le patient de bénéficier des essais cliniques concernant les molécules innovantes dont l'efficacité est souvent avérée.

Ces essais font l'objet d'un suivi minutieux de la part des spécialistes algérien et



ne présentent aucun risque pour la santé du malade», a-t-il argué faisant remarquer que les effets secondaires des médicaments «sont souvent liés à des facteurs génétiques». A propos de ces terres journées de formation continue, il a expliqué qu'elles visent à actualiser et à mettre à jour une formation académique vieille de 45 ans.

Pr Bouzid a attiré l'attention des autorités publiques sur la nécessité d'actualiser la formation académique et de l'adapter non seulement aux progrès de la science mais aussi aux mutations de la société algérienne.

APS

# L'EXPOSITION AU WI-FI EST-ELLE DANGEREUSE ?

*Car il utilise des ondes, le wi-fi peut présenter un danger pour notre santé, notamment pour les enfants. Comme il est quasiment impossible de s'en passer aujourd'hui, la meilleure manière d'agir est de limiter son temps d'exposition.*

« Si nous n'avons pas de certitude absolue, la prudence peut être recommandée. Le Wi-Fi pose le problème suivant : il utilise des ondes d'une fréquence d'environ 2 400 MHz, presque les mêmes que celles des fours à micro-ondes. Cette fréquence a la particularité d'agiter les molécules d'eau, et notre corps est constitué du 75 % d'eau... Biologiquement parlant, ce n'est pas bon. D'autant plus pour les enfants qui ont encore davantage d'eau dans le corps, en particulier dans le cerveau : il peut alors y avoir un effet de pénétration de chaleur à l'intérieur du crâne. On peut même penser que, par rapport au téléphone portable, le Wi-Fi aura plus d'impact avec des puissances plus faibles : avec le portable, l'effet est localisé près de la tête, tandis que le Wi-Fi aura un effet généralisé sur tout le corps », explique Pierre Le Ruz.

« Une étude a montré qu'une exposition prolongée pourrait nuire à la qualité du sperme, en diminuant notamment la mobilité des spermatozoïdes. Les chercheurs ont placé des échantillons de sperme sous un ordinateur portable téléchargeant des données en Wi-Fi, et d'autres échantillons loin de toute émission et exposés à la même température. Le constat : au bout de quatre heures, 25 % des spermatozoïdes placés

sous l'ordinateur ne bougeaient plus, et 9 % avaient leur ADN endommagé. Les échantillons témoins ne comptaient que 14 % d'immobilité et des dommages ADN minimes », note le Dr Souvet.

## Comment limiter l'exposition ?

En éloignant les sources d'émissions... Si la box Wi-Fi est sur votre bureau à la maison et que vous y passez beaucoup de temps, il est conseillé de l'éloigner à plus d'un mètre. Et pensez à débrancher le Wi-Fi quand vous ne vous en servez pas, la nuit par exemple. Évitez de l'installer dans la chambre de jeunes enfants. Pour tout ce qui est ordinateur portable et tablette connectés en Wi-Fi, il faudra dans l'idéal les utiliser à distance de soi d'un mètre... En tout cas, on ne les pose pas sur ses genoux. « Ce conseil est d'autant plus capital pour les femmes enceintes, car il y a une suspicion d'effet thermique sur le liquide amniotique, avec un risque éventuel de fausse-couche », avertit Pierre Le Ruz. « Enfin, attention aussi au petit transfert qu'on met sur une prise pour recharger son ordi, son mobile... Il peut émettre beaucoup d'ondes : il faut s'en éloigner au moins d'un mètre. »



## FOUR À MICRO-ONDES : ON NE LÉSINE PAS SUR LA QUALITÉ

Comme son nom l'indique, le four à micro-ondes permet de réchauffer ou cuire des aliments grâce à des ondes. Attention à la qualité des appareils car certains d'entre eux ne sont pas totalement hermétiques et peuvent laisser passer des ondes. Avec un four à micro-ondes de qualité, fabriqué selon les normes de sécurité, et dans de bonnes conditions d'utilisation, on est peu exposé. Par précaution, il est toutefois conseillé de ne pas rester collé au four quand il fonctionne : on s'éloigne de 1 à 2 mètres. Cela dit, ça c'est dans l'idéal ! « Premier point important, et c'est bien précisé par les fabricants : il faut

changer le joint du four tous les ans. C'est loin d'être toujours fait, sinon jamais ! Second point : même s'il fonctionne encore, un four micro-ondes n'a pas une durée de vie éternelle : il faut le changer au bout de 5 ans maximum, parfois avant si il n'est pas de bonne qualité », explique Pierre Le Ruz. « Par ailleurs, mieux vaut faire une vérification de son four, même lorsqu'il est tout neuf ! Dans une série, un appareil peut avoir un dysfonctionnement. Il est arrivé ainsi de retrouver des valeurs d'émissions d'ondes élevées. En ce cas, les vendeurs le changent sans problème », avertit le spécialiste.

## Comment le vérifier ?

On peut mettre un téléphone portable à l'intérieur - attention, sans allumer le four : risque d'explosion ! -, et aller dans une autre pièce l'appeler avec un autre mobile : si cela sonne, indéniablement le four fuit. Mais avec cette technique, on ne sait pas si la fuite est importante ou non. D'où l'intérêt d'acheter un petit appareil détecteur d'ondes ressemblant à un tube néon : on passe le tube devant la porte, il s'allume en cas de fuite notable, et cela signifie qu'il faut se séparer de son four.

## PARKINSON : BIENTÔT UN CLAVIER D'ORDINATEUR POUR DÉTECTER LES PREMIERS SIGNES ?

Une équipe de chercheurs du MIT vient de mettre au point un clavier d'ordinateur bientôt capable de détecter les premiers symptômes de la maladie de Parkinson.

Un simple clavier d'ordinateur pourrait bientôt permettre de détecter les signes précurseurs de la maladie de Parkinson.

Des chercheurs américains et espagnols du Massachusetts Institute of Technology (MIT) viennent en effet de développer un algorithme capable d'observer les micro-fluctuations dans la manière de taper sur les touches d'un clavier. Les scientifiques ont observé une vingtaine de volontaires, atteints ou non de Parkinson, tapant à l'ordinateur. L'objectif : évaluer l'impact de la fatigue sur les schémas de frappe.

Un premier groupe a réalisé l'expérience de jour en étant parfaitement éveillé tandis qu'un second groupe a dû exécuter le même exercice de nuit après avoir été privé de sommeil.

Résultats : l'algorithme a pu distinguer la façon de frapper les touches des personnes atteintes de Parkinson de celle de personnes saines. Cette affection neuro-dégénérative chronique débute 5 à 10 ans



avant l'apparition des premiers symptômes. La pathologie survient lorsque les neurones en charge de produire de la dopamine (impliquée dans le contrôle des mouvements) s'arrêtent progressivement de fonctionner.

Les principaux symptômes de la maladie apparaissent alors : difficulté et lenteur pour effectuer des mouvements, tremblements, raideur dans les muscles... Les troubles de l'écriture constituent souvent un des premiers signes de la maladie : l'écriture est de moins en moins lisible et de plus en plus petite.

## L'OMS VEUT LUTTER CONTRE «L'ÉPIDÉMIE DE CÉSARIENNES»



L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) déplore le trop grand nombre de césariennes programmées et recommande la pratique de cet acte que lorsqu'il est "médicalement nécessaire".

Dans un rapport publié vendredi 10 avril 2015, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) émet de nouvelles recommandations en matière d'accouchement.

La césarienne ne doit être pratiquée que lors d'urgence médicale

L'OMS demande que le recours à la césarienne ne soit réservé qu'aux situations médicales qui l'exigent face à un phénomène qu'elle juge épidémique.

"Dans beaucoup de pays en développement et développés, il y a vraiment une épidémie de césariennes même lorsqu'elles ne sont pas médicalement nécessaires", a constaté Marleen Temmerman, directrice du département Santé et Recherche génétiques à l'OMS.

Cela déclouerait d'une volonté des médecins de se simplifier la vie : les césariennes pouvant être planifiées à l'avance.

### La césarienne s'est généralisée depuis les années 80

Alors que depuis 1985, l'OMS se contentait d'énoncer un "taux de césarienne idéal" entre 10 % et 15 % des grossesses, l'accouchement par cette voie s'est depuis généralisé dans les pays développés et dans les pays en développement.

Selon les derniers chiffres de l'OMS, en 2008, le taux de césarienne par grossesse atteignait 23 % en Europe, 35,6 % dans la région des Amériques, et 24,1 % dans la région du Pacifique Ouest.

### La césarienne n'est pas une opération anodine

Mais la césarienne reste une opération chirurgicale et n'est pas un geste anodin. Même si elle est de plus en plus sûre, elle reste associée à une augmentation de risque pour la santé de la mère par rapport à l'accouchement naturel.

# SEL ET POTASSIUM : LES RECOMMANDATIONS DE L'OMS SONT IRRÉALISTES

*L'OMS conseille de limiter l'apport en sel et d'augmenter celui en potassium pour lutter contre les maladies cardiovasculaires. Une étude récente remet en question ces objectifs.*

Moins de 2 mg de sodium (5 g de sel, soit une cuillère à café) et au moins 3.510 mg de potassium (9 tasses de lait ou 6 pommes de terre) par jour. Voici l'apport idéal à respecter afin de se prémunir des maladies cardiovasculaires, selon les recommandations données par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2013.

L'objectif : limiter les risques d'hypertension artérielle, de cardiopathies et d'accidents vasculaires cérébraux. Toutefois, une étude américaine publiée le 20 mars dans le British Medical Journal montre que ces limites sont inatteignables.

Une équipe de chercheurs basés à l'université de Washington a ainsi analysé les statistiques alimentaires provenant de sondages nationaux réalisés dans quatre pays (États-Unis, Grande-Bretagne, Mexique et France) pour évaluer l'application de ces recommandations.

Résultats : moins de 1 % de la population de ces pays arrive à respecter les limites fixées par l'institution internationale en matière de consommation de sodium et de potassium (0,5 % en France, 0,3 % aux États-Unis, 0,15 % au Mexique, 0,1 % au Royaume-Uni).

"Les données confirment que nous consommons trop de sel et pas assez de potassium, explique le Dr Adam Drewnowski de l'université de Washington, auteur principal de l'étude".

### Sodium et potassium présents dans les mêmes aliments...

Le sodium et le potassium sont souvent présents dans les mêmes aliments, ce qui crée forcément un conflit. Peut-on réellement augmenter l'apport en potassium sans augmenter la consommation de sodium ?



Surtout lorsque l'on sait que les plats industriels, riches en sel, sont responsables d'une grande partie du sodium que nous consommons.

Par ailleurs, les aliments contenant le plus de potassium (légumes verts, agrumes, poisson...) sont généralement onéreux. En consommant chaque jour reviendrait assez cher à chacun par semaine.

### Vers de nouvelles recommandations atteignables et plus abordables ?

Pour Adam Drewnowski, l'éducation des consommateurs seule ne sera pas suffisante pour réduire la consommation de sel.

Les recommandations diététiques doivent être revues pour être atteignables et abordables pour les consommateurs des pays en voie de développement.

## 6 ASTUCES SANTÉ POUR REMPLACER LE SEL

La consommation excessive de sel est néfaste pour la santé. Pourtant, notre alimentation en apporte entre 8 et 12 g par jour alors que 5 g seraient suffisants. Hypertension artérielle, maladies cardiovasculaires, insuffisance rénale et autres troubles : pour éviter les problèmes de santé, il existe des solutions efficaces pour limiter ses apports en sel.

### Les herbes aromatiques

Les herbes aromatiques sont nombreuses et chacune possède une saveur qui lui est propre. Basilic, coriandre, persil, aneth, menthe, estragon, mélisse : la liste est longue ! Pour remplacer le sel, n'hésitez pas à utiliser à volonté dans toutes vos recettes. Non seulement elles relèveront agréablement la saveur de vos petits plats mais vous pourrez en plus profiter de tous leurs bienfaits : basilic anti nausées, cerfeuil diurétique, menthe digestive ou marjolaine anti-stress : les herbes aromatiques ont tout d'abord !

### Les épices

Un soupçon de curcuma et de piment par ici, une touche de cannelle et de gingembre par là : les épices n'ont pas leur pareil pour remplacer le sel ! Riches de multiples bien-

faits, elles sont excellentes pour la santé. Poisson au gingembre, carottes au cumin, agneau à la coriandre ou poulet au curry : les épices s'utilisent de nombreuses façons. Laissez libre court à votre imagination !

### Le sel diététique

Pour remplacer le sel sans s'en rendre compte, il peut être judicieux d'utiliser du sel diététique, c'est à dire un mélange hyposodique composé de sels minéraux (66 % de chlorure de potassium et 33 % de chlorure de sodium). Celui-ci a (presque) la même saveur que le sel classique, sans ses inconvénients. Il possède même un pouvoir légèrement diurétique : il chasse en effet l'eau, alors que le sodium la retient. Pratique, il s'utilise exactement comme du sel classique.

### Le gomasio

Le gomasio (qui signifie « sésame » en japonais) est un condiment japonais préparé à partir de sel marin et de sésame grillé, parfois additionné d'algues. Pauvre en sel (moins de 10%), il possède une agréable saveur de sésame et se marie avec de nombreux plats. Il se parseme sans compter sur les salades, les grillades, les tartines. Une seule précaution à

prendre : le gomasio ne se cuit pas ; il est donc préférable de l'utiliser avec des aliments crus ou en fin de cuisson.

### Les algues nori

Les algues nori sont un classique de la cuisine japonaise : ce sont elles qui servent à la confection des sushis. Délicieuses avec leur petite saveur iodée, elles peuvent tout à fait remplacer le sel et rehausser vos plats, notamment de poisson. Disponibles en paillettes, il suffit de les saupoudrer sur votre assiette

### Le sel fou

Cette spécialité de l'île de Ré est composée de sel et de nombreuses épices (poivre gris, poivre rouge, poivre vert, poivre blanc, paprika, coriandre, baies roses, thym, romarin...). Sa teneur naturellement réduite en sel par rapport à un sel standard en fait un produit intéressant d'un point de vue nutritionnel si l'on surveille sa consommation de sel. Avec sa saveur légèrement pimentée, il est parfait associé à une viande ou un poisson grillé. Voilà un condiment malin qui a du caractère !

## 6 QUESTIONS À AMINE HACHEMI

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION ECAF  
(ÉTUDIANTS ET CADRES ALGÉRIENS DE FRANCE)

# UNE ACTION MULTIFORME

## LES PONTS DE L'AMITIÉ ET DU SAVOIR



Amine Hachemi président de l'association ECAF



*L'association des étudiants et cadres algériens de France*

Propos recueillis par  
**Cherbal-EM**

**DKNNews : Qui est Amine Hachemi ?**

**Amine Hachemi :** Je suis jeune doctorant algérien, arrivé en France en 2009 pour poursuivre ses études de deuxième cycle. Ma première année en France a été très difficile, j'ai été contraint d'abandonner mes études à cause des nombreuses difficultés que j'ai rencontrées (logement, travail, coût de la vie, etc.).

**Pourquoi vous avez ressenti le besoin de fonder une association ?**

Au départ, j'avais créé un groupe Facebook dont le but était de faciliter l'échange entre les étudiants algériens en France, et permettre de partager leurs expériences et échanger sur les sujets qui les préoccupent. Ce groupe a eu un grand succès et à peine un mois après sa création, ce groupe a atteint 100 membres. Nous nous sommes rencontrés réellement le 19 mai 2012 et c'est lors de cette première rencontre que l'idée de l'association est née. Ce n'était pas une idée personnelle, mais une idée qui est née au sein de ce groupe.

**Quelles sont vos principales réalisations ?**

Depuis sa création, l'association a œuvré pour

plusieurs finalités :

**1.** A chaque rentrée, nous organisons des permanences d'accueil des étudiants nouveaux arrivants. En 2013, nous avons organisé 3 permanences et en 2014, 6 permanences durant lesquels on avait accueilli plus d'une trentaine d'étudiants venus s'informer sur leur premières démarches en France. Ces permanences sont chaque année suivies d'une rencontre annuelle d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants.

**2.** Afin d'accompagner les étudiants et cadres dans leurs démarches durant leur parcours universitaire, nous avons organisé plusieurs ateliers de formation : CV, recherche de stages et des ateliers d'information :

changement de statut / droit des Algériens en France. Sur ces deux années nous avons organisés six ateliers.

**3.** Afin d'aider les compétences algériennes qui souhaitent retourner en Algérie, nous avons conclu un partenariat avec un cabinet conseil en recrutement et formation, le Cabinet ITN avec lequel nous organisons le Forum ITN Emploi Spécial Algérie. Des entreprises algériennes et multinationales implantées en Algérie viennent à la rencontre des cadres algériens qui souhaitent retourner travailler en Algérie. 3 éditions ont été réalisées, la première en mars 2014 à Paris, la seconde en novembre 2014 à Lyon et la troisième à Paris les 11 et 12 avril 2015.

**4.** De nombreuses rencontres de networking et rencontres détente ont été organisées depuis la création de l'association. Plus de 300 participants ont été présents à nos différents événements.

**5.** Une excursion vers Lille et Bruges en août 2014 a également été réalisée avec 20 participants et une ambiance très sympa. Le but était de faire découvrir l'Europe et sa culture aux Algériens.

**À quoi sont confrontés nos compatriotes qui veulent s'installer ici pour étudier ou travailler ?**

Dès leur arrivée, les étudiants sont confrontés à plusieurs démarches au niveau de l'université et de la préfecture (inscription, demande de titre de séjour,

sécurité sociale etc.) et devant de nombreuses difficultés : dénicher un logement, trouver un job étudiant, et ce des fois avec l'obstacle de la langue et surtout l'adaptation au système universitaire français. Ces étudiants se posent plusieurs questions et ont besoin d'orientation et d'accompagnement. C'est ce que ECAF essaye de faire à travers les permanences d'accueil et les ateliers qu'on organise chaque année.

**Comment les aidez-vous pour le retour au pays ?**

L'aide au retour en Algérie est assurée essentiellement à travers le Forum ITN Emploi, où on essaye, en partenariat avec le Cabinet ITN de mettre en contact les jeunes cadres, mais aussi les cadres seniors, avec des entreprises qui recrutent en Algérie. L'aide au retour est concrétisée également à travers les ateliers sur la création d'entreprise en Algérie que nous organisons.

**Avez-vous des projets et des partenaires en Algérie ?**

Nous collaborons avec Campus France Algérie dans le cadre de l'accueil des nouveaux étudiants. Nous sommes en phase de contact avec des entreprises et des associations en Algérie afin de collaborer et de créer un réel pont reliant l'Algérie aux étudiants et cadres algériens de France.



**Etudiants et Cadres Algériens de France**  
طلبة واطيارات الجزائر بفرنسا

# CONSTANTINE, CAPITALE 2015 DE LA CULTURE ARABE

## Le palais du Bey où les réminiscences de la splendeur de Constantine

**Il ne fait pas de doute que le palais d'Ahmed Bey sera au centre de l'intérêt des visiteurs attendus sur le Vieux Rocher à partir du 16 avril prochain pour la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe".**



Par Tahar Richi

Il ne fait pas de doute, non plus, que cette somptueuse réalisation, érigée et aménagée sur plus de 5.600 m<sup>2</sup> à partir de 1826 à l'initiative du dernier représentant du Califat ottoman dans la Régence d'Alger, saura être digne de cet intérêt.

Les yeux de tous ceux qui découvrent le palais, pour se plonger dans l'atmosphère feutrée et chargée d'histoire des lieux, ne manqueront pas de briller d'admiration devant l'architecture raffinée, les vastes jardins luxuriants, les arcades en voûte, les magnifiques palmiers.

Des yeux qui brilleront davantage devant la polychromie du palais qui raconte tant de voyages.

### Le récit du long périple du maître des lieux

La polychromie du beylicat de l'Est algérien orne, sur plus de 2.000 m<sup>2</sup>, les murs du palais d'Ahmed. Une fresque qui constitue un authentique document de référence relatant le long périple du maître des lieux et qui "ne peut que servir de précieuse référence aux chercheurs universitaires, aux hommes de culture et aux historiens, jure Mme Chadia Benkhallah, directrice du musée national public des arts et expressions populaires qui a élaboré moi au palais".

Selon cette responsable, cette polychromie, qui n'a pas encore livré tous

ses secrets, permet la datation et la lecture de différents événements historiques tels que les batailles auxquelles avait pris part le Bey aux côtés du Dey d'Alger, ainsi que ses différents voyages au Moyen-Orient.

Elle constitue, en fait, un document à faire valoir et à mettre au service des universitaires, des étudiants, des historiens, des archéologues, des géographes, des urbanistes et autres architectes désirant acquérir des précisions en rapport avec l'époque et l'itinéraire parcouru et référencé par le dernier bey de Constantine.

Sur cette étonnante fresque qui rend compte du périple entrepris par Ahmed Bey pour arriver aux Lieux Saints de l'Islam, l'on peut admirer Tunis et la Goulette, Tripoli, le port d'Alexandrie où mouillaient de luxueuses frégates et Le Caire avec ses mosquées.

Quoique altérée par la main intruse de l'administration coloniale qui y avait superposé six autres couches, dénaturant l'originalité de la première qui reproduit les splendeurs de l'architecture orientale, l'œuvre s'étend sur tous les murs intérieurs du palais, tel un album de bandes dessinées aux images riches et vives, grandeur nature et magnifiquement illustré.

### Comme un conte des Mille et Une Nuits

Interpréter l'une des couches de cette polychromie qu'elle a étudiée et réussi à déchiffrer avec l'aide de cadres

du personnel du musée, Mme Benkhallah affirme que «Ahmed Bey avait entamé son voyage de 15 mois en 1818 alors qu'il était seulement Khalifa», c'est-à-dire 7 ans avant d'être désigné à la tête du Beylicat de l'Est.

Il avait pris le départ de devant l'actuel pont de Sidi Rached, apparent sur la fresque, pour rejoindre La Goulette et la ville côtière de Radès, en Tunisie, puis Tripoli, en Libye, pour passer par l'île de Djebel Hassan en Arabie Saoudite.

Les illustrations de cette œuvre d'art, digne des contes des Mille et Une Nuits, montrent 44 étendards et drapeaux, trois mosquées, 78 espèces d'arbres, 36 voiliers, 66 frégates, de nombreuses maisons et différents types de bâtisses, simples ou surmontées de dômes, 69 minarets, 55 couples, 134 palmiers plus plusieurs expressions écrites dont 23 seulement sont lisibles, quatre espèces d'oiseaux, sept moulins à eau et à vent et quatre palais.

L'on y distingue aussi les Lieux Saints de Médine et de la Mecque ainsi que les villes de Djeddah, d'Alexandrie, d'Istanbul (reconnaissable par la Mosquée Bleue aux six minarets) d'El-Ismaïlia, d'El Qostas (Le Caire), l'île Khatmi et l'île Kandia sur la mer Egée.

Comme la ville qui a vu naître, à Dar Oum Noun, Hadj Ahmed Bey Ben Mohammed Cherif, en 1786, le palais éponyme sera lui aussi, une œuvre capitale de la culture arabe, en 2015 et au-delà.

## Célébrer la culture arabe à Constantine, c'est aussi apprendre à vivre ensemble

Célébrer la culture arabe depuis la ville de Constantine est aussi une façon d'apprendre à vivre ensemble et une manière d'ancrer dans les esprits la culture de la paix, a estimé dimanche à Constantine, la directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Irina Bokova.

Accompagnée du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Mohamed Mebarek, Mme Bokova, intervenant à l'université Constantine-1 à l'occasion du lancement de l'année internationale de la lumière, a affirmé qu'à travers l'histoire de l'Algérie, la ville des ponts est la cité qui symbolise la "diversité culturelle" et "montre le chemin de la tolérance".

Elle a ajouté, dans ce contexte, que le fait d'arpenter les rues de l'antique Cirta, c'est 3remonter le temps et parcourir le monde et la mémoire, à travers des vestiges berbères, des traces romaines et un brassage de civilisations et de communautés.

Affirmant que la culture arabe, comme toute autre culture, 3se fortifie et se renouvelle dans l'échange, la directrice générale de l'Unesco a ajouté que la diversité du patrimoine archéologique, architectural et culturel est une 3chance pour apprendre à vivre ensemble. Elle a également souligné que fêter la culture arabe dans un 3moment tragique qui voit le patrimoine de l'humanité attaqué3 est aussi une manière de 3combattre l'obscurantisme et l'extrémisme3 et 3une occasion pour rétablir la vérité historique, celle de l'apport des musulmans dans l'émergence de la science3. Mme Bokova a appelé, dans ce contexte, à la 3valorisation de l'âge d'or des premiers khalifats de l'islam3, creuset du savoir et de la culture afin, a-t-elle souligné d'opposer la lumière des sciences et de l'éducation à l'obscurantisme et à l'ignorance3.

Elle a aussi rappelé que le savant Ibn El Haytham, dont le millénaire de la parution de son Traité d'optique coïncide avec le lancement de l'année internationale de la lumière, demeure le 3pionnier3 dans ce domaine et représente 3un message de tolérance, d'ouverture et de paix3. De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique a mis l'accent sur l'importance accordée en Algérie à l'optique, ce qui est, a-t-il précisé 3perceptible à travers un programme national de la recherche relatif à ce domaine". Le ministre a également souligné qu'il était primordial de compléter ce dispositif académique par 3l'instauration d'une culture scientifique3 afin de promouvoir la science et la connaissance au sein de la société.

Evoquant le programme des manifestations de l'année internationale de la lumière, M. Mebarek a indiqué que d'éminentes personnalités nationales et étrangères, des universitaires et des chercheurs versés dans ce domaine, donneront des conférences et animeront des débats au cours de colloques devant être organisés tout au long de l'année.

La directrice générale de l'Unesco avait entamé sa visite à Constantine par la découverte du musée national Cirta et du palais Ahmed Bey, siège du musée national des arts et expressions culturelles traditionnelles.

## L'éducation et la science pour combattre l'obscurantisme

La directrice générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Irina Bokova, a rappelé samedi à Alger la nécessité de «combattre l'obscurantisme et l'extrémisme» qui ont pris pour cible le patrimoine culturel de l'humanité, notamment en Irak. S'exprimant à l'ouverture officielle des célébrations de l'«Année internationale de la lumière» (Ail 2015) en Algérie, la directrice de l'Unesco a appelé à combattre l'obscurantisme et l'extrémisme «qui prennent l'islam et son image dans le monde en otage, brûlant les livres et détruisant le patrimoine culturel de l'humanité en Irak».

Evoquant la destruction de biens culturels en Irak par un «khalifat» autoproclamé, Irina Bokova a appelé les pays à «valoriser l'âge d'or des premiers khalifats de l'islam», creuset du savoir et de la culture, afin d'«opposer la lumière des sciences et de l'éducation, à l'obscurantisme de l'ignorance». Au début du mois de mars dernier, le site archéologique de Nimroud au nord de l'Irak a été détruit par ce groupe terroriste qui avait quelques jours auparavant détruit des sculptures préislamiques au musée de Mossoul dans la même région.

Tout en réitérant la condamnation de biens archéologiques et culturels en Irak, qualifiée de «crime de

guerre» par l'organisation onusienne, Irina Bokova a rappelé que l'Ail 2015 coïncide avec le millénaire de la parution du Traité d'optique du savant Ibn El Haytham, «un pionnier» qui représente une autre image de l'islam, a dit la directrice de l'Unesco. L'année 2015 a été déclarée par l'Unesco «Année internationale de la lumière» pour sensibiliser à l'importance des applications scientifiques de cette énergie, face aux défis posés par l'éducation, le développement de l'agriculture, les progrès en matière de la santé ainsi que par l'épuisement des ressources naturelles dans le monde.

APS

## LIBYE

## L'ambassade de Corée du Sud attaquée, deux gardes tués

Des terroristes ont attaqué dimanche l'ambassade de Corée du Sud à Tripoli, où deux gardes libyens ont été tués, a annoncé le ministère sud-coréen des Affaires étrangères.

«Les assaillants ont ouvert le feu à des dizaines de reprises contre l'ambassade depuis le véhicule à bord duquel ils se trouvaient, tuant deux gardes libyens», a précisé un porte-parole.

«Trois Sud-Coréens, dont deux diplomates, travaillaient à l'ambassade au moment de l'attaque mais n'ont pas été touchés», selon la même source.

«Nous ne savons pas si cette attaque visait l'ambassade ou les (gardes) libyens» chargés de la sécurité, a dit le porte-parole, ajoutant que les autorités étaient en train d'étudier l'opportunité d'évacuer tous leurs ressortissants présents en Libye.

Le porte-parole n'a pas donné d'indications sur les auteurs de l'attaque mais l'agence sud-coréenne Yonhap avait rapporté auparavant qu'ils s'agissait d'islamistes.

La Libye est plongée dans le chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi au terme de huit mois de conflit en 2011.

## Le Kenya demande au HCR de délocaliser le camp de réfugiés somaliens

Le Kenya a demandé au Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) de délocaliser le camp de réfugiés somaliens situé dans son nord, suite à la multiplication des attaques terroristes.

Le vice-président William Ruto a déclaré que le HCR a trois mois pour déménager le camp de Daadab, qui serait le plus grand du monde.

«Les organisations compétentes ont trois mois, à partir d'aujourd'hui, pour délocaliser tous les réfugiés de ce camp», a affirmé M. Ruto à Nyeri, localité au centre du Kenya.

Pour le gouvernement kényan, la présence des réfugiés somaliens continue une menace sécuritaire pour le Kenya et la région.

M. Ruto a indiqué que le camp de Daadab est soupçonné d'abriter les terroristes qui mijotent et préparent les attaques sur le sol kényan.

Il a déclaré que le gouvernement kényan allait prendre les mesures nécessaires pour déplacer les réfugiés somaliens si le HCR ne les délocalise pas dans cette période.

Plus tôt cette semaine, les responsables locaux du nord avaient demandé au gouvernement de fermer le camp de Daadab ou le délocaliser vers la Somalie, plaignant qu'il est utilisé par les terroristes.

Le 2 avril, des éléments du groupe extrémiste somalien Al-Shabab ont massacré au moins 148 personnes dans une université de Garissa, localité située à 150 km de la frontière somalienne.

Le Kenya abrite près de 500.000 réfugiés somaliens.

## Marche à Libreville pour la paix au Gabon

Des dizaines de milliers de personnes ont défilé samedi à Libreville pour promouvoir la paix au Gabon, à l'initiative de la coalition de la majorité républicaine et sociale pour l'émergence, conduite par le parti démocratique gabonais (PDG, au pouvoir).

L'événement a été marqué par la participation du président de la République, Ali Bongo Ondimba, aux côtés des membres de son gouvernement, des militants et des alliés de sa formation politique et autres partisans de la paix.

Un important dispositif sécuritaire a été mobilisé pour assurer la sécurité de la manifestation, qui s'est aussi voulu un soutien au Chef de l'Etat dans sa marche vers la modernisation du pays, à un an de la présidentielle de 2016.

## SAHARA OCCIDENTAL

## Le Conseil de sécurité et la communauté internationale ont un rôle «décisif» à jouer

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a affirmé que le Conseil de sécurité et la communauté internationale pouvaient jouer un rôle «décisif» dans le règlement du conflit du Sahara occidental.

Dans un rapport sur le Sahara occidental transmis vendredi au Conseil de sécurité, M. Ban Ki-moon s'est dit «convaincu» que «le Conseil de sécurité et la communauté internationale peuvent jouer un rôle décisif dans le règlement du conflit du Sahara occidental», a rapporté samedi l'Agence de presse sahraouie (SPS).

«Il est important que le Conseil de sécurité, les parties au conflit et les pays voisins appuient la mission de l'envoyé spécial pour le Sahara occidental, Christopher Ross, en cette conjoncture pour faire avancer le processus de négociations», a souligné le secrétaire général de l'ONU.

Le responsable onusien a également appelé les parties au conflit (Maroc et Front Polisario) «à redoubler d'efforts pour négocier une solution politique

juste et équitable qui garantit au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination, conformément à la Charte et aux mécanismes de l'ONU.



«Aucune avancée n'a été enregistrée dans le règlement du conflit du Sahara occidental, ni dans les négociations depuis le rapport de 2014», a déploré Ban Ki-moon, affirmant que «40 ans après le début de ce conflit (...) rien ne justifie le maintien du statu quo».

Il a, en outre, souligné que «la frustration croissante parmi les Sahraouis et l'expansion des réseaux criminels et extrémistes dans la région Sahel-Sahara présentent des risques accrus pour la stabilité et la sécurité de la région», relevant que le règlement de la question sahraouie «diminuerait ces risques».

Le responsable onusien a appelé la communauté internationale «à intensifier les aides au profit des réfugiés sahraouis» et à en faire une priorité, notamment ce qui a trait aux denrées alimentaires, aux soins et à l'eau».

Il s'est par ailleurs dit «convaincu» que «toute avancée réalisée par le Haut Commissariat aux droits de l'Homme au Sahara occidental est de nature à créer «un climat favorable aux négociations entre les deux parties».

Dans son rapport, le secrétaire général de l'ONU note «un intérêt croissant pour les richesses naturelles du Sahara occidental, appelant tous les acteurs à respecter les intérêts de la population sahraouie lorsqu'il s'agit des ressources naturelles de ce territoire».

## ELECTIONS LOCALES AU NIGERIA

## Les opérations de vote prolongées dans l'Etat de Rivers



Les opérations de vote pour les élections locales au Nigeria ont été prolongées dimanche dans l'Etat de Rivers (sud), où le scrutin a été perturbé samedi, ont déclaré des responsables.

Neuf districts sont concernés par cette mesure, selon la responsable de la Commission électorale indépendante (Inec) pour l'Etat de Rivers, Gesila Khan.

La responsable a expliqué que le matériel électoral n'a jamais été livré samedi dans certains bureaux et les résultats ont dû être annulés dans d'autres bureaux, où des bulletins ont été volés.

Mme Khan n'a pas spécifié combien de bureaux ont été affectés, et on ignore, pour l'instant, l'impact que cela va avoir sur les résultats des élections au niveau de l'Etat.

Les élections des gouverneurs ont eu lieu dans 29 Etats nigérians samedi, et l'ensemble des 36 Etats se sont rendus

aux urnes pour élire les représentants des assemblées locales.

L'Etat de Rivers, fief historique du Parti démocratique populaire (PDP) du président sortant Goodluck Jonathan, est le théâtre de tensions depuis que son gouverneur, Rotimi Amaechi, a claqué la porte du PDP pour rejoindre le Congrès progressiste (APC), principale formation d'opposition, dont le candidat, Muhammadu Buhari, a remporté la présidence.

Des militants de l'APC ont commencé à manifester dès samedi à Port Harcourt, la capitale, pour dénoncer des fraudes électORALES organisées par le PDP.

Selon la police, un bureau de liaison de l'Inec a été partiellement brûlé dans l'Etat de Rivers, samedi, et des tirs sporadiques ont éclaté à plusieurs endroits.

## EGYPTE

## Cinq soldats tués dans une attaque au Sinaï

Cinq soldats égyptiens ont été tués et trois autres blessés dimanche dans l'explosion d'une bombe au passage de leur véhicule dans la péninsule du Sinaï, selon des responsables de la sécurité.

Cette nouvelle attaque contre les forces de sécurité s'est produite dans la région d'Al-Kouzat près de la localité de Cheikh Zouwaid, dans le nord du Sinaï, un fief du groupe terroriste Ansar Béit al-Maqdess qui a fait allégeance à l'organisation terroristes Etat islamique autoproposé (EI).

Mercredi au soir, au moins onze personnes avaient été tuées et six autres blessées par des obus de mortier lancés par des terroristes qui ciblaient

les forces armées au sud de la ville de Sheikh Zuweid, mais ont frappé par erreur deux maisons», avait déclaré une source militaire, notant que parmi les civils tués, il y avait une femme de trente ans et un enfant de deux ans et parmi les blessés, également des femmes et des enfants.

Par ailleurs, cinq hommes armés ont été tués lors d'affrontements avec des forces de sécurité dans le nord de la péninsule.

Au début du mois d'avril, au moins quinze soldats et quatre civils avaient été tués et environ quarante autres personnes blessées lors d'attaques armées simultanées aux postes de contrôle de la ville de Sheikh Zuweid.

L'Egypte est confrontée à une vague de terrorisme depuis la destitution par l'armée, en juillet 2013, de l'ancien président Mohamed Morsi.

Des centaines de policiers et de soldats ont été tués dans les attaques anti-gouvernementales perpétrées par groupes radicaux. Le groupe Terroriste Ansar Béit al-Maqdess (ABM), basé dans le Sinaï, qui a déclaré récemment son allégeance au groupe terroriste Etat islamique autoproposé (EI), a revendiqué la plupart des attaques qui se sont également étendues depuis le Sinaï jusqu'à la capitale du Caire et dans d'autres provinces du pays.

APS

## CONFLIT AU YÉMEN

# Plus de 300 personnes évacuées par un navire russe

Plus de 300 personnes de différentes nationalités ont été évacuées dimanche du Yémen par un navire militaire russe qui fait route sur Djibouti, a annoncé le ministère russe de la Défense.

«308 personnes ont embarqué à bord du bâtiment, parmi lesquelles 45 Russes, 18 Américains, cinq Britanniques, 159 Yéménites ainsi que des citoyens de pays d'ex-Union soviétique et du Moyen-Orient», a précisé le porte-parole du ministère de la Défense, Igor Konachenkov, cité par les agences russes.

«Toutes les personnes évacuées sont saines et sauves à bord du navire russe qui les ramènera à Djibouti dans la matinée», a ajouté M. Konachenkov. La Russie, comme l'Algérie, a déjà procédé à des éva-



cuations aériennes depuis la capitale Sanaa et par mer depuis le port d'Aden où son consulat a été touché le 29 mars, trois jours après le début des frappes de la coalition arabe.

L'Arabie saoudite dirige une coalition de neuf pays arabes, qui mène depuis le 26 mars des frappes

quotidiennes au Yémen pour empêcher des rebelles chiites Houthis liés à l'Iran de prendre le contrôle de l'ensemble du territoire.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), près de 650 personnes ont été tuées et plus de 2.000 blessées depuis l'escalade du conflit à la mi-mars.

## ARABIE SAOUDITE-YÉMEN

## 500 houthis tués dans des accrochages sporadiques avec l'armée saoudienne à la frontière saoudo-yéménite

Plus de 500 miliciens houthis ont été tués dans des accrochages sporadiques avec l'armée saoudienne à la frontière sud du Royaume, a rapporté, samedi soir, l'agence de presse SPA qui cite un responsable du ministère saoudien de la défense.

«Vendredi, lors d'accrochages sporadiques avec les milices houthis à la frontière sud, des missiles Hawas ont été lancés contre un des postes frontières abritant des éléments de forces aériennes dans la région de Najrane», a indiqué le responsable saoudien ajoutant

que les militaires saoudiens ont immédiatement réplié à ces tirs.

Il a ajouté que les milices houthis ont essayé des pertes énormes, précisant que plus de 500 miliciens houthis ont été tués dans ces accrochages à la frontière saoudienne près de Jazane et de Najrane depuis le déclenchement de l'opération «Tempête décisive».

Le responsable saoudien a également fait savoir que ces accrochages ont fait 3 morts et 2 blessés parmi les forces saoudiennes.

## Trois soldats saoudiens tués dans des attaques des Houthis yéménites

L'Arabie saoudite a annoncé samedi que trois soldats saoudiens avaient été tués et deux autres blessés dans des attaques des Houthis du Yémen, a rapporté l'agence de presse saoudienne.

Citant une source du ministère de la Défense, l'agence a indiqué que l'incident est intervenu dans le contexte d'accrochages répétés entre les forces saoudiennes stationnées le long de la frontière aus-

trale et les milices houthis originaire du Yémen. Ces derniers ont tiré des obus de mortier contre un poste de contrôle frontalier dans la région de Jazan.

Les troupes saoudiennes ont immédiatement réagi, infligeant de lourdes pertes aux milices houthis, selon la source, ajoutant que plus de 500 membres de la rébellion houthite avaient été tués depuis le début de l'opération militaire

«Decisive Storm» (Tempête décisive) lancée le 26 mars contre les Houthis par une coalition d'une dizaine de pays arabes conduite par l'Arabie saoudite.

Le 3 avril, Ryad a annoncé la mort de deux gardes frontaliers saoudiens tués par des tirs des Houthis. Le jour précédent, un garde frontalier a été tué et dix autres blessés par des tirs nourris provenant du côté yéménite.

## SYRIE

## Neuf morts, dont cinq enfants, dans un raid sur une école à Alep

Neuf personnes, dont cinq enfants, ont été tuées dimanche dans un raid mené par l'aviation de l'armée syrienne sur une école dans la ville d'Alep, dans le nord de la Syrie, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (Osdh).

«L'aviation militaire a bombardé une école dans l'est de la ville d'Alep, tuant cinq enfants, trois maitresses d'école et un homme», a affirmé le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmene.

Selon M. Abdel Rahmene, le bilan du bombardement risque de s'alourdir car il y a

des blessés graves. Un autre enfant a été également tué dans un raid des forces du régime sur le quartier de Chikh Khodr à Alep, contrôlé par les rebelles, d'après l'Osdh.

SamEDI, au moins 35 personnes ont été tuées dans des bombardements de l'armée de l'air syrienne et dans des tirs d'obus rebelles à Alep.

Deuxième ville de Syrie et ancien poumon économique du pays, la ville d'Alep est divisée entre un secteur ouest contrôlé par le régime et un secteur est contrôlé par les rebelles.



## ETATS-UNIS

## Le Capitole de Washington fermé suite à des coups de feu

La police chargée de protéger le Capitole des Etats-Unis a indiqué samedi que des coups de feu avaient été tirés sur le front occidental du fameux bâtiment abritant le Congrès américain, et que le tireur présumé «avait été neutralisé».

La police a ajouté que le Capitole avait été fermé dans le cadre d'une mesure de précaution.

La police examinait également un colis suspect trouvé sur la terrasse occidentale du Capitole.

Selon des spéculations diffusées sur Twitter, le tireur serait un manifestant tenant une pancarte sur laquelle on pouvait lire «Tax the 1 percent» (Taxer le 1 pour cent). A en croire des témoins, l'homme se serait tiré une balle, ce qui n'a pas été confirmé par les autorités.

La chaîne NBC News cite des sources officielles à proposer qu'un homme se serait suicidé devant le front occidental du Capitole, et que le colis suspect serait sa valise. «Il n'y a aucune indication d'une lien avec le terrorisme; à ce stade», a déclaré un responsable fédéral.

Peu de députés étaient dans la ville lorsque l'incident intervint car le Congrès fait relâche pour deux semaines de vacances de printemps. Les députés sont prêts à reprendre le travail lundi.

Néanmoins, la ville était bondée de milliers de touristes participant au festival et à la parade annuels de Cherry Blossom (cerisier en fleur).

## IRAK

## Daech publie une vidéo de la destruction de la cité antique de Nimroud



Le groupe autopropagé «Etat islamique» (Daech/EI) a publié samedi une vidéo montrant selon eux ses combattants détruisant des œuvres d'art dans la cité antique assyrienne de Nimroud, en Irak, avant de faire exploser le site archéologique.

Selon les images, non datées, Nimroud, située à une trentaine de kilomètres au sud-est de Mossoul (nord), le long des rives du Tigre, a été complètement rasée.

La destruction de la cité avait été rapportée il y a plus d'un mois, et l'Unesco avait dénoncé un «crime de guerre», mais on ignorait jusqu'alors l'étendue des dégâts.

«Dès que nous pouvons détruire les signes de l'idolâtrie et étendre le monotheïsme, nous le ferons», promet un combattant à la fin de la vidéo.

Sur les images, des combattants détruisent à la hache bas-reliefs et statues.

Puis ils amassent des barils remplis de poudre dans une pièce dont les murs faits de plaques de gypse sont magnifiquement sculptés de représentations des divinités assyriennes.

Enfin, une énorme explosion emporte le site dans un nuage de poussière et de poudre.

Pour les extrémistes de Daech/EI, qui se sont emparés depuis juin de vastes pans de territoire en Irak et en Syrie voisine, sur lesquels ils ont proclamé un «califat», les statues ou encore les mausolées représentent des lieux d'idolâtrie qui doivent être détruits.

Nimroud, une cité fondée au 13<sup>e</sup> siècle avant JC et l'une des villes phares de l'empire assyrien, était l'un des sites archéologiques les plus célèbres d'Irak, un pays souvent décrit comme le berceau de la civilisation.

En 1988, plus de 600 bijoux, décorations et pierres précieuses, y avaient été exhumés, l'une des plus importantes découvertes archéologiques du XXe siècle.

Les jihadistes avaient, fin février, réduit en miettes des trésors archéologiques dans le musée de Mossoul.

APS

## ALGÉRIE - LIBYE

# Reprise aujourd'hui à Alger du dialogue interlibyen pour juguler la crise politico-sécuritaire

Par Aissa RABIA

Le dialogue engagé entre les dirigeants des partis politiques et les militants politiques libyens sous la conduite de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Unsmil) reprendra aujourd'hui avec la ferme volonté de juguler la crise, sur fond de consensus autour de la préservation de l'unité de ce pays, de son intégrité territoriale et de la nécessaire lutte contre le terrorisme.

Ce deuxième round de dialogue, qui se tient avec le soutien de l'Algérie, pays facilitateur, se focalisera sur la formation d'un gouvernement national uni ainsi que sur les arrangements sécuritaires», a indiqué le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdalkader Messahel.

**Rejet du terrorisme et de toute ingérence étrangère**

Les parties libyennes, réunies les 10 et 11 mars dernier, à Alger, avaient rejeté toute forme d'ingérence étrangère et pris l'engagement de trouver une solution politique à la crise pour préserver la souveraineté de la Libye, son unité nationale et son intégrité territoriale.

Elles s'étaient opposées à toute forme de terrorisme en Libye et avaient condamné les groupes terroristes appelés «Daesh», «Ansar el Charia» et «El Qaida», soulignant l'importance de conjuger les efforts pour lutter contre ce fléau. «Une solution politique qui mettra fin à la division et le chaos contribuera grandement aux efforts de la lutte antiterroriste», avait affirmé la Déclaration adoptée par les participants à la première réunion d'Alger.

Les pourparlers poussent désormais à l'«optimisme» quant à l'aboutissement à un règlement de la crise politique et sécuritaire en Libye, avait souligné le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra.

«Nous sommes raisonnablement optimistes, et traîvailloons pour que le dialogue entre les frères libyens aboutisse au règlement de la crise que vit la Libye», avait-il précisé. «Nous espérons que la rencontre d'Alger sera un sur-



saut collectif de nos frères et sœurs libyens vers un accord, un consensus national sur la création d'un gouvernement d'union nationale et également sur les arrangements de sécurité qui permettront au pays d'évoluer et d'aller vers la constitution, des élections dans le calme et la sécurité, la sécurité et la stabilité», avait-il également déclaré.

**Une crise aggravée par une guerre de leadership**

Marqué par la participation de dirigeants politiques de premier plan, des chefs de partie et de grands militants connus sur la scène libyenne, le dialogue entre Libyens, se tient dans une conjoncture marquée par l'aggravation de la crise dans ce pays, où deux gouvernements et de deux Parlements se disputent le pouvoir.

Dans une déclaration précédente, M. Messahel avait affirmé que l'Algérie, «qui partage avec la Libye soeur des relations de voisinage, la lutte contre le colonialisme et une histoire commune, ne pouvait rester les bras croisés alors que les frères libyens en proie à la fitna traversent la plus dangereuse des étapes menaçant leur pays et leur unité».

Par ailleurs, l'Envoyé spécial de l'ONU pour la Libye, Bernardino Léon, s'est félicité de la «réussite» de la rencontre d'Alger, mettant en avant la convergence de vues entre Libyens sur l'«incontournable» voie du dialogue pour un règlement définitif de la crise et le rejet de toute intervention

militaire dans leur pays. «Nous avons souligné (...) l'importance de la préservation de l'unité de la Libye, de la protection de la vie humaine et de la non-ingérence dans les affaires internes du pays», avait dit M. Léon.

**Participation au dialogue d'acteurs politiques fondamentaux**

Le responsable onusien avait également soutenu que la première rencontre d'Alger constituait «un début, qui a permis d'évoquer des questions cruciales pour la réussite du processus du dialogue politique entre les Libyens, dont les acteurs politiques fondamentaux ont participé aux travaux du rendez-vous d'Alger». Les propos de M. Léon trouvent leurs arguments dans le contenu de la déclaration dans laquelle les parties libyennes s'étaient également engagées à respecter le processus politique basé sur la démocratie et l'alternance pacifique au Pouvoir. Les mêmes acteurs politiques avaient saisi la première réunion pour faire des propositions «constructives et positives» dans le cadre du processus d'Alger, tout en exprimant leur «profonde inquiétude» quant à la détérioration de la situation sécuritaire en Libye et la recrudescence des actes terroristes «qui constituent désormais une menace permanente sur la sécurité et la stabilité de la Libye ainsi que sur son unité et sa cohésion sociale». APS

## SAHARA OCCIDENTAL

### Manifestation de solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis mercredi à Paris

La Plateforme de solidarité avec le peuple sahraoui en France organisera, mercredi prochain, une manifestation pacifique devant le siège de l'Assemblée nationale française pour appeler à la libération immédiate de tous les prisonniers politiques sahraouis détenus dans les prisons marocaines, a rapporté dimanche l'Agence de presse sahraouie (SPS). La manifestation s'inscrit dans le cadre de la semaine de solidarité avec les prisonniers politiques, afin de sensibiliser l'opinion publique française autour des souffrances des prisonniers politiques sahraouis qui croupissent encore dans les geôles marocaines.



## AFGHANISTAN

### Plus de victimes civiles afghanes en 2015 lors de combats au sol

Les combats au sol entre les troupes afghanes et les insurgés talibans ont fait 8 % de victimes civiles de plus au premier trimestre 2015 qu'à la même époque un an plus tôt, ont déclaré dimanche les Nations unies. Au premier trimestre 2015, les combats au sol ont fait 521 victimes civiles, dont 136 ont été tuées. Et ce bilan risque fort de s'allonger cet été, la fonte des neiges et la hausse des températures facilitant la circulation des combattants et des armes et se soldant par un regain des combats, selon la même source. Depuis le retrait de la majorité des forces étrangères d'Afghanistan l'an dernier, après une douzaine d'années de conflit contre les in-

surgés talibans chassés du pouvoir fin 2001, les combats se sont intensifiés dans une bonne partie de l'Afghanistan.

L'année 2014 a été la plus meurtrière en Afghanistan depuis que l'ONU a commencé à comptabiliser les victimes en 2009. Plus de 10 000 civils ont été soit tués soit blessés dans le conflit. Pour ce qui est de l'ensemble des victimes civiles - dues non seulement aux combats au sol mais à d'autres types de violences comme les attentats à la bombe et les exécutions ciblées -, elles sont en recul de 2%, à 655 morts et 1 155 blessés au premier trimestre de l'année, restant cependant près du record du premier trimestre 2014.

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/2015**

Acquisition de détergents au profit de la Wilaya ; Daïras, Résidence de la wilaya, Résidences des Daïras et les mosquées au titre de l'année 2015

Les soumissionnaires (fabricants, importateurs, grossistes) intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges de l'opération gratuitement auprès de la DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE DE LA WILAYA DE BLIDA

Les soumissionnaires peuvent soumissionner et prétendre pour un seul lot ou plusieurs lots

**I. OFFRE TECHNIQUE EN DEUX EXEMPLAIRES**

1. Un extrait du registre de commerce : code avec l'activité demandé dans le cahier des charges (rématricule)

- le casier judiciaire moins de trois mois (copie original)

- Une copie de la carte d'immatriculation statistique (NIS)

- Une attestation de mise à jour CNAS

- Une attestation de mise à jour CASNOS

- Un extrait de rôle en règle avec les services des impôts.

- une copie d'acte de possession ou location d'un local ou dépôt en cours de validité.

- attestation de dépôt de comptes sociaux pour les sociétés pour l'année 2013

- numéros d'identification fiscale (NIF)

- Déclaration à soumissionnée signée et datée

- déclaration de probité (signée et datée)

- Le Statut

- Bilan financier des trois dernières années.

- Attestations et références professionnelles

(Capacité financière - expérience dans le domaine- attestations de bonne exécution)

- Pour toutes autres informations voir cahier des charges y afférent.

**II. OFFRE FINANCIERE**

- Lettre de soumission signée et datée

- bordereaux des prix unitaires

- Devis quantitatif et estimatif

Voir cahier des charges pour tous autres documents

Les offres doivent être mises dans deux plis distincts déposées sous enveloppe cachetée anonyme

aujourd'hui

M. LE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION LOCALE

DE LA WILAYA DE BLIDA

Elles ne doivent comporter que l'indication suivante :

## APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

Acquisition de détergents au profit de la Wilaya ; Daïras, Résidence de la wilaya, Résidences des Daïras et les mosquées au titre de l'année 2015

2015

## A NE PAS OUVRIR

La date de dépôt des offres est fixée au quinzième (15 ème) jours à compter de la date de la première publication de cet avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP avant 12h00 de la même journée.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour ouvrable correspondant à la date de dépôt des offres au siège de la DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE siège de la WILAYA DE BLIDA à 14H 00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant trois mois (03) augmentés du délai de préparation des offres, à compter de la date de dépôt des dossiers.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

Wilaya de Djelfa  
Daïra de darchioukh  
Commune de miliha  
N=01/2015

## **ANANCE** **Attribution PROVISOIR D uN MARCHE**

réalisation Dun siège de la commune - deuxième tranche

VUE DES ARTICLES 49.114.125 DU DECREE PRESIDENTIEL N10-236 DATE LE 07/10/2010 MODIFIE ET COMPLETE PAR LE DECREE PRESIDENTIEL N 12.23 DATE LE 18/01/2012 RELATIVE AUX REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLIQUES Le président de la p c LANCE Attribution PROVISOIR D UN MARCHE DE LA FACAN SUIVEANTE :

N	INTITULE DEL'OPERATION	LE BENIFICIE	IMATRUCULATION Fiscal
01	-réalisation Dun siège de la commune - deuxième tranche -	THAMEUR TAIEB	
			17130100162
MANTANT DE LOFRE		DUREE DE LOFRE	OBSERVATION
14.996.792.07		05 MOIS	MOIN DISAN

LES SOUMISSIONNAIRES PEUVENT CONSULTER LES RESULTAT DES OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERS AUX NIVEAU DE SECRETARIAT GENERAL AUX DELAIS DE TRIOS 03 JOURS A PARTIR DE LA PARUTION DE CETTE ANANCE DANS LES JOURNAUX ET DEPOSE LEUR RECOURS AUX NIVEAU DE LA COMMISSION DES MARCHES DE LA COMMUNNE DANS LES DELAIS DE 10 JOURS A PARTIR DE LA PARUTION DE CETTE ANANCE DANS LES JOURNAUX

DK NEWS

Anep : 318 349 du 13/04/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

### **AVIS RECTIFICATIF D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE**

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/FNPOS.Chlef/2015**

En application des dispositions de l'article 49 et l'article 125 du décret présidentiel N°10/236 du 07 Octobre 2010, portant réglementation des marchés , le Directeur de l'Antenne Régionale FNPOS de CHLEF informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N°006/FNPOS.CHLEF/2015 paru au quotidien national "Le Journal officiel " en date du 11/01/2014 et "DK NEWS" en date du 12/01/2015 et le BOMOP , portant réalisation des VRD de 100/120 lots FNPOS + Commerces en lot unique à Route Hamadia, Wilaya de Tississa, que suite aux séances d'évaluation des offres techniques en date du 02/03/2015 et financières en date du 08/04/2015, et suite à l'erreur commise lors de l'établissement de cet avis paru dans le quotidien national « DK NEWS » en date du 12/04/2015, il a été décidé d'attribuer provisoirement le marché à l'entreprise PRIHI Sahraoui Au lieu EURL AGBAT Malli.

N° de plie	Entreprise	Note technique (sur 70)	Montant Soumission DA/ITC	Montant Corrigé DA/ITC	Délai	Observation
04	PRIHI Sahraoui NIF : 171141500204163 Au lieu EURL AGBAT Malli NIF : 171141500204163	59 pts	24 519 861,06 DA	24 521 626,56 DA	05 mois et Demi	Offre unique qualifiée techniquement

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher des services de l'antenne régionale FNPOS de Chlef dans un délai de 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

Les soumissionnaires contestant le choix opéré, peuvent introduire leurs recours auprès de la Commission Centrale des Marchés du FNPOS sis à la cité SERBAT - GARIDI I - KOUBA Alger dans un délai de dix jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété.

Passé ce délai aucun recours ne sera pris en considération.

DK NEWS

Anep : 318 381 du 13/04/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

Wilaya de Djelfa  
Daïra de darchioukh  
Commune de miliha  
N=02/2015

## **ANANCE** **Attribution PROVISOIR D un MARCHE**

- Aménagement urbaine a mouilah

VUE DES ARTICLES 49.114.125 DU DECREE PRESIDENTIEL N10-236 DATE LE 07/10/2010 MODIFIE ET COMPLETE PAR LE DECREE PRESIDENTIEL N 12.23 DATE LE 18/01/2012 RELATIVE AUX REGLEMENTATION DE MARCHE PUBLIQUE Le président de la p c LANCE Attribution PROVISOIR D UN MARCHE DE LA FACAN SUIVEANTE :

N	INTITULE DELAPERATION	LE BENIFICIE	IMATRUCULATION Fiscal
01	- Aménagement urbaine a mouilah	Kaki abdalbaki	
			17130100162
MANTANT DE LOFRE		DUREE DE LOFRE	OBSERVATION
17.977.892.40		05 MOIS	- MOIN DISAN

LES SOUMISSIONNAIRES PEUVENT CONSULTER LES RESULTAT DES OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERS AUX NIVEAU DE SECRETARIAT GENERAL AUX DELAIS DE TRIOS 03 JOUR A PARTIR DE LA PARUTION DE CETTE ANANCE DANS LES JONNAUX ET DEPOSE LEUR RECOURS AUX NIVEAU DE LA COMISSION DES MARCHES DE LA COMMUNNE Dans Les Délais De 10 Jours A partit De La parution De Cette ANANCE DANS LES JOURNAUX

DK NEWS

Anep : 318 350 du 13/04/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE TIPAZA  
DAIRA DE DAMOUS  
COMMUNE DE DAMOUS

**AVIS D'ADJUDICATION**

Le 21/04/2015 à 10 heures ,il sera procédé au siège de l'APC de Damous à l'adjudication aux enchères publiques du marché hebdomadaire et perception des droits de place et stationnement de Damous dont la mise à prix annuelle est fixée à :

- 14.000.000,00 DA (Treize millions cinq cent mille DA) pour une durée d'une (01) année allant du 05/05/2015 au 04/05/2016.

- Les enchères sont fixées à : 250.000,00 DA. (Minimum)  
- Le cautionnement provisoire est fixé à 20 % du montant de la mise à prix (2. 800.000,00 DA).

**Dossier de participation :**

- 01-Demande manuscrite.
- 02-Extrait de naissance.
- 03-extrait du casier judiciaire de moins de 03 mois.
- 04-Chèque bancaire certifié de moins d'un mois, de 20 % du montant de la mise à prix (chèque à présenter juste avant le début des enchères ).
- 05-Extrait de rôle de moins de trois mois.
- 06-Quittance de paiement du cahier des charges (5.000,00 DA).
- 07-Photocopie légalisée de la CNI.
- 08-Photocopie légalisée du registre de commerce dans la spécialité.

Toute personne désirant participer à l'adjudication devra déposer un dossier complet au bureau des adjudications 24 heures avant l'ouverture des enchères. Les demandes d'inscription aux enchères par télexgrammes, telex ,fax et autres ne seront pas à admises.

DK NEWS

Anep : 318 351 du 13/04/2015

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

- 06:25 Culture Infos : Tfou
- 08:25 Autre : Météo
- 08:30 Culture Infos : Téléshopping
- 09:20 Autre : Météo
- 09:25 : Au nom de la vérité
- 09:55 : Au nom de la vérité
- 10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 10:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
- 11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
- 12:00 Autre : Les douze coups de midi
- 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
- 13:00 Autre : Journal
- 13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
- 13:45 Autre : Météo
- 13:55 : Les feux de l'amour
- 15:10 : Un tueur au visage d'ange
- 17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
- 18:00 Autre : Bienvenue chez nous
- 19:00 Autre : Le juste prix
- 19h55 Météo
- 20h00 Journalo
- 20h30 Loterie/Tirage du Loto
- 20h35 Météo
- 20h40 Série humoristique Nos chers voisins
- 20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
- 20h55 Téléfilm humoristique Camping Paradis
- 22h45 Série policière New York Unité Spéciale
- 23h35 Série policière New York Unité Spéciale

**2**

- 06:25 Culture Infos : Point route
- 06:30 Autre : Journal
- 06:35 Culture Infos : Télématin
- 06:57 Autre : Météo 2
- 07:00 Autre : Journal
- 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 08:00 Autre : Journal
- 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
- 09:04 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
- 09:05 : Marathon des sables
- 09:10 : Des jours et des vies
- 09:35 : Amour, gloire et beauté
- 09:55 Culture Infos : C'est au programme
- 10:55 Autre : Météo outremer
- 11:00 Autre : Motus
- 11:30 Autre : Les Z'amours
- 12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
- 13:00 Autre : Météo 2
- 13:03 Autre : Journal
- 13:50 Sport : En route pour la finale
- 13:51 Autre : Météo 2
- 13:55 Culture Infos : Consomag
- 14:00 Culture Infos : Toute une histoire
- 15:10 Culture Infos : L'histoire continue
- 15:45 : Comment ça va bien !
- 17:15 Autre : Mon food truck à la clé
- 18:15 Autre : Joker
- 18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
- 19h55 Météo 2
- 20h00 Journal
- 20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
- 20h44 Série humoristique Parents mode d'emploi
- 20h45 Magazine musical Alcaline l'instant
- 20h50 Météo 2
- 20h55 Série policière Broadchurch
- 21h40 Série policière Broadchurch
- 22h30 Série policière Broadchurch
- 23h20 Débat Mots croisés

**3**

- 06:00 Autre : EuroNews
- 06:45 Culture Infos : Ludo
- 06:46 : Krypto le superchien
- 06:56 : Krypto le superchien
- 07:07 : Krypto le superchien
- 07:18 : Krypto le superchien
- 07:33 : Marsupilami
- 08:01 : Bob l'éponge
- 08:27 Série TV : Shaun le mouton
- 08:34 Série TV : Shaun le mouton
- 08:41 : Peanuts
- 08:50 Culture Infos : Dans votre région (1ère partie)
- 09:50 Culture Infos : Dans votre région (2e partie)
- 10:45 Culture Infos : Consomag
- 10:50 Culture Infos : Midi en France
- 11:55 Autre : Météo
- 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
- 12:25 Autre : 12/13 : Journal national
- 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
- 13:50 Série TV : Un cas pour deux
- 14:55 Autre : Questions au gouvernement
- 15:55 Culture Infos : Sénat info
- 16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
- 16:50 Autre : Harry
- 17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
- 17:30 Autre : Slam
- 18:10 Autre : Questions pour un champion
- 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
- 19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
- 19h58 Météo
- 20h00 Magazine sportif Tout le sport
- 20h15 Météo régionale
- 20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
- 20h50 Politique Manuel Valls : le matador
- 22h25 Politique Mon père ce Ayraut
- 23h20 Météo
- 23h22 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots
- 23h25 Soir 3
- 23h55 Gastronomie A table !

**CANAL+**

- 06:55 Autre : Zapping
- 06:55 Autre : Le Before du grand journal
- 07:22 Autre : La météo
- 07:23 Autre : Le petit journal
- 07:50 Autre : Les Guignols de l'info
- 08:02 Autre : La météo
- 08:04 : Zapsport
- 08:05 Série TV : Anger Management
- 08:30 Cinéma : Mise à l'épreuve
- 10:05 Culture Infos : Le tube
- 10:45 Cinéma : States of Grace
- 12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
- 12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
- 14:05 Série TV : Spotless
- 15:00 Série TV : Spotless
- 15:55 Culture Infos : L'effet papillon
- 16:35 Série TV : Ma pire angoisse
- 16:37 : Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?
- 18:10 Série TV : Les tutos
- 18:12 Série TV : Les tutos
- 18:15 Autre : Le Before du grand journal
- 18:45 Autre : Le JT
- 19h05 Talk show Le grand journal
- 20h05 Talk show Le grand journal, la suite
- 20h25 Divertissement Le petit journal
- 21h00 Série humoristique Spotless
- 21h55 Série humoristique Spotless
- 22h50 Magazine d'information Spécial investigation
- 23h45 Magazine du multimédia L'oeil de Links

**M**

- 06:00 Autre : M6 Music
- 07:00 Autre : Météo
- 07:05 : Les blagues de Toto
- 07:20 : La maison de Mickey
- 07:45 : Princesse Sofia
- 08:10 : Sammy !!! et les Chipmunks
- 08:25 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
- 08:40 : Alvinnn !!! et les Chipmunks
- 08:55 Autre : Météo
- 09:00 Culture Infos : M6 boutique
- 10:10 Série TV : Raising Hope
- 10:30 Série TV : Raising Hope
- 10:50 Série TV : Drop Dead Diva
- 11:45 Série TV : Drop Dead Diva
- 12:40 Autre : Météo
- 12:45 Autre : Le 12.45
- 13:05 Série TV : Scènes de ménages
- 13:40 Autre : Météo
- 13:42 Culture Infos : Astuces de chef
- 13:45 : Le manoir de Cold Spring
- 15:40 Série TV : Mistresses
- 16:25 Autre : 5 salons qui décoiffent
- 17:20 Autre : Les reines du shopping
- 18:25 Autre : Les reines du shopping
- 19:40 Autre : Météo
- 19h45 Le 19.45
- 20h10 Scènes de ménages
- 20h55 Téléréalité Top chef
- 23h15 Magazine culinaire Top chef, les secrets des grands chefs

## TÉLÉ

## La sélection

20h55

**TF1**

## Camping Paradis

## Résumé

Entre un père divorcé, prêt à tout pour voir ses enfants, et une adolescente en quête du grand amour, Tom a du pain sur la planche !

**2**

20h45

## Broadchurch

## Résumé

Énorme coup de théâtre au palais de justice de Broadchurch lorsque Joe Miller, le meurtrier présumé du petit Dany Latimer, plaide non coupable à l'audience préliminaire. Un procès aura donc lieu. De son côté, l'inspecteur Alec Hardy sollicite l'aide d'Ellie Miller,

désormais reléguée à la circulation, pour boucler l'affaire Sandbrook, une ancienne enquête qui lui avait coûté son poste précédent...

19h30

## Manuel Valls : le matador



## Résumé

Tout jeune déjà, Manuel Valls aspirait aux plus hautes fonctions de l'Etat français. Après s'être imposé au ministère de l'Intérieur, il est devenu, à 53 ans, Premier ministre. Une trajectoire fulgurante pour cet Espagnol d'origine, naturalisé français à 20 ans, qui n'est plus qu'à une marche du poste suprême. Intransigeant et colérique, inflexible et inébranlable dans ses convictions, ambitieux et courageux... Qui est vraiment Manuel Valls ? Franz-Olivier Giesbert interroge sa mère, ses amis, sa garde rapprochée, ses détracteurs... Tous reviennent sur la personnalité, le parcours et les méthodes politiques de ce matador.

**CANAL+**

20h55

## Spotless

## Résumé

Après avoir miraculeusement survécu à sa virée dans les bois avec Clay, Jean rentre chez lui, où il compte bien retrouver une vie normale. Mais il doit maintenant affronter Julie, qui a découvert son infidélité. Alors que leur couple semble avoir atteint un point de non-retour, Martin révèle à son frère son aventure avec Sonny. Pendant ce temps, Steven, un jeune homme que Maddy a rencontré sur Internet, cherche à la faire chanter...

**M**

20h50

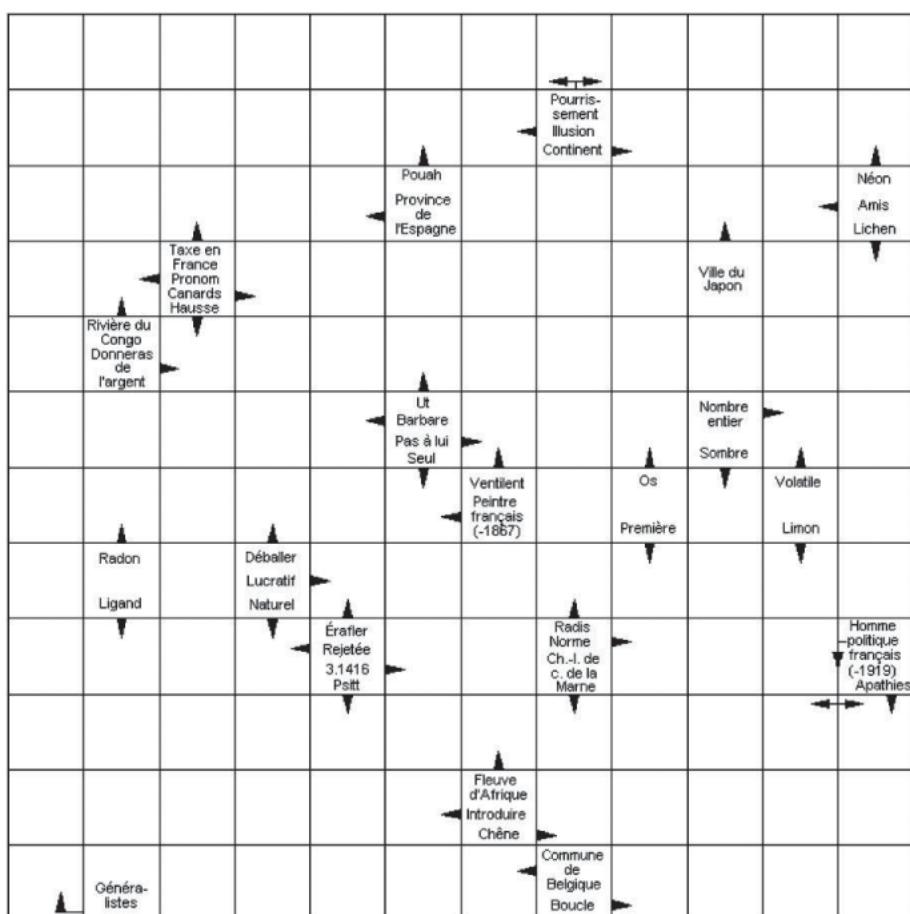
## Top chef



## Résumé

Après douze semaines de concours au plus haut niveau, les deux finalistes se retrouvent face à face. Une dernière marche, la plus dure, reste à franchir. C'est dans un magnifique hôtel perché sur les hauteurs de Deauville, face à la mer, que le nom du vainqueur sera dévoilé. Qui parviendra à convaincre les 100 convives, bénévoles de la Croix-Rouge, invités pour l'occasion ? Quel menu saura le mieux séduire ce parterre de gourmets avertis ? Flatter le palais, mais aussi l'œil, tels sont les enjeux de cette finale où le savoir-faire seul ne suffira pas. La gestion du stress, la stratégie seront aussi de précieux atouts. Les deux candidats feront-ils preuve d'audace ou préféreront-ils jouer la carte de la sécurité ?

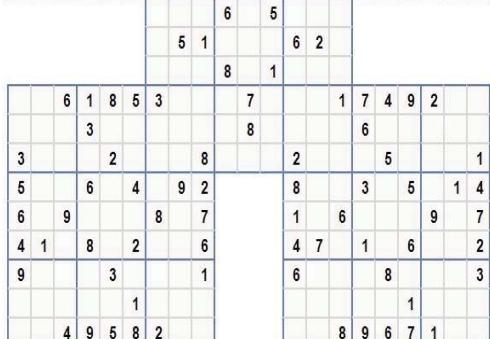
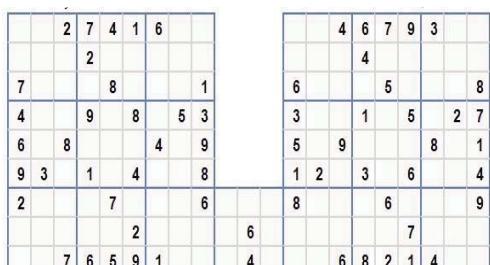
## Mots fléchés n°920



## Samouraï-Sudoku n°920

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



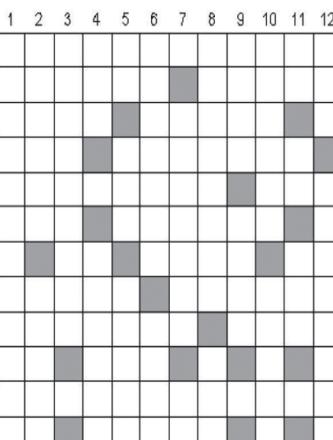
## Mots croisés n°920

## ► Horizontalement:

- Organite cytoplasmique de la cellule qui synthétise l'adénosine triphosphate utilisée comme source d'énergie
- Appareil, dispositif destiné à prévenir d'un danger - Produits comestibles de la pointe de certains oiseaux, poissons, Poisson d'eau douce - Frappes violemment, à coups répétés
4. Saison - Infini
- Adoucir - Symbole représentant la fonction exponentielle
- Armée, à l'époque féodale - Excréments
- Coutumes - Volcan actif d'Italie - Sélénium 8. Fret d'un bateau - Marteau de coureur 9. Agacés - Qui a une saveur aigre
- Technétium - Larve
- Relatif à la télévision comme moyen d'expression (fém)
- Einsteinium - Mariages

## ► Verticalement:

- Religieuse placée sous le vocable de sainte Marie-Madeleine
- Esclaves d'Etat, à Sparte - Grands félins
- Grosse araignée
- Unité monétaire divisionnaire de la Suède - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
- Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Écrivain italien
- Mathématicien français - Nom de quatorze rois de Suède et de sept rois de Danemark
- Loi du silence (pl) - Pronom personnel
- Formerons des liens plus ou moins étroits avec qqn, un groupe - Sauce
- Acteur américain - Organisme qui coordonne les recherches aéronautiques aux Etats-Unis 10. Langue slave qui a été la langue officielle de l'U.R.S.S. - Personne qui cherche à égaler une autre
- Confére - Préfixe - Classification en grades, d'après leur viscosité, des huiles pour moteurs
- Orient - Versiez des larmes



## 7 erreurs



## Proverbes

Celui qui est riche peut acheter tout ce qu'il veut, même la conscience des gens.

**Proverbe algérien**

Les dents ont beau rire, le cœur sait la blessure qu'il porte.

**Proverbe berbère**

Dans la nuit noire, sur la pierre noire, une fourmi noire. Dieu la voit.

**Proverbe arabe**

Chassez le naturel par la porte, il revient par la fenêtre

**Proverbe français**

## C'est arrivé un 13 Avril

**2007** : Première manifestation pour la laïcité en Turquie à Ankara.

**2008** : Elections générales italiennes : Silvio Berlusconi (Peuple de la liberté) est élu pour la 3<sup>e</sup> fois président du Conseil face à Walter Veltroni (parti démocrate).

**2008** : Naissance de Manil Adam Cherhal, venu égayer le foyer de ses parents.

**2012** : Résolution n° 2042 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation au Moyen-Orient.

## Célébrations :

- **Organisation des États américains** : Dia de las Américas (es) ou Jour des amériques, jour célébrant le panaméricanisme.
- N'Ko alphabet Day (en) ou Journée de l'alphabet N'ko, commémorant le jour de 1949 où Solomana Kante conçut cette écriture.
- **Angola** : Youth Day, Journée de la jeunesse.
- **Bangladesh** : Pohela Boishakh (en) célébrant le nouvel an dans le calendrier bengali.
- **Corée du Sud, Japon, Taiwan** : Black Day, en français : Jour noir, en coréen : un mois après le White Day, Jour blanc les célibataires se rassemblent autour d'un plat traditionnel, le jajangmyeon.
- **États-Unis** : National Pecan Day, fête de la noix de pécan.
- **États-Unis** : National Moment of Laughter Day ou Journée du rire.
- **États-Unis** : Pan American Day (en), Journée du panaméricanisme.
- **Népal** : Nayabarsa ou Bisket jatra, Nouvel An népalais.
- **Russie** : Journée de Mologa.

**TENNIS****«Inès Ibbou sera notre locomotive pour développer la discipline»**

La joueuse de tennis Inès Ibbou, fraîchement sacrée championne d'Afrique U18 en Egypte, servira de «locomotive» pour les étoiles montante de cette discipline en Algérie et contribuera ainsi à leur essor, a indiqué dimanche le Directeur technique national, Samir Amier.

«La réussite d'Ibbou va encourager les plus jeunes, notamment chez les moins de 12 et 14 ans à travailler plus, car désormais convaincus que leur réussite est possible, même au plus haut niveau, comme cela a été le cas pour Inès au précédent championnat d'Afrique» a déclaré Amier dimanche à l'APS.

La Fédération algérienne de tennis (FAT) s'est livrée, en effet, à un gros travail au niveau des jeunes catégories au cours des deux dernières années et «la réussite d'Ibbou en représente le premier fruit» a affirmé la même source.

«Nous avons également Youcef Rihane, médaillé de bronze au championnat d'Afrique U14 (du 17 au 22 mars, en Tunisie), ainsi que les fillettes de 12 ans, 3es au championnat nord-africain (du 29 mars au 3 avril, au Maroc) auxquels nous prédisons un avenir tout aussi radieux» a ajouté Amier.

Concernant les besoins de la Fédération pour mener à bien cette mission, le DTN a mis l'accent sur un supplément de moyens pédagogiques, notamment «un bon centre d'entraînement» permettant aux athlètes «de travailler régulièrement dans de bonnes conditions».

«Nous avons saisi le ministère des Sports à ce propos et il a promis de nous aider» dans cette quête de développer le tennis en Algérie, a ajouté Amier.

Revenant sur le sacre d'Inès Ibbou au Caire, le Directeur technique national a considéré que c'est «un honneur immense pour le tennis algérien, qui n'avait plus décroché un titre continental chez les jeunes depuis dix ans, et ce fameux sacre de Yasmine Alkema, en Ile Maurice».

**Sudoku N°919**

3	8	6	4	2	7	9	5	1
1	2	9	5	3	8	4	7	6
4	5	7	1	9	6	2	3	8
5	9	4	7	6	1	8	2	3
8	7	3	9	5	2	1	6	4
2	6	1	8	4	3	5	9	7
6	1	8	2	7	5	3	4	9
9	3	5	6	8	4	7	1	2
7	4	2	3	1	9	6	8	5

7	8	1	9	5	3	4	2	6
9	2	3	6	4	1	7	8	5
5	4	6	2	8	7	9	1	3
3	7	5	4	1	2	6	9	8
4	6	2	3	9	8	1	5	7
8	1	9	7	6	5	3	4	2
5	3	8	4	1	2	9	6	7
6	4	7	2	8	1	9	4	3
4	2	3	9	5	6	8	7	1

**Mots Croisés N°919**

FLEURDELISES  
OURSE■BALCON  
NEGOCIATION■  
CU■NY■UT■P■R  
IRASCIBILITE  
E■D■LOIS.ERE  
RIVIERE■B■AL  
ENEEL■GSTAAD■  
MAR■BA■ENNUI  
ERBIL■ARC■IL  
NIECES■N■PRE  
T■SIDATIQUES

**Mots Fléchés N°919**

HORTICULTURE  
■PERIR■AINES  
GEAI■ONC■EN■  
ARCEAU■ESTOC  
LET■BLATTE■R  
VRILLER■ELFE  
A■OUIREZ■LEV  
NONNE■TELE■A  
IN■CROIRE■ER  
SETH■LEOPOLD  
EGRENER■R■BE  
RAIRE■ELEVES

## ATHLÉTISME - CHAMPIONNATS ARABES

# L'Algérie sera présente avec 14 athlètes à Bahreïn

Quatorze (14) athlètes dont cinq dames, représentent l'Algérie aux Championnats arabes 2015 prévus du 23 au 27 avril à Manama (Bahreïn), a annoncé hier la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).



Il s'agit de Hicham Cherab et Nabil Bensikhaled (Perche), Saber Bouke-mouche et Miloud Rahmani (400 m/haires), Issam Nima (Triple-saut), Hichem Medjber et Sabri Aymen (Marche), Lyès Mokddel et Othmane Hadj Laazib (110 m/haires). Chez les dames, l'Algérie sera représentée par Zouina Bouzebra (Marteau), Souheir Bouali (100 m et 400 m), Nadia Remaouine (100 m) Bariza Ghazlane (Marche), ainsi que Roumaissa Belabiodh (Saut en longueur).

Mokddel avait réussi un chrono de 13 sec 66, et Hadj Laazib 13 sec 76, soit quatre centièmes de mieux que les minima exigés (13 sec 80, ndlr).

«Le but est de dérocher 8 à 10 médailles» a indiqué la Fédération concernant ses objectifs lors de ces Championnats arabes de 2015, au moment où le Directeur des équipes nationales (DEN) Abdelkrim Sadou a «prédit

le meilleur pour quatre athlètes». «Souheir Bouali (sur 100 et 400 mètres), Issam Nima (triple saut), Roumaissa Belabiodh (longueur) et Hadj Laazib (110 m haires) sont en mesure de remporter des médailles d'or» a estimé le DEN.

La délégation algérienne s'enverra le 20 avril à Manama, sous la conduite de Rabah Derradj, membre du bureau fédéral.

Seul bémol, l'absence de coureurs de demi-fond parmi la sélection algérienne. Des épreuves qui, pourtant, ont comporté plusieurs champions de niveau mondial par le passé.

## ENVIRONNEMENT

### Opération de reboisement à Souidania organisée par le COA



#### AFROBASKET U16-2015/ TOURNOI QUALIFICATIF DE LA ZONE 1 L'Algérie qualifiée

La sélection algérienne masculine U16 de basket-ball s'est qualifiée pour la phase finale de l'Afrobasket-2015 prévue en août au Mali, après sa seconde victoire sur le Maroc (73 - 55) samedi à Salé-Rabat en match retour comptant pour les éliminatoires de la Zone 1.

Lors du premier match disputé également à Salé, le Cinq algérien s'était imposé face au même adversaire sur le score de 68 à 58.

cette action, le COA vise à mettre en exergue l'implication du mouvement olympique international et le mouvement sportif algérien dans le domaine de la préservation de l'environnement et de la nature, attirer l'attention sur le rôle des végétaux dans l'évolution du climat de notre planète et inciter à un meilleur respect des plantations et espaces verts dans les enceintes sportives nationales», a souligné Berraf. Cette opération a été organisée par le COA en partenariat avec la Direction générale des Forêts, la Direction générale de la Protection civile, les Fédérations sportives nationales, les Scouts musulmans algériens et l'APC de Souidania.

## S o l u t i o n

Sudoku N°919

1 2 3 4 5 6 7 8 9

9 8 7 6 5 4 3 2 1

2 1 3 4 5 6 7 8 9

7 6 8 9 1 2 3 4 5

5 4 3 2 1 6 7 8 9

8 9 5 6 7 8 9 1 2

4 5 6 7 8 9 1 2 3

6 7 8 9 1 2 3 4 5

3 4 5 6 7 8 9 1 2

9 8 7 6 5 4 3 2 1

1 2 3 4 5 6 7 8 9

5 6 7 8 9 1 2 3 4

2 3 4 5 6 7 8 9 1

7 8 9 1 2 3 4 5 6

4 5 6 7 8 9 1 2 3

9 8 7 6 5 4 3 2 1

1 2 3 4 5 6 7 8 9

6 7 8 9 1 2 3 4 5

2 3 4 5 6 7 8 9 1

7 8 9 1 2 3 4 5 6

4 5 6 7 8 9 1 2 3

9 8 7 6 5 4 3 2 1

1 2 3 4 5 6 7 8 9

5 6 7 8 9 1 2 3 4

2 3 4 5 6 7 8 9 1

7 8 9 1 2 3 4 5 6

4 5 6 7 8 9 1 2 3

9 8 7 6 5 4 3 2 1

1 2 3 4 5 6 7 8 9

6 7 8 9 1 2 3 4 5

2 3 4 5 6 7 8 9 1

7 8 9 1 2 3 4 5 6

4 5 6 7 8 9 1 2 3

9 8 7 6 5 4 3 2 1

1 2 3 4 5 6 7 8 9

5 6 7 8 9 1 2 3 4

2 3 4 5 6 7 8 9 1

7 8 9 1 2 3 4 5 6

4 5 6 7 8 9 1 2 3

9 8 7 6 5 4 3 2 1

1 2 3 4 5 6 7 8 9

6 7 8 9 1 2 3 4 5

2 3 4 5 6 7 8 9 1

7 8 9 1 2 3 4 5 6

4 5 6 7 8 9 1 2 3

9 8 7 6 5 4 3 2 1

1 2 3 4 5 6 7 8 9

5 6 7 8 9 1 2 3 4

2 3 4 5 6 7 8 9 1

7 8 9 1 2 3 4 5 6

4 5 6 7 8 9 1 2 3

9 8 7 6 5 4 3 2 1

1 2 3 4 5 6 7 8 9

6 7 8 9 1 2 3 4 5

2 3 4 5 6 7 8 9 1

7 8 9 1 2 3 4 5 6

4 5 6 7 8 9 1 2 3

9 8 7 6 5 4 3 2 1

1 2 3 4 5 6 7 8 9

5 6 7 8 9 1 2 3 4

2 3 4 5 6 7 8 9 1

7 8 9 1 2 3 4 5 6

4 5 6 7 8 9 1 2 3

9 8 7 6 5 4 3 2 1

1 2 3 4 5 6 7 8 9

6 7 8 9 1 2 3 4 5

2 3 4 5 6 7 8 9 1

7 8 9 1 2 3 4 5 6

4 5 6 7 8 9 1 2 3

9 8 7 6 5 4 3 2 1

1 2 3 4 5 6 7 8 9

5 6 7 8 9 1 2 3 4

2 3 4 5 6 7 8 9 1

7 8 9 1 2 3 4 5 6

4 5 6 7 8 9 1 2 3

9 8 7 6 5 4 3 2 1

1 2 3 4 5 6 7 8 9

6 7 8 9 1 2 3 4 5

2 3 4 5 6 7 8 9 1

7 8 9 1 2 3 4 5 6

4 5 6 7 8 9 1 2 3

9 8 7 6 5 4 3 2 1

1 2 3 4 5 6 7 8 9

5 6 7 8 9 1 2 3 4

2 3 4 5 6 7 8 9 1

7 8 9 1 2 3 4 5 6

4 5 6 7 8 9 1 2 3

9 8 7 6 5 4 3 2 1

1 2 3 4 5 6 7 8 9

6 7 8 9 1 2 3 4 5

2 3 4 5 6 7 8 9 1

7 8 9 1 2 3 4 5 6

4 5 6 7 8 9 1 2 3

9 8 7 6 5 4 3 2 1

1 2 3 4 5 6 7 8 9

5 6 7 8 9 1 2 3 4

2 3 4 5 6 7 8 9 1

7 8 9 1 2 3 4 5 6

4 5 6 7 8 9 1 2 3

9 8 7 6 5 4 3 2 1

1 2 3 4 5 6 7 8 9

6 7 8 9 1 2 3 4 5

2 3 4 5 6 7 8 9 1

7 8 9 1 2 3 4 5 6

4 5 6 7 8 9 1 2 3

9 8 7 6 5 4 3 2 1

1 2 3 4 5 6 7 8 9

5 6 7 8 9 1 2 3 4

2 3 4 5 6 7 8 9 1

7 8 9 1 2 3 4 5 6

4 5 6 7 8 9 1 2 3

9 8 7 6 5 4 3 2 1

1 2 3 4 5 6 7 8 9

6 7 8 9 1 2 3 4 5

2 3 4 5 6 7 8 9 1

7 8 9 1 2 3 4 5 6

4 5 6 7 8 9 1 2 3

9 8 7 6 5 4 3 2 1

1 2 3 4 5 6 7 8 9

5 6 7 8 9 1 2 3 4

2 3 4 5 6 7 8 9 1

7 8 9 1 2 3 4 5 6

4 5 6 7 8 9 1 2 3

9 8 7 6 5 4 3 2 1

1 2 3 4 5 6 7 8 9

6 7 8 9 1 2 3 4 5

# LIGUE 1 FRANÇAISE Boudebouz n'a pas envie de quitter Bastia

**L'international algérien, Ryad Boudebouz, dont le contrat avec Bastia, malheureux finaliste de la Coupe de la Ligue de France (défaite 4-0 face au Paris St-Germain samedi), expire en juin 2016, a dit bien se sentir dans le club corse et qu'il n'avait pas l'intention de changer d'air l'été prochain.**

«Je ne suis pas au courant de cette information. Je ne sais pas qui a pu dire ça. Comme j'ai dit, il y a des échéances importantes qui viennent. Je n'ai pas envie de me dire que je vais partir, je suis bien à Bastia», a déclaré Boudebouz à Foot Mercato.

«C'est une belle ville, un bon club. La ferveur du public me plaît. Après si je dois partir, c'est le destin. Mais aujourd'hui, dans ma tête, je ne suis pas dans l'optique de partir. Si je dois rester, ce sera avec grand plaisir. Il me reste une année de contrat», a-t-il ajouté.

La presse française avait prêté dernièrement aux dirigeants de Bastia l'intention de mettre leur meneur de jeu algérien sur le marché des transferts en vue d'en tirer des dividendes financiers surtout après le bon visage qu'il a montré cette saison.

Évoquant toujours cette éventualité, le joueur de 25 ans a précisé n'avoir reçu aucun contact d'un autre club. «Non, je n'ai pas eu de contacts. Mon agent, peut-être, Je ne lui demande pas. Je n'ai pas envie de savoir ce qu'il se passe. Mon objectif est d'être bon sur le terrain. Je partirai en vacances en fin de saison et on verra ce qu'il se passera. (...) J'aime le foot. Après s'il faut partir, je partirai. Si je joue et que je prends du plaisir, tout me va».

#### Il fait les éloges de Gourcuff

Par ailleurs, et interroge sur la sélection algérienne pour laquelle il a été rappelé à l'occasion du précédent stage à Doha, mais a déclaré forfait pour blessure, l'ancien Sochalien n'a pas caché sa fierté de porter les couleurs nationales.

«C'est valorisant. Cette équipe, je l'ai choisie depuis tout jeune. Quand le coach fait appel à moi ou qu'il m'appelle au téléphone, ça me fait plaisir parce qu'il voit les efforts que je fais. J'ai été touché quand je n'ai pas été pris surtout pour les raisons qu'on a données. Ce qui n'était pas grave à mes yeux. Je suis passé au-dessus», a-t-il répondu.

Boudebouz avait été écarté des rangs des Verts depuis la Coupe d'Afrique de 2013 en Afrique du Sud à l'époque de l'ex-entraîneur bosnien, Vahid Halilhodzic, pour des «raisons disciplinaires». Une sanction qui lui a coûté le Mondial-2014 au Brésil, après avoir participé pour la première fois de sa carrière au Mondial-2010 alors qu'il avait seulement 20 ans.

«Je suis très content quand le coach m'appelle. C'est une fierté pour moi de jouer pour l'équipe d'Algérie», a-t-il répondu.

En outre, Boudebouz n'a pas taré d'éloges sur l'actuel sélectionneur national, le Français, Christophe Gourcuff. «Sans langue de bois, pour moi c'est un super coach. Je l'ai eu lors d'un rassemblement. Ses entraînements, sa façon de s'exprimer, c'est le football pour moi. J'aime le foot, j'aime le jeu. J'aime m'amuser et prendre du plaisir. Et avec Gourcuff, c'est ça. Il a une vision du foot qui me plaît».



## CHAMPIONNAT D'ITALIE (30E J) - PARME-JUVENTUS (1-0) Belfodil passeur décisif, se blesse

L'attaquant international algérien, Ishak Belfodil, a contribué à la victoire de son équipe Parma face à la Juventus (1-0) samedi, avant de quitter le terrain sur blessure dans les dernières minutes de cette rencontre comptant pour la 30e journée du championnat de Serie A italienne de football. Belfodil, qui avait déclaré vouloir terminer en force la saison pour décrocher un bon contrat dans un autre club, a été passeur décisif dans l'action de l'unique but de la partie signé José Mauri à la 60e minute. Parma, qui a été déclaré en faillite, a créé pour l'occasion la surprise de cette journée en offrant le leader incontesté du «Calcio». Les coéquipiers d'Abdelkader Ghezzal, l'autre Algérien de Parme qui a joué l'intégralité du match, restent toutefois derniers au classement malgré leur deuxième succès de suite. Quant à la Juventus, elle concède sa deuxième défaite de la saison, et son avance sur le dauphin, l'AS Rome pourrait être réduite à 11 unités si le club de la capitale l'emporte sur le terrain du Torino dimanche, et ce, à huit journées de la clôture de la compétition.



Le milieu international algérien Adlène Guedioura sociétaire de Watford de la Championship anglaise de football (division 2) a été nommé dimanche à plus de concentration en vue d'assurer l'accès en Premier League, à quatre journées de l'épilogue.

«La victoire face à Millwall a été difficile, mais le plus important ce sont les trois points. Ne lâchons rien et restons concentrés», a affirmé le joueur sur son compte officiel de Facebook.

Watford est allé s'imposer samedi sur le terrain de Millwall (2-0) ce qui lui permet de rester coller à un point de retard du leader, AFC Bournemouth (80 pts), en compagnie de Norwich City.

## CHAMPIONSHIP ANGLAISE / WATFORD Guedioura : «Ne lâchons rien et restons concentrés»

Guedioura (29 ans), auteur d'un but face à Millwall, a été choisi meilleur joueur du match.

Le joueur algérien s'est illustré avant cette rencontre, en distillant deux passes décisives lors des deux derniers matches, face à Derby County (2-2) et Middlesbrough (2-0). Il évolue à Watford à titre de prêt de Crystal Palace (Premier League). C'est la

## MAJOR LEAGUE SOCCER (MLS) 6<sup>e</sup> JOURNÉE Premier succès d'Union Philadelphie sans Mbolhi

L'équipe d'Union Philadelphie, où évolue le gardien de but international algérien, Rais Mbolhi, a signé samedi soir sa première victoire de la saison, à domicile face à New York City FC (2-1), dans le cadre de la 6e journée de la Major League Soccer (MLS). Après cinq matchs en tant que titulaire, le portier algérien a été écarté pour cette rencontre par son entraîneur, Jim Curtin, qui a préféré faire confiance à John McCarthy (22 ans), engagé durant l'intersaison, et désigné meilleur portier du championnat de division 2 américaine en 2014, avec son ancien club de Rochester Rhinos. À l'issue de cette victoire, Union Philadelphie remonte provisoirement à la 8e place avec 5 points. Mbolhi qui avait été utilisé d'une manière irrégulière, pour sa première saison avec l'Union Philadelphie, devra batailler dur pour retrouver sa place au sein de l'équipe, au risque de se voir pousser vers la porte de sortie. Mbolhi (28 ans), avait rejoint la franchise américaine en août 2014, en provenance du CSKA Sofia (Bulgarie), pour un contrat de trois ans. Il disputa pris part avec l'équipe nationale à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 disputée au Guinée équatoriale, mais n'a pas été retenu pour le dernier stage des Verts effectué à Doha du 23 au 31 mars, ponctué par deux matchs amicaux face au Qatar (défaite 1-0) et Oman (victoire 4-1).

deuxième fois qu'il est prêté à cette formation cette saison puisqu'il avait déjà porté ses couleurs entre novembre et décembre derniers (2 buts en 6 matchs).

Les deux premiers du classement final accéderont automatiquement à la Premier League, alors que les 3e, 4e, et 5e s'affronteront en fin de saison en barrages de promotion, pour un seul ticket en jeu.



## CHAMPIONNAT DE BELGIQUE (LOKEREN) Abdoun toujours absent pour blessure

L'international algérien Djamel Abdoun, blessé depuis plus d'un mois, n'a toujours pas repris la compétition et a de nouveau déclaré forfait pour le match de son équipe belge Lokeren face à Westerlo (1-1), samedi soir dans le cadre de la 2e journée des play-offs qualificatifs à l'Europa League de football.

Abdoun avait rejoint Lokeren en janvier dernier en provenance de Nottingham Forest (Div 2, Angleterre) où il n'a pratiquement pas été utilisé tout au long de la première partie de la saison.

L'attaquant de 29 ans a effectué des débuts encourageants avec son nouveau club au point où l'entraîneur adjoint de la sélection algérienne, Yazid Mansouri, a évoqué, il ya quelques semaines, son éventuel retour en équipe nationale.

Il a été toutefois freiné dans son élan par une blessure contractée le 1er mars dernier dans un match de championnat. Avec les Verts, Abdoun compte 11 sélections pour zéro but marqué.

Il avait pris part au Mondial-2010 en Afrique du Sud.

## LIGA ESPAGNOLE DE FOOTBALL (31<sup>e</sup> J) Getafe accroché par Villarreal, match complet pour Lacen

La formation de Getafe où évolue le milieu international algérien Medhi Lacen, a été tenue en échec dimanche à domicile par Villarreal (1-1), en match comptant pour la 31<sup>e</sup> journée du championnat d'Espagne de football. Les visiteurs ont ouvert le score à la 52e minute de jeu par le Nigérian Uche, sur penalty, avant que le club de la banlieue de Madrid n'égalise par Diego Castro (64').

À l'issue de ce résultat, Getafe stagne à la 13<sup>e</sup> place

au classement de la Liga (36 pts), alors que Villarreal pointe à la 6<sup>e</sup> position (51 pts). Titularisé par l'entraîneur, Pablo Franco, Lacen a pris part à l'intégralité de la rencontre, dans son rôle habituel de milieu récupérateur.

Le joueur algérien qui venait de se remettre d'une blessure à la cuisse revient à son meilleur niveau, confirmant sa place de titulaire à part entière.

Avec l'équipe nationale, Medhi Lacen s'est

vu contraint de déclarer forfait pour le match amical face à Oman (4-1) disputé le 31 mars à Doha, se contentant de jouer le premier match face au Qatar (défaite 1-0), cinq jours plus tôt.

Les deux autres internationaux algériens évoluant en Liga, Nabil Ghilas (Cordoue) et Sofiane Feghouli (FC Valence), joueront respectivement dimanche face à Elche et lundi devant Levante.

APS



# LA FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE , MOB-RCA, EN MAI

## La date et le lieu bientôt fixés

Saïd Ben

**On avait spéculé avant les demi-finales de la Coupe d'Algérie, on avait spéculé sur la date de la finale puisque l'ES Sétif et l'ASO Chlef qui étaient en course pour la qualification doivent disputer leur match retour, respectif, en Coupe africaine entre le 1<sup>er</sup> et le 3 mai 2015. Or, à ce moment là, le ministre des Sports, M. Mohamed Tahmi avait annoncé que le stade du 5 Juillet serait opérationnel le 1<sup>er</sup> mai prochain pour abriter la finale de la Coupe d'Algérie.**

Les amoureux de Dame Coupe se demandent donc si cette date du 1<sup>er</sup> mai serait respectée en cas de qualification d'un ou des deux clubs disputant les coupes africaines.

Or, aujourd'hui et du fait de l'élimination des deux représentants algériens en Coupe africaine de la Coupe d'Algérie à savoir l'ES

Sétif et l'ASO Chlef, le problème ne se pose plus.

La finale de la Coupe d'Algérie sera cette saison inédite puisqu'elle oppose deux équipes qui n'ont jamais disputé une telle finale. Il s'agit du MO Béjaïa et du RC Arbaâ.

Pas plus tard qu'hier donc, la Fédération algérienne de football (FAF) a indiqué sur son site que cette finale MOB-RCA aura lieu au mois de mai prochain, tout en précisant que la date et le lieu de la rencontre seront communiqués prochainement.

La finale de l'épreuve populaire devrait retrouver le stade du 5-Juillet après s'être déroulée lors de l'édition précédente au stade Mustapha-Tchaker de Blida (victoire du MC Alger face à la JS Kabylie aux TAB).

Cette finale est donc caractérisée par le fait que le vainqueur écrira donc son nom dans le palmarès de cette prestigieuse compétition pour la première fois et de l'histoire de Dame Coupe et du club en lui-même.

Fait vraiment inédit. Et comme les deux formations sont arrivées à ce niveau de la compétition, nul doute que ce n'est certainement

pas par hasard qu'ils se sont hissés jusque là.

Des efforts et des sacrifices ont été consentis par les joueurs des deux formations pour arriver à cet objectif de la finale. Pour l'une comme pour l'autre équipe tout ce qui se passera par la suite ne sera que du bonus.

Personne n'attendait l'une des deux formations à ce stade de la compétition. Mais, le langage du terrain et les « caprices » de Dame Coupe ont voulu que cette finale de la saison 2014-2015 oppose deux équipes n'étant jamais parvenues à la rencontre finale, synonyme de Trophée en cas de victoire.

Dans les deux camps, on ne parle que de cette finale. Pourtant le MO Béjaïa est actuellement en tête du classement. Mais les supporters de l'équipe ne parlent que de cette finale historique et du Trophée qu'ils attendent avec impatience. Le championnat, ce serait donc après la Coupe. Et comme l'appétit vient en mangeant, les gars de Yemma Gouraya autant que ceux de L'Arbaâ ne jugent que par la victoire. Seulement, il faudrait un seul vainqueur. Et tout se jouera donc sur le rectangle du stade du 5-Juillet en-



tièrement rénové. Ce qui constitue un autre fait parquant de cette finale inédite de cette saison 2014-2015. Le MOB et le RCA, qui avaient accédé ensemble en Ligue 1 professionnelle en 2013, ont composté respectivement vendredi et samedi leur billet pour la finale.

Le MO Béjaïa, qui caracole en tête du championnat, a passé l'écuil de l'ES Sétif (1-1, aux tab 6-5), alors que le RCA a éliminé l'ASO Chlef (0-0, aux tab 3-0).

Il ne reste donc qu'à déterminer la date et l'heure du match sans

oublier la désignation du trio arbitral. D'ailleurs à ce propos, une chose est sûre, deux arbitres ne seront certainement pas désignés pour cette finale et il s'agit des deux internationaux, Abid Charaf et Benouza, qui ont officié les deux demi-finales...

Ainsi donc le MOB ou le RCA succédera au palmarès de la Coupe d'Algérie, au MC Alger, vainqueur en 2014 face à la JS Kabylie (1-1, aux tab 5-4).

S. B.

**DIVISION AMATEUR (GR, CENTRE)**  
**Zetchi : «L'accession se jouera lors du match RC Kouba-Paradou AC»**



Le président du Paradou AC, Kheireddine Zetchi, dont le club a porté à trois points l'écart qui le sépare de son dauphin le RC Kouba à l'issue de la 26<sup>e</sup> journée du championnat amateur en Algérie (Gr. Centre), a estimé dimanche que l'accession en Mobilis-Ligue 2 professionnelle de football se jouera lors de la 28<sup>e</sup> journée à l'occasion du déplacement du leader à Kouba. «Nous avons certes trois points d'avance sur le RCK, mais rien n'est encore joué dans la course à la montée. J'estime que tout se décidera à l'issue de notre match sur le terrain de notre poursuivant dans le cadre de la 28<sup>e</sup> journée», a déclaré Zetchi à l'APS. Le PAC, vainqueur sur le terrain de l'IB Lakhdaria (1-0) a profité du nul concédé à domicile par le RCK contre l'USF Bordj Bou Arréridj (0-0) pour creuser l'écart sur le Raed qui avait pourtant dominé son championnat dans la majeure partie de la saison. Il disposait même, à un certain temps, d'une avance de sept points par rapport au deuxième. Le président du club de la capitale n'a pas caché, en outre, ses appréhensions quant à une éventuelle entrée en jeu de «facteurs extra sportifs», à même de priver son équipe de la montée.

«Il se passe toujours des choses dans les coulisses vers la fin de chaque saison, j'espère que ce ne sera pas le cas cette fois», a encore averti Zetchi. Outre le PAC et le RCK, la JSD Jijel n'a pas encore dit son dernier mot dans la course. Elle est troisième au classement avec un retard de quatre points sur le leader. Le PAC, fondé en 1994, est monté de 8 divisions depuis sa création pour atteindre la division élite lors de la saison 2005-2006. Mais trois ans après il a connu une chute libre pour se retrouver en division amateur (Div 3) à laquelle il prend part pour le troisième exercice de suite.

## Ali Malek : Un rendez-vous «inédit et très disputé»

Le président de la commission d'organisation de la Coupe d'Algérie de football, Ali Malek, a indiqué hier que la finale de la 5<sup>e</sup> édition de Dame coupe entre le MO Béjaïa et le RC Arbaâ, prévu probablement le 1<sup>er</sup> mai au stade du 5-Juillet d'Alger, est un rendez-vous «inédit» et sera «très disputé».

«C'est une finale inédite entre deux formations qui aspirent à inscrire leur nom

pour la première fois dans les annales de la Coupe d'Algérie. Je m'attends à un match très disputé de part et d'autre. Que le meilleur l'emporte», a déclaré Ali Malek à l'APS. Le MOB et le RCA, qui avaient accédé ensemble en Ligue 1 professionnelle en 2013, ont composté respectivement vendredi et samedi leur billet pour la finale. Le MO Béjaïa, qui caracole en tête du championnat, a passé l'écuil de l'ES Sétif (1-1, aux

tab 6-5), alors que le RCA a éliminé l'ASO Chlef (0-0, aux tab 3-0).

«Je souhaite vivement que la finale se jouera dans le fair-play total, dans la lignée des précédentes éditions», a ajouté le responsable.

Interrogé sur l'arbitre qui aura l'honneur de diriger cette finale, Ali Malek s'est abstenu de dévoiler son nom.

«Je ne peux pas dévoiler

son nom actuellement, d'autant que ça pourrait lui porter préjudice d'ici à la finale. Une chose est sûre, il n'a pas été des deux internationaux, Abid Charaf et Benouza, qui ont officié les deux demi-finales», a-t-il souligné.

Le MOB et le RCA tentent de réussir le 1<sup>er</sup> mai de succéder au palmarès de la Coupe d'Algérie, au MC Alger, vainqueur en 2014 face à la JS Kabylie (1-1, aux tab 5-4).

## CAN-2017 (ORGANISATION) Le dossier de candidature de l'Algérie était meilleur, selon un membre de la FEF

Le dossier de candidature de l'Algérie pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) attribuée finalement au Gabon, était «le plus solide et méritait de passer», selon Magdi El Metnaoui, membre du comité exécutif de la Fédération égyptienne de football (FEF). «A mon avis, le dossier algérien était le plus solide et méritait largement de passer. Personnellement, j'étais informé de la victoire du Gabon deux jours avant le scrutin, une information que j'ai obtenue des coulisses de la Confédération africaine de football (CAF) (dont le siège est au Caire, ndlr)», a déclaré le responsable égyptien cité dimanche par l'agence Mena. Le ministre des Sports algérien Mohamed Tahmi a réitéré samedi dans une

conférence de presse à Alger que «tout s'est joué d'avance» dans l'attribution la CAN-2017 au Gabon, indiquant que la candidature de l'Algérie a «mis à nu un dysfonctionnement» au sein de la CAF. «Tout s'est joué d'avance. Il n'y a pas eu de transparence dans la désignation (du pays hôte de la CAN-2017)», a déclaré Tahmi invité au Forum de l'Organisation des journalistes sportifs algériens.

«Certes nous avions eu auparavant des échos que le Gabon allait être choisi comme pays hôte, mais nous avons tenu à rester dans la course, après avoir réagi puis regu des garanties de la CAF que le scrutin allait se dérouler dans les règles. Finalement ça n'a pas été le cas», a expliqué le ministre qui

s'était déplacé au Caire pour défendre la candidature de l'Algérie. «Aujourd'hui, nous sommes pris dans un sentiment de révolte. On a été abusé», a encore estimé le ministre. En course avec le Gabon et le Ghana, après le retrait de l'Egypte, l'Algérie, qui avait abrité une seule fois la CAN en 1990, avait espéré être le pays hôte de cette 3<sup>e</sup> édition, tablant notamment sur un dossier de candidature qualifié de «solide» par les responsables algériens. Selon les observateurs, la désignation du Gabon, qui avait déjà abrité le tournoi en co-organisation en 2012 avec la Guinée équatoriale, constitue une «évidente surprise» au vu des indicateurs qui plaçaient l'Algérie en position de favori.

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (1/8 DE FINALE-ALLER) TRIO ARBITRAL SÉNÉGALAIS POUR MCE EULMA-CS SFAX

Le match le MCE Eulma - CS Sfax, comptant pour les 1/8es de finale (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévu le dimanche 19 avril au stade Messaoud-Zougar (18h00) sera dirigé par un trio arbitral sénégalais.

Il s'agit de Malang Diedhiou, assisté de ses compatriotes Djibril Camara, et El Hadj Malick Samba. Le match retour est fixé au dimanche 3 mai au stade Tayeb-M'hiri de Sfax.

Les Eulmisi, dirigés par le nouvel entraîneur français, Jules

Accorsi, ont créé la surprise en écartant les Ghanéens de l'Asante Kotoko (aller 0-0, retour 2-1), alors que les Sfaxiens se sont qualifiés sans encombre aux dépens des Togolais de Semassi Sokode (aller 5-0, retour 1-0).

Les deux autres représentants algériens en Ligue des champions, l'ES Sétif (tenant du trophée) et l'USM Alger, joueront respectivement face aux Marocains de Raja Casablanca et aux Guinéens de l'AS Kaloum.

## NEWCASTLE : VUCKIC N'EST PAS PRESSÉ DE RENTRER

Haris Vuckic est prêté par Newcastle United chez les Glasgow Rangers depuis le début du mois de février. Le milieu offensif slovène a vraiment l'air de se régaler en Écosse. En se référant au média The Chronicle, on prend note du fait que le footballeur âgé de 22 ans ne serait pas emballé par la perspective de revenir à St. James' Park. Il faut dire que chez les Magpies, Haris Vuckic n'a jamais eu une vraie chance afin de pouvoir faire ses preuves au sein de l'équipe première.



## JUANFRAN «J'ai rejeté 2 offres d'Arsenal»

A l'Atlético Madrid depuis le mois de juin 2011, Juanfran se sent très bien au club colchonero, avec lequel il a remporté la Liga la saison dernière. C'est que le défenseur espagnol a fait comprendre récemment dans un entretien accordé à Radio Marca. En effet, le joueur de 30 ans a signalé qu'il avait refusé deux offres d'Arsenal ces dernières années.

«Je sais où je suis. Les dirigeants de l'Atletico m'ont incité à rester. J'ai rejeté deux offres d'Arsenal. J'ai fait ce que je ressentais. Nous sommes meilleurs que l'année dernière. Nous avons bien ter-

miné la saison. Madrid et Barcelone mettent des raclées aux autres équipes – quatre buts pour le Barça, neuf pour Madrid – avec une facilité unique en Europe à l'exception du Bayern. Lutter avec ces équipes-là est un mérite incroyable. Après avoir remporté le championnat l'an dernier, cela en dit long sur l'Atletico. Je vois le Barça meilleur que l'an passé, cela se voit par ses chiffres et notamment ceux de Messi. Le quart de finale de Ligue des Champions contre le Real est dans toutes les têtes. La meilleure façon de préparer la rencontre, c'est de gagner à Malaga, à la Rosaleda.»

## Bale n'est pas indispensable pour les supporters

Lors d'un sondage réalisé par le site internet du site As, les fans du Real Madrid étaient appelés à identifier les joueurs jugés les moins indispensables au sein de l'effectif de Carlo Ancelotti. 31% des supporters ont jugé que Gareth Bale était le joueur le moins indispensable au milieu et en attaque. Il devance Isco (18%) et James Rodriguez (10,9%). Âgé de vingt-cinq ans, l'international gallois a été acheté 91 millions d'euros lors de l'été 2013. Auteur de 7 passes décisives et 13 buts en 26 apparitions en Liga, le milieu offensif est notamment passé au travers de ses matches en Ligue des Champions. Il y a quelques jours, Florentino Perez était monté au créneau afin de défendre son joueur, affirmant qu'il ne souhaitait pas s'en séparer.



## MARADONA ALLUME VAN GAAL

«El Pibe de Oro» ne digère pas le traitement réservé au buteur international Falcao (20 apparitions, 4 buts), qui reste «scotché» au banc de touche mancunien, quand Louis van Gaal ne l'envoie pas jouer réserve. C'est donc avec son sens de la mesure légendaire que le champion du monde 1986 s'est payé l'entraîneur néerlandais. «Van Gaal n'est pas quelqu'un de bien», a d'abord lâché El Diez, avant d'en remettre une couche en jugeant le coach de MU est «plus proche du diable que d'autre chose».



## Liverpool intéressé par Chicharito ?

Même s'il traverse une saison délicate du côté du Real Madrid, Javier Hernandez intéresse plusieurs formations en vue du prochain exercice. Prêté par Manchester United, l'attaquant mexicain serait convoité par des clubs de Premier League (Southampton, Stoke City) et par une franchise de Major League Soccer (Orlando City). Et d'après le quotidien Metro, Liverpool pourrait également entrer dans la course pour le footballeur âgé de 26 ans, quatre buts toutes compétitions confondues avec la Maison Blanche. Pour le recruter, les Reds auraient à aligner au moins 10 millions de livres, à savoir 13,7 millions d'euros.

## PIRLO APTE CONTRE MONACO

Mardi prochain, la Juventus de Turin accueille l'AS Monaco en quart de finale aller de la Ligue des champions. Et pour cette opposition, les Bianconeri vont enregistrer un précieux come-back, celui d'Andrea Pirlo. Le vétéran italien de l'entrejeu piémontais est remis d'une blessure à un mollet et pourra tenir sa place contre le club de la Principauté. Massimiliano Allegri savoure forcément ce retour, surtout en l'absence de Paul Pogba, absent sur blessure.



## RIBÉRY ABSENT EN LIGUE DES CHAMPIONS ?

Le 11 mars dernier, contre le Shakhtar Donetsk, Franck Ribéry retrouvait les terrains. Depuis, il n'a plus rejoué à cause d'une blessure. Blessé à la cheville droite depuis quelque temps, Franck Ribéry aurait repris trop vite l'entraînement et les matchs. En effet, depuis le 11 mars dernier, contre le Shakhtar Donetsk, le

Français est à nouveau touché au même endroit. Interrogé sur la question du retour de Ribéry, Pep Guardiola a lâché un «je ne sais pas, demandez au docteur» des plus révélateurs.

La situation préoccupe au Bayern Munich surtout vu

l'hécatombe de blessures que le club connaît actuellement. «La situation de l'équipe est très critique», analysait l'entraîneur espagnol.

Alors que Ribéry devrait manquer la rencontre contre Porto en Ligue des champions, Bastian Schweinsteiger, David Alaba, Javi Martínez, Mehdi Benatia et Arjen Robben sont également forfaits ou incertains.

**ALGÉRIE - FRANCE****Le Président Bouteflika reçoit Jean-Pierre Raffarin**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le président de la Commission des Affaires Étrangères, de la Défense et des Forces armées au Sénat français, Jean-Pierre Raffarin. L'audience s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.



ENTRETIEN OULD KHELIFA - RAFFARIN

**Le président de l'APN : «L'Algérie veut préserver l'unité territoriale du Mali et de la Libye»**

Les efforts de l'Algérie en faveur du Mali et de la Libye dénotent son attachement à la préservation de l'intégrité territoriale de ces deux pays voisins, a soutenu le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Ould Khélifa qui recevait le président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées au Sénat français, Jean-Pierre Raffarin. Il a souligné que les démarches de l'Algérie visant à encourager le dialogue entre les parties au conflit «servent uniquement les aspirations des peuples de ces deux pays à la sécurité et à la stabilité. Elles sont donc loin de servir une partie au détriment d'une autre», a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée. M. Ould Khélifa a mis en garde contre le terrorisme qui, a-t-il dit, «constitue une menace contre tous», soulignant l'impératif d'une «ferme volonté pour éradiquer ce fléau qui n'a ni frontières ni religion». Concernant les relations algéro-françaises, le président de l'APN a estimé que les visites échangées par les hauts responsables démontrent que «ces relations ne cessent de se développer de manière mutuellement bénéfique». «Les résultats enregistrés tant au niveau de la Commission mixte qu'au niveau de la Haute Commission parlementaire attestent une volonté commune de renforcer la coopération bilatérale et de la hisser aux plus hauts niveaux». De son côté, M. Raffarin a estimé que «la stratégie de l'Algérie, tant en matière de lutte antiterroriste qu'en matière de règlement des conflits, lui a permis de trouver les solutions idoines aux crises dans la région», indiquant que «son pays suit ces démarches avec intérêt». Il a également salué «le développement qu'ont connu récemment les relations bilatérales», estimant que la présence d'un membre du gouvernement français pour la commémoration des massacres du 8 Mai 1945 «en est un signal fort». S'agissant des relations parlementaires, M. Raffarin a affirmé que le partenariat entre les deux pays permettait d'approfondir les initiatives, notamment en ce qui concerne la jeunesse.

**M. Jean-Pierre Raffarin reçu par le président du Conseil de la nation ...**

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a reçu hier à Alger le président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées au Sénat français, Jean-Pierre Raffarin, indique un communiqué du conseil. L'entretien a porté sur les relations «bilatérales privilégiées» et les multiples domaines de coopération que les responsables des deux pays œuvrent à ren-



forcer «notamment au plan économique au bénéfice des deux pays», sou-

ligne le communiqué. La rencontre a également porté sur la coopération parlementaire et l'importance de poursuivre les rencontres, à travers l'échange de visites, «la commission d'amitié parlementaire algéro-française et en accordant «un intérêt particulier» à la coopération entre les deux instances. A cette occasion les deux responsables ont échangé leurs vues sur la situation prévalant au Sahel et autres questions d'intérêt commun», conclut le communiqué.

**... Par le Premier ministre ...**

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu aussi le président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées au Sénat français, Jean-Pierre Raffarin, indique un communiqué des services du Premier ministre. «Cette audience a abordé les questions liées aux relations bilatérales et, notamment, la coopération socio-économique entre les deux pays», selon la même source. «Il a été procédé à un large échange de vues sur les questions régionales et internationales, particulièrement dans le Sahel», ajoute le communiqué.

**... Et par M. Messahel**

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a reçu également hier à Alger, M. Jean-Pierre Raffarin. Les entretiens ont porté sur les relations algéro-françaises d'ensemble et sur le rôle de leadership mené par l'Algérie pour le renforcement de la paix et de la sécurité dans la région et dans le monde. Lors de sa visite à Alger, le sénateur français aura des entretiens avec des hauts responsables de l'Etat.

**M. Louh rencontre à Doha le Premier ministre du Qatar**

Le ministre de la Justice garde des sceaux, Tayeb Louh, a rencontré, dimanche à Doha, le Premier ministre et ministre de l'Intérieur de l'Etat du Qatar, Abdellah Bin Nasser Bin Khalifa Al Thani.

L'entretien, qui s'est déroulé en marge des travaux du congrès des Nations unies pour «la prévention du crime et la justice pénale», a donné lieu à un échange sur les points inscrits à l'ordre du jour ainsi que sur la coopération internationale en matière de lutte contre la criminalité.

Les deux responsables ont également évoqué la nécessité de l'action concertée en

vue de juguler l'extrémisme à travers la déradicalisation, la promotion de la tolérance et du dialogue pour résoudre les crises. Ils sont, en outre, convenus d'approfondir la coopération et l'échange d'expériences entre les deux pays en matière de prévention et de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes.

MM. Louh et Abdellah Bin Nasser Bin Khalifa Al Thani ont mis à profit cet entretien pour passer en revue l'état de la coopération bilatérale et les perspectives de son développement et élargissement pour laisser au niveau des potentialités des deux pays

conformément à la volonté partagée de leurs Chefs d'Etat, le Président de la République M. Abdelaziz Bouteflika et l'Emir du Qatar Son Altesse Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani. L'entretien s'est déroulé en présence du général-major Abdelghani Hamel, Directeur général de la Sécurité nationale et de l'ambassadeur d'Algérie à Doha Abdellaz Sebaa. M. Louh dirige la délégation algérienne aux travaux du 13<sup>e</sup> congrès des Nations unies sur «la prévention du crime de la justice pénale» qui se sont ouverts dimanche à Doha.

APS

**DIPLOMATIE****Ahmed Ali Jaradat ambassadeur du royaume de Jordanie en Algérie**

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Ahmed Ali Jaradat, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume hachémite de Jordanie auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.